L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

(SE) CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE C'EST CAPITAL

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

page 4
L'édito du président Jean-Paul Bret

page 6
10 ans de mandat, 2 projets d'Agence, l'heure du bilan

page 114
Écrire ensemble les « à venir » de la région grenobloise

légende

- À retrouver sur ***www.aurg.fr***
- L'Agence veille pour vous Suivez le blog et la newsletter
- Téléchargez le document sur la base documentaire
- Accédez aux vidéos de la chaîne Youtube de l'Agence
- Consultez l'ouvrage au centre de documentation de l'Agence

Version numérique sur ***www.aurg.fr***
Cliquez sur les pictogrammes

2019 EN BREF

pages 6 à 15

DÉCOUVRIR L'AGENCE

pages 16 à 21

PROJETS 2019

OBSERVER

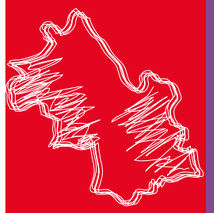

pages 22 à 39

PLANIFIER

pages 40 à 57

PROJETER

pages 58 à 77

ANIMER

pages 78 à 95

PARTAGER

pages 96 à 113

L'édito du président Jean-Paul Bret

C'est avec une certaine émotion que je signe ce dernier éditorial, à l'issue de deux mandats successifs.

Qu'il semble loin ce 17 juin 2010 où j'entrais en fonction, il y a dix ans. Dix ans : le plus long mandat exercé à ce jour ; une décennie, sur les cinq que compte l'histoire de l'Agence ! Et pour la première fois, une présidence exercée par un élu extérieur à l'agglomération grenobloise. C'était le symbole d'un nouveau départ pour une agence que je voulais au service de la diversité et de l'articulation des territoires.
Que de chemin parcouru, avec une équipe progressivement renouvelée et rajeunie, insufflant une énergie salvatrice au moment où l'Agence devait reconquérir la confiance de ses partenaires et porter des projets ambitieux. L'alliance des anciens et des nouveaux, de l'expérience et des regards neufs, a produit une dynamique féconde.
Ce chemin, long et souvent difficile, a été pavé de défis autant que de motifs de satisfaction. Avec un premier Projet d'Agence, nous avons retissé la relation aux territoires et à leurs élus, quand la montée en puissance des EPCI imposait à l'association de renouveler son offre de service et d'élargir son rayonnement territorial. Puis, en deuxième partie de mandat, dans un contexte de renouvellement électoral et de mutations, nous nous sommes engagés dans un second Projet d'Agence, plus ambitieux encore.

L'avènement de la Métropole grenobloise en 2015 est venu donner le départ d'une course contre la montre qui allait occuper l'essentiel des équipes jusqu'en cette fin d'année 2019. L'heure était aux PLUi. Pas moins de 5 ! Avec les élus membres, nous avons unanimement décidé de renforcer l'équipe, dans le temps compté pour emmener ces documents à leur terme, sans pénaliser aucun territoire. Mission accomplie. Début 2020, ils étaient tous approuvés ! Un pari audacieux, relevé grâce à un investissement sans relâche de l'Agence. Une agence qui sort transformée de cette expérience inédite.

Dans la mise en œuvre des PLUi, elle a révélé l'étendue de ses savoir-faire et la transversalité de ses approches. Aucun autre organisme local n'est, à ma connaissance, en capacité de croiser à ce niveau et à cette diversité d'échelles une connaissance aussi fine des questions de mobilité, d'habitat, de société, d'environnement, d'énergie mais aussi de patrimoine et de paysage, et de telles capacités d'observation et d'analyse de nos territoires et de leurs habitants. Les acquis collectifs sont précieux.
L'Agence s'est aussi distinguée par sa capacité à gérer des projets complexes, pluri-acteurs, en faisant preuve d'une souplesse, d'une réactivité et d'une disponibilité, reconnues de tous ; elle a montré sa capacité d'interfaçage, tant au plan technique que politique, mais aussi d'interaction avec les bureaux d'études mandatés par les maîtres d'ouvrage. Si bien qu'elle est aujourd'hui perçue comme un organisme à l'écoute, au service des élus et de la diversité des territoires, respectueuse des positions et convictions de chacun. Une évolution significative, révélée par la vingtaine d'entretiens réalisés fin 2019.

Dans ces dix années de présidence, en synergie avec l'équipe politique et technique, j'ai mis beaucoup de cœur, de disponibilité et d'énergie. Le socle pour construire la suite est solide. Le contexte, complexe et incertain, l'est malheureusement un peu moins. De nouveaux challenges s'ouvrent pour l'Agence dont l'activité prochaine, sur fond de crises, de mutations et d'injonctions nouvelles, ne devrait guère connaître de répit. Pour répondre aux besoins et attentes plus qu'exigeants qui ne manqueront pas de s'exprimer, il va lui falloir encore progresser, et sur certains points sans doute, se réinventer.

Au rythme de l'épuisement de notre planète et des crises à répétition, l'heure n'est plus aux atermoiements. Loin d'être pessimiste ou grinçant, j'essaie d'être simplement honnête et responsable. Nous savons que notre modèle de développement né à la fin du XIXe siècle n'est pas soutenable, de quelque point de vue qu'on se place : environnemental, sanitaire, économique ou social, ils sont indissociables. Comme le développement durable, l'exigence de solidarité et de cohésion, sociales et territoriales, au service des habitants et du vivant, doit constituer une préoccupation transversale et centrale à l'ensemble de nos actions. Elle sera centrale dans les chantiers du SCoT de la Grande région de Grenoble. Un SCoT précurseur, qui a eu l'occasion de faire grandir ces idées.
La tertiarisation de l'économie, la métropolisation, l'évolution des modes de vie et des pratiques territoriales ont forgé ce système métropolitain dans lequel la Métropole, les Bièvre, le Grésivaudan, le Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère et les massifs sont de plus en plus interdépendants. Aucun des enjeux – l'attractivité, la mobilité, l'économie et l'emploi, la santé publique, la transition énergétique, l'autonomie alimentaire, la gestion des risques – ne peut être abordé sans une coopération approfondie à cette échelle. C'est pourquoi je me réjouis que nous soyons enfin parvenus à créer un syndicat des mobilités de l'aire grenobloise. Un grand pas est franchi en faveur du renforcement de l'interrelation de nos territoires.

Tant de choses sont à revoir, à repenser, à inventer. Ce sera un beau terrain d'expression pour l'Agence, particulièrement attendue sur ses capacités d'observation, de prospective(s) et d'innovation. Ses liens très étroits avec l'Université, la dynamique enclenchée avec son conseil scientifique et Grand A, son insertion dans de nombreux réseaux, sont des points d'appui précieux pour les futures équipes politiques et stratégiques.

10 ans m'ont convaincu de l'utilité publique de l'Agence ; aujourd'hui plus que jamais, les territoires ont besoin d'une structure d'ingénierie fiable à leurs côtés, à la fois dotée de mémoire et de vision, pour les accompagner dans la conduite du changement. À l'heure du départ, je m'érige en passeur de témoin, dans une course d'obstacles qui va se gagner, je veux y croire, dans les derniers mètres. Une course où l'on ne devrait pas courir les uns contre les autres, mais ensemble, vers un but commun : le mieux-être de tous.

Espace de dialogue, de partage d'expériences et de connaissances, forte de son statut partenarial, notre Agence alpine est une indispensable plateforme de coordination et de coopération.
Pour demain, la promesse d'un avenir qui repose sur quatre piliers solides : humanité, altérité, naturalité, urbanité. C'est ce que j'ai appelé de mes vœux en ce début d'année 2020. Il me semble qu'ils résonnent singulièrement en ces temps difficiles mais aussi, prometteurs ?
Je remercie l'Agence pour l'énergie qu'elle déploie au service de cette promesse. Je remercie les élus et tous ceux qui – durant ces dix années de gouvernance – ont forgé et porté avec moi le projet d'un outil d'union et de coopération territoriale.
Je crois en la force du collectif et de l'intérêt général, je crois que l'Agence continuera d'en animer la flamme.

Amis, ne creusez pas vos chères rêveries ;
Ne fouillez pas le sol de vos plaines fleuries ;
Et quand s'offre à vos yeux un océan qui dort,
Nagez à la surface ou jouez sur le bord.

Victor Hugo, " La pente de la rêverie "
du recueil Les Feuilles d'automne

© Sylvain Faisan

10 ANS DE MANDAT, 2 PROJETS D'AGENCE, L'HEURE DU BILAN

UN BILAN MARQUÉ PAR LA PRÉSIDENCE DE JEAN-PAUL BRET

Président de l'Agence depuis 2010, Jean-Paul Bret s'apprête à tourner la page en septembre 2020. Une page plus que bien remplie. L'Agence qu'il quitte, désormais quinquagénaire, est très loin de celle qu'il a trouvée dix ans auparavant. En tandem avec deux directeurs successifs, avec l'appui d'une équipe rajeunie et renouvelée, très investi dans le pilotage de l'activité avec les élus du bureau notamment, il a refondé le rapport aux territoires et largement contribué à redresser la barre. Bilan et perspectives.

les étapes 2010 → 2014

D'où on part ? 2010, une agence sur la corde raide

Entre 2008 et 2010, la crise économique met à mal les territoires. L'Agence, perçue comme un bastion technique, voire technocratique, se trouve dans une situation délicate.
Jean-Paul Bret est élu à la présidence dans ce contexte compliqué. Son principal atout ? Il est le président du Pays Voironnais et le maire d'une commune rurale, Le Pin. Une première et un symbole : l'Agence n'est plus pilotée par un élu de l'agglomération grenobloise et elle manifeste sa volonté d'ouverture à la diversité et à la coopération territoriale, à l'échelle du grand bassin de vie.

2010-2014. Nouvelle ambition, nouveau départ

Jean-Michel Evin prend la direction de l'Agence. Il remobilise l'équipe technique et, avec l'équipe politique emmenée par ce président très investi, il impulse une stratégie de reconquête au sein du projet d'Agence (Acte 1 2010-2015). L'Agence est progressivement remise à flots et l'évolution du programme d'activité montre les signes d'un regain de confiance.

2014, année charnière. Une accélération des mutations

C'est une chance pour l'Agence d'avoir solidifié ses bases, car la période qui s'ouvre est pour le moins mouvementée. Trois ans après l'adoption du Projet Acte I sa révision s' impose dans un contexte en profonde mutation : nouvelle gouvernance, nouveau directeur, création de la Métropole et généralisation des EPCI. Les élections de 2014 voient un fort renouvellement des équipes municipales et des exécutifs intercommunaux, et les élus pointent de nouveaux enjeux. L'organisation territoriale est bouleversée par la mise en œuvre de l'Acte III de la décentralisation. La raréfaction de la ressource publique nécessite d'optimiser la complémentarité de l'ingénierie territoriale, au sein des collectivités et entre les outils de l'ingénierie territoriale. Enfin, la loi Alur remet la planification au centre, ouvrant la voie au déploiement des PLUi.

Ce contexte fait émerger de nouveaux défis pour l'Agence qui doit refonder son positionnement et son offre de services, dans un cadre stratégique clair, ambitieux et partagé. Celui du projet d'Agence Acte II, 2015-2020.

le repositionnement de l'agence en 2015

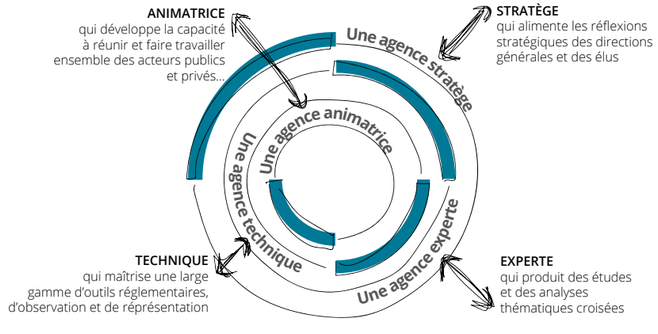

« L'Agence doit être davantage dans le champ de l'anticipation et de l'innovation. »

« L'Agence permet à des territoires d'accéder à l'expertise alors qu'ils n'en ont pas forcément les moyens seuls. Elle organise une forme de solidarité entre les territoires. »

le bilan

Comment les évolutions de l'Agence ont-elles été perçues ?

Ce n'est évidemment pas à l'Agence de le dire.
À la demande du président, un audit a été engagé fin 2019 auprès d'élus et directeurs des collectivités membres. Sur bien des points, l'évolution est perçue de manière positive : l'image de l'Agence s'est grandement améliorée.
La relation au territoire - aux territoires - a fait un grand pas en avant. Restent évidemment des axes d'amélioration, clairement pointés par les personnes auditionnées, à traiter dans le cadre d'un nouveau projet d'Agence.

« L'Agence aura de plus en plus un rôle de tiers médiateur dans des processus complexes. »

« Au-delà de la production des données, il y a, pour les élus, une mission essentielle d'interprétation des données et pour les citoyens, de vulgarisation. »

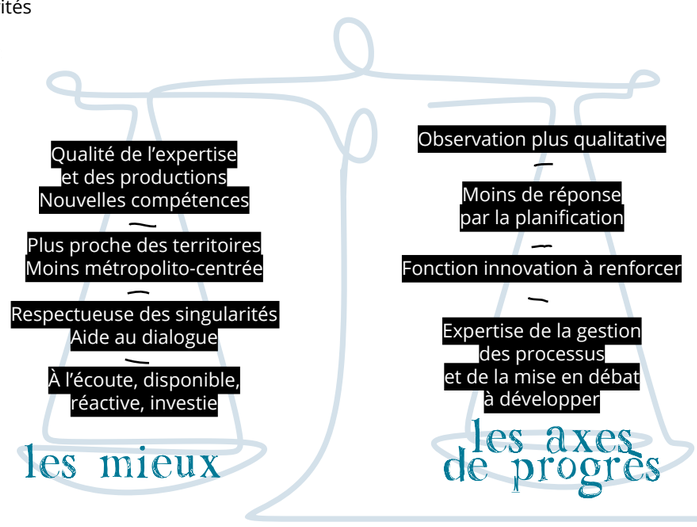

Portrait d'une agence au service des territoires

Six traits forts sont mis en avant qui caractérisent l'Agence :

1. Mémoire du territoire, elle a capacité à capitaliser les expériences et à assurer des continuités
2. Elle travaille à des échelles multiples ce qui lui permet de restituer les problématiques dans le contexte de systèmes de fonctionnements pluriterritoriaux
3. La transversalité de ses approches permet de sortir des démarches en silo parfois observées dans les collectivités
4. Elle met une expertise et des compétences mutualisées au service des collectivités moins outillées
5. Sa capacité à faire (ou à faire avec) donne de la souplesse et de l'agilité à la collectivité
6. Et enfin, elle joue un rôle original d'interpellation et de questionnement pour impulser ou accompagner les réflexions

« L'un des bénéfices de l'Agence c'est aussi son agilité et sa capacité à absorber des variations de charge importantes sans diminuer la qualité de l'expertise. »

LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET STRATÉGIQUE DE L'AGENCE

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est un organisme associatif sous pilotage politique partenarial, fédérant diverses collectivités territoriales. Son programme d'activité, élaboré en concertation avec les membres, est voté chaque année par son conseil d'administration. Le suivi régulier du programme et la préparation des instances sont assurés par le bureau.

ÉTAT

Françoise NOARS
Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL Rhône-Alpes)

Xavier CEREZA
Directeur de la Direction départementale des territoires, représentant le Préfet de l'Isère

Thierry CHAPEL
Directeur de la Direction départementale des territoires, représentant le Préfet des Hautes-Alpes

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Geneviève BALESTRIERI

Catherine HADDAD

Lucille LHEUREUX

Danielle MANTONNIER

Philippe CARDIN
président du conseil scientifique

Vincent FRISTOT
trésorier

Guy GENET

Pierre LABRIET

Yannik OLLIVIER
vice-président

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS (CAPV)

Jérôme BARBIERI

Jean-Paul BRET
président

Luc REMOND

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ (BIC)

Martial SIMONDANT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST (CCBE)

François BROCHIER
secrétaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS (CCMV)

Thomas GUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Jean-Paul CLARET

le relevé des instances

Conseil d'administration (CA) et Assemblée générale (AG)

CA DU 1ER AVRIL
Les comptes de l'année 2019 ont été arrêtés avec un résultat excédentaire. Le programme d'activité 2019, version II, structuré selon les trois axes du Projet d'Agence, a été adopté à l'unanimité, soit un programme à hauteur de 6 750 jours d'activité (JA), dont 1 635 JA socle. Le budget arrêté permet de répondre aux nécessités des PLUi (phase administrative et préparation de leur mise en œuvre), tout en répondant aux besoins des autres membres.

AG ET CA DU 3 JUIN
L'AG a adopté à l'unanimité : les rapports général et spécial du commissaire aux

comptes 2019, les comptes de l'exercice, ainsi que l'affectation du résultat en report à nouveau ; le rapport moral 2018 du président et le rapport d'activité 2018 ; le budget 2019 3e visée (en légère évolution) et le programme d'activité 2019 version III.

CA DU 11 OCTOBRE
Le budget 2019, 4e visée, inchangé, a été arrêté. Le programme d'activité 2019, version IV, comportant quelques évolutions de missions, a été adopté à l'unanimité.

AG ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE, ET CA DU 19 DECEMBRE
L'AG extraordinaire a approuvé à l'unanimité la modification des statuts de l'Agence pour lui permettre de porter l'Observatoire local des loyers (OLL), de répondre aux conditions d'agrément et à la transmission des informations relatives aux contrats de location par les professionnels de l'immobilier. Les premiers éléments de clôture 2019 ont été présentés, faisant ressortir un résultat excédentaire. Les orientations du programme d'activité 2020, version I, ont été adoptées à l'unanimité. La fin de l'élaboration des PLUi a permis de ramener le niveau d'activité à 6 200 JA dont 1 660 jours au socle partenarial.

Le budget prévisionnel 2020, 1ère visée, a été arrêté en CA et adopté à l'unanimité en AG. Présentation a été faite du bilan du Projet d'Agence 2015/2020 réalisé à l'automne à partir d'entretiens d'une trentaine d'élus et techniciens du territoire avant d'être complété début 2020 par des entretiens internes.

BUREAUX
En 2019, le bureau s'est réuni trois fois. Outre les questions d'actualité et de gestion courante, les ordres du jour ont porté principalement sur le bilan de la fin du mandat électoral et le portage des OLL par les agences d'urbanisme avec la préparation des modifications statutaires qui en ont découlé.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Anne GERIN

Annick MERLE

Christian COIGNÉ
vice-président

Jean-Loup MACÉ

Bernard PERAZIO

Christian RIVAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Laurence THERY

Henri BAILE
vice-président

Gérard COHARD

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN (SMTC)

Françoise GERBIER

les membres élus au bureau

SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE COMMUNAUTÉ (SMVIC)

Isabelle DUPRAZ-FOREY

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE (EP SCOT)

Laurent THOVISTE

Mise à jour janvier 2020

2019

LES PARTENAIRES & LES RÉFÉRENTS

janvier 2020

RÉFÉRENTS TERRITOIRES

Benoît Parent
benoit.parent@aurg.asso.fr

Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr

Audrey Daste
audrey.daste@aurg.asso.fr

Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr

Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr

Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr

Dorian Martin
dorian.martin@aurg.asso.fr

- État / DDT / DREAL
- Conseil départemental de l'Isère
- Établissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble
- Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (Smmag)
- Grenoble-Alpes Métropole
- Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- Communauté de communes Le Grésivaudan
- Communauté de communes de Bièvre Est
- Communauté de communes Bièvre Isère Communauté
- Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- Communauté de communes du Massif du Vercors
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse

AUTRES RÉFÉRENTS

- ABSISE
- ADEME
- ARS
- EPFL D
- EPORA
- Parc naturel régional du Vercors
- Parc naturel régional de Chartreuse
- Syndicat Mixte d'élaboration du SCoT de l'aire gapençaise
- Ville de Grenoble et d'Échirolles
- Université Grenoble Alpes

Françoise Pichavant
francoise.pichavant@aurg.asso.fr

Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr

Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr

Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr

Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr

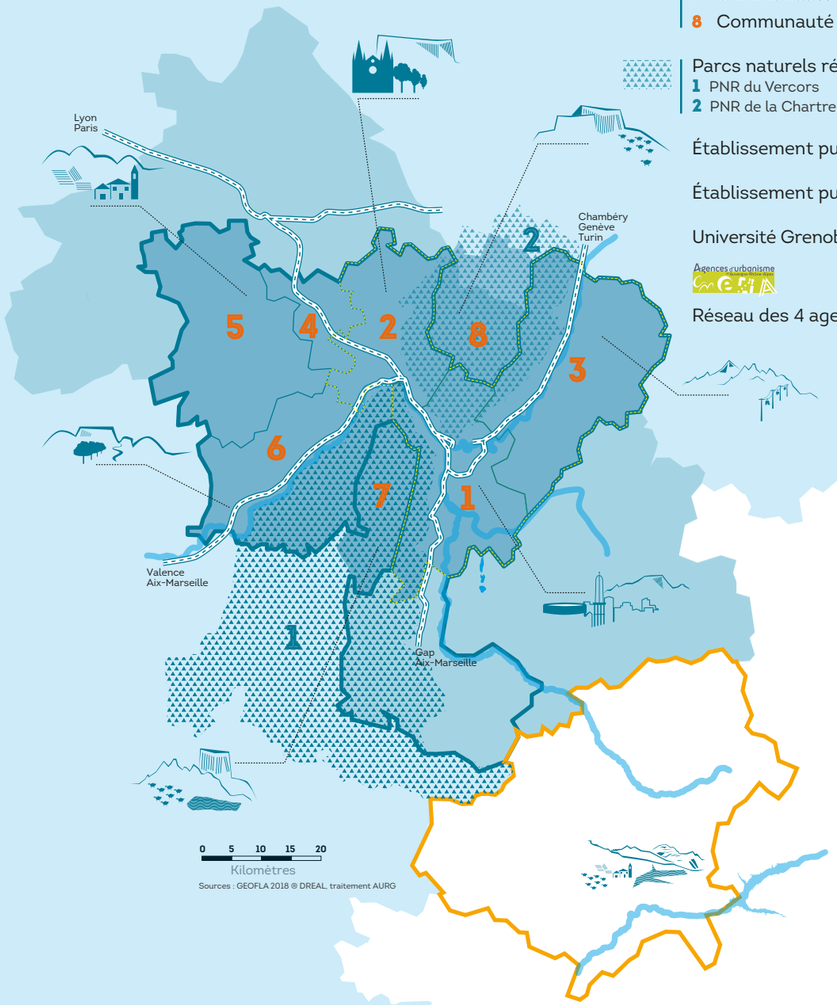

LES PARTENAIRES ET/OU TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

- État (dont DREAL, DDT38, DDT05, ADEME, ARS...)
- Département de l'Isère
- EP SCoT de la Grande Région de Grenoble
- Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise
- SMMAG : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

EPCI
1. Grenoble-Alpes Métropole
2. Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
3. Communauté de communes Le Grésivaudan
4. Communauté de communes Bièvre Est
5. Bièvre Isère Communauté
6. Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
7. Communauté de communes du Massif du Vercors
8. Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Parcs naturels régionaux (PNR)
1. PNR du Vercors
2. PNR de la Chartreuse

Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL.D)

Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)

Université Grenoble Alpes (UGA)

Agences d'urbanisme

Réseau des 4 agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes

L'ÉQUIPE

1er janvier 2020

DIRECTION GÉNÉRALE
Benoît Parent
Renée Wessels
Florence Duband

Stratégies, territoires et montagne
Frédéric Pontoire
Dorian Avenet | Olivier Bontemps
Colombe Buevoz | Kader Boukerrou
Philippe Couillens | Audrey Daste
Tiphaine David | Samuel Victor
Sébastien Tixier[1]

Modes de vie, activités économiques et société
Françoise Pichavant
Ronan Anthoine | Olivier Baills
Sam-Soan Bailly-Larre | Julien Clémenti
Vincent Escartin | Lucas Jouny
Fabien Martinez | Déborah Sauvignet
Alicia Turc | Éric Vinouze
Léna Boudin | Yatina Calixte[1]

Administration support
Isabelle Beaudoing | Denis Biguet
Béatrice Garcia | Pascale Michel

29 **27**

56 salarié·e·s
dont **1** apprentie

40 ans
en moyenne

Axe 1 — Accompagner les DÉMARCHES PROSPECTIVES et l'INNOVATION TERRITORIALE

Axe 2 — Participer à la PLANIFICATION et à l'ÉLABORATION des STRATÉGIES TERRITORIALES

Axe 3 — Renforcer l'EXPERTISE THÉMATIQUE au SERVICE des POLITIQUES PUBLIQUES

Communication, documentation et valorisation
Anne Quantin-Pottecher
Caroline Leroy | Julie Villard
Sophie Le Curieux-Belfond[1]

Transitions environnementales et mobilités
Murielle Pezet-Kuhn
Constant Berrou | Fabien Daumark
Fatima Deffous | Clément Dreveton
Gabriel Jourdan | Elsa Liégeois
Cédric Lomakine | Hugues Merle
Amélie Miqueau | Marie Pesenti
Isabelle Reynaud

Fabrique du cadre de vie
Emmanuel Boulanger
Noémie Bénézeth | Christophe Bilic
Olga Braoudakis | Nathalie Henner
Jan Kaczorowski | Dorian Martin
Manon Sajaloli | Florent Sion
Charlène Chun-Hung-Kee[1] | Amélie Garnier[1]
Sarah Benziane[2]

[1] CDD
[2] Apprentissage

L'ESPACE DES PROJETS

Axe 1 → Axe 2 → Axe 3

Axe 1 — Accompagner les DÉMARCHES PROSPECTIVES et l'INNOVATION TERRITORIALE

Appui aux réflexions de recomposition territoriale
- Coopérations métropolitaines
- Réflexions organisation mobilité
- Étude centralités (Sillon alpin, Aura, Isère)

Identification de la vulnérabilité des systèmes et recherche de nouveaux modèles
- Valorisation étude économie territoriale
- Transition énergétique (Biennale Grenoble)
- OBS'y
- Exploitation Ibest 2 - Bien-être
- Projections démographiques
- Modalisation des déplacements

Innovation
- Conseil scientifique
- Festival Transfo / French Tech in the Alps
- Grand A

Veille-Méthodologie
- Participation clubs Fnau
- Club PLUi régional (réseau A4)
- Guide réglement PLUi

Axe 2 — Participer à la PLANIFICATION et à l'ÉLABORATION des STRATÉGIES TERRITORIALES

Contribution à l'élaboration des documents d'urbanisme
- SCoT (Grande région de Grenoble, aire Gapençaise)
- PLUi (Massif du Vercors, Grenoble-Alpes Métropole, Bièvre Isère, Bièvre Est, Cœur de Chartreuse)
- PLU Chamrousse

Contribution à l'élaboration de stratégies territoriales
- Charte du PNR Vercors
- Revitalisation Cœur de ville
- Schéma de développement universitaire métropolitain

Contribution à l'élaboration des projets urbains
- Urbanisme de projet (OAP, études urbaines)
- Démarche écoquartier

Axe 3 — Renforcer l'EXPERTISE THÉMATIQUE au SERVICE des POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques environnementales
- Travaux sur les corridors écologiques (SRCE, contrat vert et bleu)
- Accompagnement PCAET
- Zone Atelier Alpes pour la transition écologique
- Système alimentaire territorial, agriculture

Économie territoriale
- Schéma de développement des espaces économiques (Grésivaudan)
- Expertise foncière, schéma zones d'activité (Voironnais, SMVIC)
- Études commerciales (Métropole, Grésivaudan)

Mobilité
- Accompagnement politique de mobilité dont EFG (Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais)
- Réflexion sur les espaces publics
- Étude de logistique urbaine, stationnement
- Connaissance des pratiques de mobilité, flux et TC (observatoire des déplacements, EMD)
- Assistance aux nouvelles mobilités dont autopartage, électromobilité

Habitat
- Stratégie d'habitat territoriale (Voironnais, Métropole, Département)
- Appui observation départementale de l'habitat et copropriétés (Métropole)
- Observatoire territorial du logement des étudiants (Sillon alpin)
- Observatoire local des loyers (Métropole)

Cohésion sociale et territoriale
- Appui aux politiques de cohésion sociale et urbaine
- Accompagnement PNRU
- Analyse des besoins sociaux, études sur les équipements
- Intégration des enjeux de santé

Politiques foncières
- Observatoire foncier partenarial de l'Isère
- Études de gisement foncier / Appui à la définition de stratégie foncière
- Appui aux opérateurs fonciers (urbanisme opérationnel)

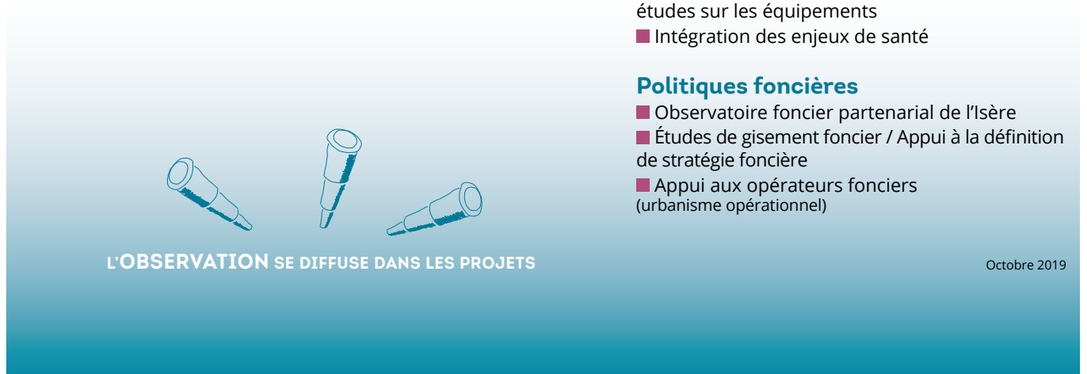

RAPPORT FINANCIER

2019 était la quatrième année de mise en œuvre du Projet d'Agence Acte II 2015 – 2020.
Dans cette dernière ligne droite avant l'approbation des cinq PLUi en cours, l'impact sur le programme d'activité a été important. Mais comme les années précédentes, l'Agence s'est attachée à assurer le meilleur niveau de réponse à la diversité des attentes et besoins de l'ensemble de ses membres.

COTISATIONS

La cotisation d'adhésion permet à l'ensemble des membres de l'Agence de bénéficier des services du socle commun et d'inscrire des missions au programme partenarial qui font l'objet d'une subvention.

À combien se monte cette cotisation d'adhésion ?

- Intercommunalités : la cotisation est fixée à *85 centimes d'euros par habitant*, à l'exception de Grenoble-Alpes Métropole pour laquelle elle s'élève à *1,30 euro par habitant*.
- Communes membres d'une intercommmunalité adhérente : *gratuité.*
- Communes non-membres d'une intercommmunalité adhérente : *1,30 euro par habitant*.
- Autre membres (Département, syndicats mixtes, PNR…) : *la cotisation se monte au quart de leur participation totale*.
- Personnes morales (Caf, Ademe, Université…) : *500 euros*.

Grenoble-Alpes Métropole
1,30€/

Autres EPCI
0,85€/

Cotisation des autres partenaires
25%

SUBVENTIONS, ÉVOLUTIONS ET PARTICULARITÉS

Le montant d'une journée d'activité est fixé à 760 euros depuis 2010.
Au cours du mandat écoulé, l'élaboration des PLUi a conduit à une augmentation importante du nombre de jours d'activité inscrits au programme partenarial. Les élus de l'Agence ont décidé d'adapter le modèle financier selon une double logique : garantir la stabilité de l'association et alléger le poids financier représenté par les PLUi pour les intercommunalités concernées. Ces dernières ont bénéficié pour partie d'un coût de journée forfaitaire minoré pour l'élaboration de leur document.

environ 6950 jours affichés dans la version définitive du programme 2019 dont 1635 jours socle

clôture 2019

Cotisations	1 210 K€
Subventions des partenaires	3 756 K€
Sous-total	4 966 K€
	5 021 K€ de recettes.
Recettes taxables	43 K€
Diverses	12 K€
total	5 021 K€

Frais de personnel (masse salariale)	4 114 K€
Frais de fonctionnement	828 K€
Sous-total	4 942 K€
	4 987,5 K€ de dépenses.
Dotation aux provisions	45,5 K€
Résultat	33,5 K€
total	5 021 K€

33,5 K€ de résultat en 2019

répartition des recettes par membres en 2019

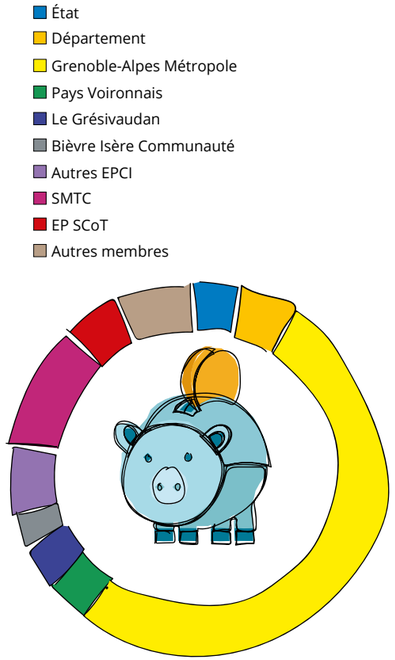

évolution du financement par type de membre

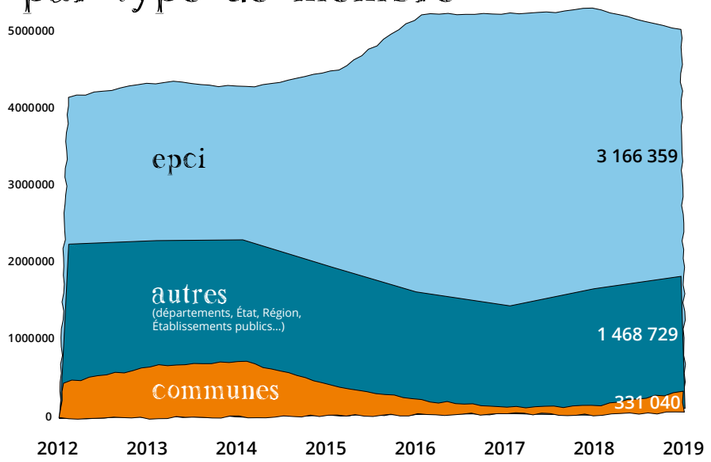

répartition des jours d'activité par membre en 2019

6 950 jours d'activités (JA) environ dont 1 635 de socle partenarial (adhésions)

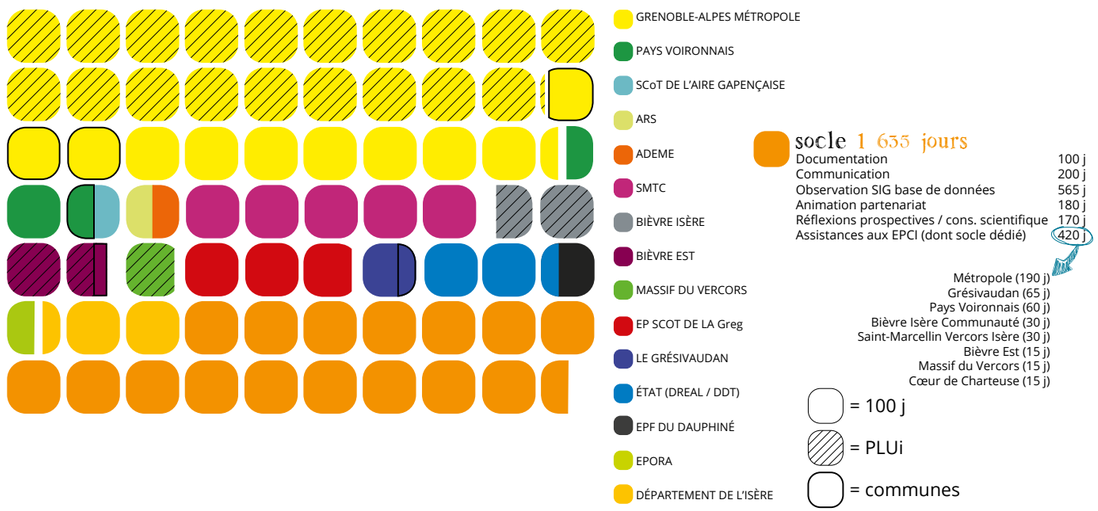

UNE AGENCE POUR QUOI FAIRE ?

Si la crise sanitaire n'était pas venue bouleverser les calendriers (n'était-ce que cela), le rapport d'activité 2019 serait paru comme habituellement avant l'été et sans doute, les lignes qui suivent auraient-elles eu une tonalité un peu différente. Pour autant, au cours de la décennie passée, la succession ininterrompue de crises sociales, économiques, financières, environnementales, à l'échelle locale ou internationale, traduit un emballement de plus en plus complexe à endiguer tant il est systémique. Les réponses ne peuvent pas être dans la réaction mais nécessitent une révision des pratiques, des analyses, des productions, voire même du positionnement de l'Agence.
Benoît Parent, le directeur, apporte son regard.

Benoît Parent, quelle est votre analyse ?

En 2019, l'Agence était focalisée sur son objectif majeur du mandat : l'approbation des six PLUi dont l'élaboration ou l'animation lui était confiée. Pour autant, n'étant ni sourde, ni aveugle, ni coupée du monde loin de là, elle était parfaitement en veille et en vigilance sur les grandes mutations en cours. C'est d'ailleurs, par-delà ses compétences techniques et ses expertises thématiques, ce qui est attendu d'elle. Sa force d'observation et d'analyse, sa compréhension des phénomènes, son insertion dans les réseaux de réflexion et de prospective, sa capacité à impulser et nourrir les débats, font d'elle un acteur reconnu et nécessaire à l'échelle locale. Pas plus que d'autres, elle n'a la science infuse ni la préscience de l'avenir. Mais elle travaille beaucoup, avec d'autres et en permanence, à construire la connaissance et à fournir des éléments d'éclairage qui viennent nourrir et soutenir, autant que possible, l'action publique. Ainsi par exemple est-elle investie dans la candidature Grenoble Capitale verte et son comité scientifique, ou dans un important travail de veille sur les modes de vie, qui permettent d'appréhender collectivement les marches à franchir.

Concrètement, cela se traduit comment ?

Les PLUi, toujours eux, sont un exemple majeur. Comment pourrait-on - aujourd'hui moins que jamais - faire de la planification en ignorant tout de l'évolution des sociétés, en faisant fi des enjeux environnementaux et climatiques, sans une connaissance approfondie du territoire, dans la complexité de ses interactions internes mais aussi avec le monde qui l'entoure ? C'est toute la richesse et la pertinence de nos interventions et la raison pour laquelle, pour beaucoup d'acteurs locaux, l'élaboration des PLUi aura agi comme un révélateur : de la diversité des savoir-faire de l'Agence, de l'étendue de ses compétences, de sa capacité à mixer les disciplines dans les projets, à savoir prendre en compte les spécificités des territoires en les intégrant à des enjeux plus globaux, à élargir le regard et à rebondir quand les situations évoluent. Les documents ont été livrés à temps, nous nous y étions engagés. Pour autant, loin d'être une fin en soi, ils constituent un socle solide pour la suite, le temps de la mise en œuvre. C'est le plus important : pour travailler ensemble et être efficaces dans un contexte aussi incertain et exigeant, toutes les forces seront requises. L'Agence en fait partie et elle est mobilisée.

L'Agence a fait la démonstration de son utilité. Et maintenant ? Est-elle prête à accompagner les acteurs publics dans ce « nouveau monde » qui les attend ?

Dire que l'on est prêt alors que jamais la visibilité sur l'avenir n'aura été aussi faible, serait présomptueux. Je dirais que l'on multiplie les dispositions pour l'être et pour rendre le meilleur service possible à nos membres dont les responsabilités sont lourdes. L'Agence existe depuis plus de cinquante ans. Elle a été de toutes les étapes de la construction de l'agglomération, puis de la métropole et de l'aire grenobloise, ce territoire multidimensionnel qui fait sens pour la vie des habitants. Un territoire alpin extrêmement varié, qui profite de la dynamique métropolitaine autant qu'il lui procure de très nombreuses ressources et contribue à sa valeur globale. Cet « outil mémoire » qu'est l'Agence, qui observe, analyse, enregistre la connaissance, mutualise les méthodes, croise les réflexions et les expériences, constitue un bien commun précieux sur lequel s'appuyer. Mais cela ne suffit pas.

C'est pourquoi l'Agence est en veille permanente sur les évolutions, les enjeux, les recherches de solutions et d'innovation, et professe le décloisonnement, le débat et l'interaction tous azimuts. Avec son conseil scientifique pluridisciplinaire, elle est en prise directe avec l'Université, la Recherche, la dynamique étudiante. Présente dans de nombreux réseaux locaux et nationaux, notamment Popsu, la Fnau et l'ADGCF, elle est en vigilance permanente et enrichit sans cesse ses expertises. Avec Grand A, son projet éditorial et événementiel, elle ouvre une large scène de débat où l'ensemble des acteurs du territoire peuvent partager les grandes questions sur lesquelles nous devons d'urgence nous positionner et agir.
Il y a deux ans, l'Agence explorait la résilience, en tant que stratégie globale pour surmonter les chocs ; l'an dernier c'était le numérique, dont on a vu la montée en puissance dans le contexte du confinement. Cette année, c'est l'efficacité et la sobriété énergétique qui sont au programme. Cela représente un investissement lourd pour l'Agence, en marge de la mise en œuvre de son programme d'activité, mais plus que jamais essentiel pour favoriser les bons aiguillages dans le dédale de complexité et d'incertitude qu'est l'avenir. Un investissement qu'elle entend renforcer encore en proposant d'impulser une plateforme des prospectives et des stratégies.

Une plateforme des prospectives : de quoi s'agit-il ?

L'idée est d'initier un processus prospectif nouveau, exploratoire et modulaire, au fil de l'eau, une invitation à se projeter ensemble dans les mutations et questionnements d'un monde contraint à se renouveler radicalement. On veut à la fois se préparer aux évolutions prévisibles (établies par les scientifiques, comme les modélisations climatiques) ; faire face aux incertitudes temporelles (on sait quoi, mais pas quand, par ex. l'échéance de la disponibilité des ressources) ; faire face aux incertitudes totales qui, à l'image de l'expérience récente, sortent de notre cadre conceptuel par leur brutalité. Selon les cas, ces phénomènes appellent des stratégies d'adaptation, de transition ou de résilience.
Peut-on, et si oui, comment et avec qui, les construire ? C'est tout un travail collectif et fédérateur d'objectivation et d'identification des enjeux autant que de renouvellement des pratiques qu'il conviendrait de mettre en place sans tarder ; et c'est la proposition que formule l'Agence pour ces prochaines années. Avec l'objectif de repenser collectivement les stratégies de politiques publiques locales et la planification sur des fondements souples et adaptables, en partageant les analyses et les solutions, afin de sortir des voies tracées par la prospective et les modèles de développement classiques. Une prospective du *« quoi »*, mais aussi du *« comment »*. J'ajouterais enfin l'impérative nécessité d'associer tous les territoires, en jouant la carte du trio ville-campagne-montagne et de leurs ressources complémentaires : ce sera certainement la carte-maîtresse des transitions sur notre grand territoire.

UN OUTIL COOPÉRATIF ET PLURITHÉMATIQUE

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, espace associatif de coopération, d'étude et d'échange entre collectivités et acteurs publics du territoire, intervient pour le compte de ses membres et dans le cadre d'un programme d'activité mutualisé, dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement. C'est ainsi que depuis plus de 50 ans, elle observe, éclaire, planifie et accompagne le développement des territoires de la grande région grenobloise.

qui rassemble-t-elle ?

Association loi 1901 dont **les missions sont prévues par l'article L 132-6 du Code de l'urbanisme**, l'Agence compte parmi ses membres plusieurs EPCI de l'aire grenobloise, mais aussi l'État, quelques communes, le Département de l'Isère, les EP-SCoT de la Grande région de Grenoble (Greg) et de l'Aire Gapençaise, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), les PNR du Vercors et de la Chartreuse, les Établissements publics fonciers (EPF) du Dauphiné et de l'Ouest Rhône-Alpes (voir carte du partenariat p. 11). Elle est **membre de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau)** qui regroupe une cinquantaine d'organismes.
Au cœur des systèmes territoriaux, l'Agence déploie également son expertise à l'échelle régionale au sein du **réseau des quatre agences Auvergne-Rhône-Alpes (urbA4)** avec la mise en œuvre d'un programme d'études mutualisé.

que fait-elle ?

L'Agence anime des observatoires partenariaux et des ateliers, elle mène des études, et elle développe des éclairages stratégiques au service de la décision des élus. Dans le cadre de son programme d'activité partenarial, elle accompagne ses membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, des documents d'urbanisme et des projets de territoire, dans leur grande diversité de contenu et d'échelle. Pour cela, elle mobilise une équipe et des compétences pluridisciplinaires dans douze principaux secteurs d'activité.

comment fonctionne-t-elle ?

L'Agence tire sa légitimité première de sa représentation politique avec laquelle elle entretient des liens étroits et permanents.
Les instances permettent de suivre tout au long de l'année l'actualité des projets et d'en ajuster la programmation. Cette implication de l'échelon politico-stratégique, couplée avec les échanges techniques ou scientifiques, donne une impulsion forte à l'action de l'Agence et conduit à sortir des méthodologies standardisées pour se renouveler, progresser et s'enrichir mutuellement.
Le programme d'activité mutualisé, élaboré en concertation avec les membres, est voté chaque année par le Conseil d'administration. Le suivi régulier de ce programme et la préparation des instances (CA et AG) sont assurés par le bureau.
Les représentants des membres de droit et des membres actifs ont voix délibérative au sein de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau.

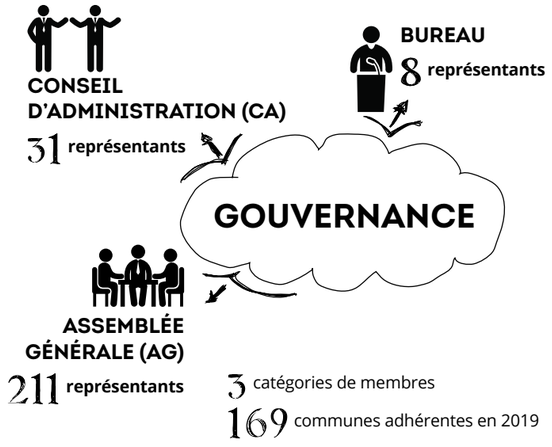

Retrouvez les statuts, le détail du partenariat et de la gouvernance sur ***www.aurg.fr***

12
grands secteurs d'activité

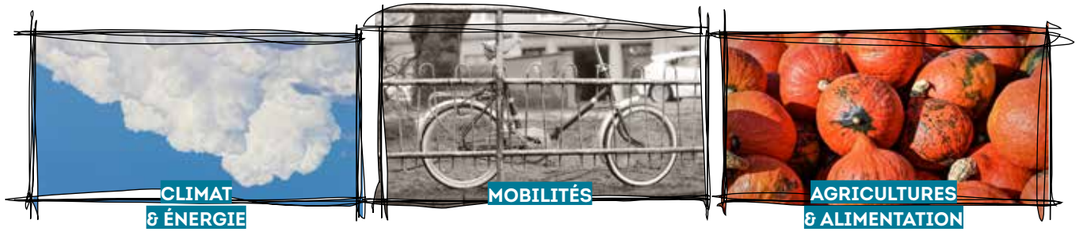

Retrouvez le détail des thématiques sur ***www.aurg.fr***

En 2017, la gouvernance de l'Agence a voulu exprimer les valeurs et les engagements de l'association « au service du bien commun territorial ». Un manifeste exprime la philosophie et pose les fondements de l'action, traduits à travers cinq engagements.

Un manifeste

Projet d'Agence, le manifeste 2017

(SE) CONNAITRE ET (SE) COMPRENDRE, C'EST CAPITAL

Nos territoires sont en transition.

Bien au-delà des cadres et limites institutionnels, des écosystèmes territoriaux se forment et se transforment, complémentaires, interdépendants, soumis à influences.
Comment, dans cette grande complexité, concevoir des politiques publiques plus efficaces, plus coopératives et concertées, aux bonnes échelles ?
C'est bien l'objet et l'ambition de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise que de contribuer à la connaissance, à la compréhension et au développement de ces territoires aussi singuliers que pluriels où l'on vit, où l'on bouge, en évolution permanente.
Poser les bonnes questions ; observer et analyser ; mettre en dialogue ; partager l'expérience et la connaissance ; projeter les mutations : telle est sa mission.
Depuis 50 ans, l'action de l'Agence s'enracine dans les histoires et se déploie dans les futurs des territoires de notre grande région alpine.
Du minuscule au majuscule, du cœur aux franges, entre confrontation des regards et recherche de visions partagées, là où les logiques parfois se heurtent mais aussi s'articulent, l'Agence pose des constats, ouvre des pistes, accompagne les acteurs.
Une agence experte, humaine et fédératrice, à l'écoute du politique, à l'appui du technique, au service du mieux vivre de tous.
Tel est son engagement.

et cinq engagements (nos 5i)

*> Accompagner l'**I-MUTATION** des territoires, en mobilisant les datas, en développant les services, et en soutenant le développement partagé des territoires ruraux et urbains intelligents de demain.*

*> Capitaliser notre **IDENTITÉ ALPINE**, pour valoriser notre expertise des territoires de montagne et de leur interrelation à la métropole, et en faire un levier d'ouverture à de nouveaux partenariats et projets.*

*> Valoriser et partager l'**INFORMATION**, pour décrypter, expliciter, mettre en perspective les données et analyses, de sorte à construire, nourrir et partager une culture du grand territoire avec tous ceux qui contribuent à son développement.*

*> Alimenter l'**INTELLIGENCE TERRITORIALE**, grâce à une veille stratégique et des analyses thématiques, pour aider à la compréhension des phénomènes à l'œuvre et éclairer les choix politiques.*

*> Développer l'**INTERACTION**, au sein d'espaces de dialogue et de coproduction favorisant l'élaboration de projets partagés et les coopérations territoriales, aux bonnes échelles.*

quelle est son offre de service ?

Poser les bonnes questions. Observer sur le temps long, comprendre et analyser. Dénouer la complexité. Mettre en dialogue les acteurs et les territoires. Planifier et mettre en projet. Partager l'expérience et la connaissance territoriale. Éclairer. Guider. Projeter… L'offre de service de l'Agence d'urbanisme s'élargit et s'adapte en permanence pour mieux répondre aux évolutions des modes de vie, des enjeux de demain, et accompagner l'élaboration de politiques publiques plus efficientes et coordonnées, aux bonnes échelles.

OBSERVER

DÉCRYPTER LES TERRITOIRES ET FORGER UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE

PLANIFIER

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TERRITOIRE

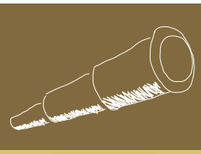

PROJETER

AIDER À ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS ET PRÉPARER LES TRANSITIONS

ANIMER

FACILITER LE DIALOGUE, LES ÉCHANGES ET LA DÉCISION

PARTAGER

NOURRIR LES RÉFLEXIONS, VALORISER LES EXPÉRIENCES ET DIFFUSER L'INFORMATION

Retrouvez le détail de l'offre de service sur ***www.aurg.fr***

OBSERVER

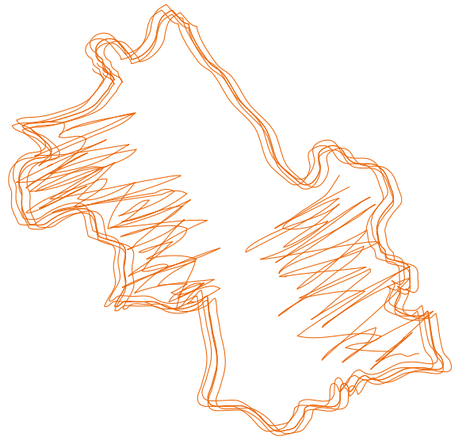

DÉCRYPTER LES TERRITOIRES ET FORGER UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE

L'observation dans toutes ses dimensions, spatiales, temporelles et thématiques, quantitatives et qualitatives, est au fondement de l'activité de l'Agence, au sein de réseaux actifs. Observer, décrypter, pour agir mieux et plus efficacement, mettre en perspective le local et le global, mutualiser la connaissance dans un monde qui bouge à vitesse accélérée : l'Agence s'attache à développer de nouvelles approches et de nouveaux outils, croiser les regards, s'ouvrir à la diversité, produire des indicateurs innovants, favoriser la comparaison et l'évaluation… Faisant appel à de nombreuses formes et sources de données grâce à **un système d'information territorial (SIT) performant,** ses analyses se déclinent de la micro à la grande échelle, et croisent les différentes thématiques de l'aménagement du territoire.

PROJETS 2019

page 24

L'INTERVIEW

Emmanuel Boulanger et Françoise Pichavant

Sophie Robert

pages 27 à 29 et 38

FOCUS

L'activité touristique à la loupe

La base de données des SIT

Une stratégie pour la biodiversité de la métropole

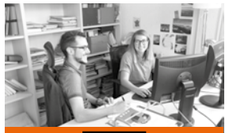

page 30

EXPERTISE

Administrateur·trices de données

pages 26 et 31 à 33

BRÈVES

Les toiles de l'observation territoriale

Sécurité, quel bilan ?

La mobilité des Gapençais

La Métropole lance un observatoire dynamique des charges foncières

Un observatoire foncier du PLH du Pays Voironnais

Échirolles en chiffres, cahier habitat

La gouvernance de l'OLL évolue

Les rez-de-chaussée commerciaux dans la métropole

page 34

L'ÉVÈNEMENT

Enquête mobilité EMC², c'est parti

page 36

PUBLI

Productif l'Obs'y ?

La première Lettre de l'immobilier tertiaire grenoblois

page 39

GROS PLAN

BIODIVERSITÉ
Observation de l'écrasement de la faune

L'interview

Emmanuel Boulanger
Responsable Fabrique du Cadre de vie
Directeur d'études Habitat / Cohésion sociale

Françoise Pichavant
Responsable Modes de vie, Activités économiques et Société
Directrice d'études Observation

UNE VEILLE CONTINUE POUR SE TENIR EN VIGILANCE

Sur le temps long, l'observation de l'évolution des territoires et des modes de vie aux différentes échelles permet de déceler les grandes tendances à l'œuvre dans l'aire grenobloise. Depuis un demi-siècle, cette connaissance fine capitalisée par l'Agence aide les élus à construire les politiques publiques. Sur le temps court, l'observation est mobilisée pour identifier les géographies et les territoires les plus vulnérables aux aléas et aux crises qui surviennent sans prévenir.

L'observation est une mission historique de l'Agence. Pourquoi est-elle fondamentale ?

Françoise Pichavant

Pour aider les élus dans l'élaboration de leurs politiques, nous avons besoin d'objectiver l'analyse du territoire, identifier ses atouts et ses fragilités, comprendre sa trajectoire. Quand les modes de vie sont en perpétuelle évolution et de plus en plus fragmentés, ce regard « scientifique » fondé sur l'observation est indispensable pour appréhender le fonctionnement des territoires. À l'Agence, notre système d'information territorial nous permet de décrire l'aire grenobloise à différentes échelles et sous de multiples facettes, d'en suivre l'évolution et d'établir des comparaisons avec la dynamique d'autres territoires. Pour enrichir cette approche quantitative, nos diagnostics sont souvent complétés par des analyses qualitatives afin de mieux comprendre les pratiques et les usages, les perceptions et les ressentis… Elles permettent par exemple d'observer les réactions des individus dans un contexte précis ou face à une situation.

> " L'observation permet de repérer les cycles et les basculements, en articulant des phénomènes conjoncturels et des tendances structurelles. "

Emmanuel Boulanger

L'observation a pleinement sa place pour aider au dialogue entre collectivités territoriales en produisant des représentations partagées des fonctionnements territoriaux sur de grands espaces. Elle permet d'appréhender les logiques de périurbanisation ou de ségrégation résidentielle dans un bassin d'habitat élargi, de pointer les atouts et les déséquilibres d'une zone d'emploi répartie sur plusieurs périmètres intercommunaux. Mettant en lumière les flux et les interdépendances entre territoires, elle s'avère nécessaire pour élaborer les stratégies de territoires aux échelles intercommunales ou à celle du SCoT, et pour favoriser la gouvernance interterritoriale.

En quoi est-ce si important de disposer de données et analyses sur le temps long, aujourd'hui plus que jamais ?

FP

Spontanément l'individu est dans le court terme et il va penser son futur à partir de ce qu'il vit au quotidien. Observer les éléments sur le long terme est par conséquent extrêmement important. La connaissance du passé est utile pour identifier les caractéristiques structurelles de l'aire grenobloise, anticiper les évolutions et apprécier ses fragilités. Par exemple, la crise économique de 2008 avait mis en lumière une forme de dépendance aux décisions externes du fait de la forte présence internationale. Notre connaissance du tissu économique local et des secteurs d'activité les plus impactés par la crise de la Covid 19 nous permet d'identifier les territoires nécessitant une vigilance particulière.

EB

L'observation permet de repérer les cycles et les basculements, en articulant des phénomènes conjoncturels et des tendances structurelles. Nous suivons tout ce qui a trait au niveau de vie et à l'évolution de la situation économique et du marché immobilier dans les territoires : revenu des ménages, emploi, parcours résidentiel… Une grande tendance est le maintien au long cours des inégalités sociales et territoriales, même si les différentes crises leurs donnent une acuité particulière. La décennie 2000 combinant le coût élevé du pétrole et la hausse de l'immobilier a mis en exergue l'exode périurbain des classes moyennes et la précarité énergétique. La crise sanitaire récente a souligné les fortes inégalités face à la santé, au logement, et a mis en relief les questions de scolarité et d'accès au numérique. L'emprise omniprésente du numérique est d'ailleurs une autre tendance lourde, qui révolutionne de manière exponentielle les modes de vie et de travail, les mentalités… et dont on mesure encore mal les nouveaux vecteurs de précarité.

Retrouvez ***L'écosystème local de l'observation*** sur ***www.aurg.fr***

FP

Cette révolution renforce le rôle de l'observation car l'information circule au point qu'on parle d' « infobésité » ! Notre rôle en tant qu'Agence est important pour aider à trouver la bonne information car celle-ci n'est plus hiérarchisée. Aujourd'hui nous avons besoin d'objectiver le numérique en relation avec notre métier et en observant les impacts aussi bien dans la vie quotidienne des gens, leur manière de travailler, que dans les politiques publiques.

Comment l'Agence s'adapte-t-elle aux nouveaux outils ?

FP

Nous adaptons en continu l'outil informatique pour faciliter la gestion des données, approfondir l'analyse statistique et cartographique, afin de partager efficacement nos ressources avec nos partenaires. Nous sommes toujours en veille sur les innovations techniques ou méthodologiques que nous adaptons avec nos moyens, en nous impliquant dans les réseaux locaux comme l'OBS'y, les universités, et les réseaux nationaux de spécialistes de l'observation comme la Fnau et l'Insee… L'Agence a par exemple engagé en 2019 une démarche exploratoire pour exploiter de nouvelles sources d'informations à partir de plateformes numériques sur les déplacements, les loisirs ou encore le tourisme. Elle anime des ateliers d'étudiants sur des sujets émergents et elle renouvelle ses méthodes de travail, en particulier sur l'observation « sensible ».

> " Nous développons aussi l'outil « toile des acteurs » qui consiste à repérer tous les acteurs d'une thématique… "

EB

Un dispositif d'observation qualitative originale est par exemple mis en place sur les Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles, pour suivre l'évolution du ressenti des habitants par rapport au projet de rénovation urbaine d'ampleur qui va se réaliser ces dix prochaines années. Deux cohortes de quarante habitants seront interrogées chaque année par des sociologues pour appréhender l'impact des actions sur leur qualité de vie. L'Agence analysera ces évolutions au long cours.

FP

Nous développons aussi l'outil « toile des acteurs » qui consiste à repérer tous les acteurs d'une thématique en les catégorisant selon leur mission. La toile des acteurs du développement économique vient d'être achevée : elle identifie ceux qui financent des projets, qui réalisent des études, qui font du marketing… Sont en cours la toile des acteurs de l'énergie, celle de la biodiversité, de l'habitat. Ces outils nous permettront localement de mieux comprendre les interactions. Nous avons d'ailleurs réalisé la toile des acteurs de l'observation, accessible sur le site Internet de l'Agence. Sur un champ aussi vaste, il est important de savoir qui fait quoi.

LE REGARD DE…

Sophie Robert
Cheffe du Service observation, documentation, évaluation du Département de l'Isère

Quelles sont les attentes du Département en matière d'observation ?

L'Agence nous accompagne de longue date sur les dispositifs d'observation au sein du Département : l'Observatoire des déplacements, le Plan départemental de l'habitat, l'Observatoire foncier partenarial de l'Isère. Nous faisons aussi appel à elle pour réaliser certaines études ponctuelles, par manque de temps ou de technicité, par exemple celle sur la fragmentation socio-spatiale ou, en 2019, l'étude sur la caractérisation des villes moyennes de l'Isère. Pour nous, la plus-value de l'Agence tient au fait de sa continuité dans l'accompagnement, dans son aide à l'analyse, sa capacité à faire parler les données dans une approche pluridisciplinaire. Son troisième rôle, qui est aussi pérenne, est l'accompagnement de l'Observatoire du Département de l'Isère. Nous travaillons en commun, l'Agence nous aidant dans l'approche prospective et nous permettant d'enrichir certains diagnostics par des apports méthodologiques annualisés. Cette dynamique partenariale dure depuis longtemps. Enfin, nous sommes attentifs aux productions de l'Agence. Ses diagnostics territoriaux, à l'image de ses cartographies dynamiques, constituent une matière de base et font partie de nos outils premiers.

Avez-vous une attente de renouvellement ?

L'Agence se renouvelle dans ses approches, sur la manière de traiter les données et de répondre chaque année à nos demandes. **S'il y a une attente pour l'avenir, mais nous n'en sommes qu'aux prémices de la réflexion, c'est celle d'un appui pour nous aider à développer un pôle de prospective.** Enfin, nous devons travailler avec l'Agence pour optimiser la diffusion des études et de tout le travail qu'elle produit pour porter davantage cette matière très riche dans les territoires. C'est déjà le cas : la philosophie de l'observation est d'être vraiment au service de l'action, des politiques publiques, avec des outils qui aident encore au plus près la décision.

Brèves

L'écosystème de l'observation territoriale, 2020

LES **TOILES DE L'OBSERVATION** TERRITORIALE

Au cœur des fonctions de l'Agence, l'observation territoriale irrigue l'ensemble des projets. Pour autant l'Agence est loin d'être la seule à observer le territoire. La plupart des organismes s'y emploie. Mais comment savoir qui observe quoi et être plus efficace ensemble ? C'est pour répondre à cette question que s'est engagée en 2017 une réflexion au sein du Comité technique partenarial, visant à rendre plus lisible le dense écosystème local de l'observation territoriale, ainsi que la diversité et la complémentarité des ressources qu'il représente. Une **toile de l'observation a été élaborée en commun** sur le territoire du Sud Isère et de l'aire gapençaise, qui révèle l'implication de **200 acteurs de l'observation locale et d'une quarantaine d'observatoires, à travers 13 thématiques**. Puis, en 2019, à l'issue d'une enquête auprès des organismes, l'Agence a réalisé un **annuaire des acteurs de l'observation territoriale.** Des fiches détaillées permettent de visualiser le territoire d'étude, la maille d'observation, les thématiques… ce qui doit faciliter l'accès à une information jusque-là éparse ou complexe. Cet annuaire, non exhaustif, offre une première vision des ressources en observation accessibles sur le territoire. Il a vocation à s'enrichir de nouveaux acteurs.

SÉCURITÉ, QUEL BILAN ?

Depuis 2018, l'Agence assemble les données Police et Gendarmerie dans un tableau de bord des données de sécurité, pour le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) métropolitain. Les données utilisées sont extraites de *« l'État 4001 »*, une ressource statistique nationale de 107 index recensant les crimes et délits portés à la connaissance des services concernés ou révélés sur leurs territoires de compétence respectifs. Trois catégories de faits et leurs sous-catégories sont retenues : les atteintes aux biens, les atteintes volontaires à l'intégrité physique et les escroqueries et infractions économiques et financières. Le bilan réalisé par l'Agence dresse l'évolution des faits de délinquance dans la métropole en 2018 / 2019 par rapport à 2017. **Nouveauté 2019, l'Agence a produit un atlas permettant une analyse différenciée par commune.** Il établit un constat sur une période donnée et recense le nombre des faits par mois pour 1000 habitants.

Les cambriolages en 2018

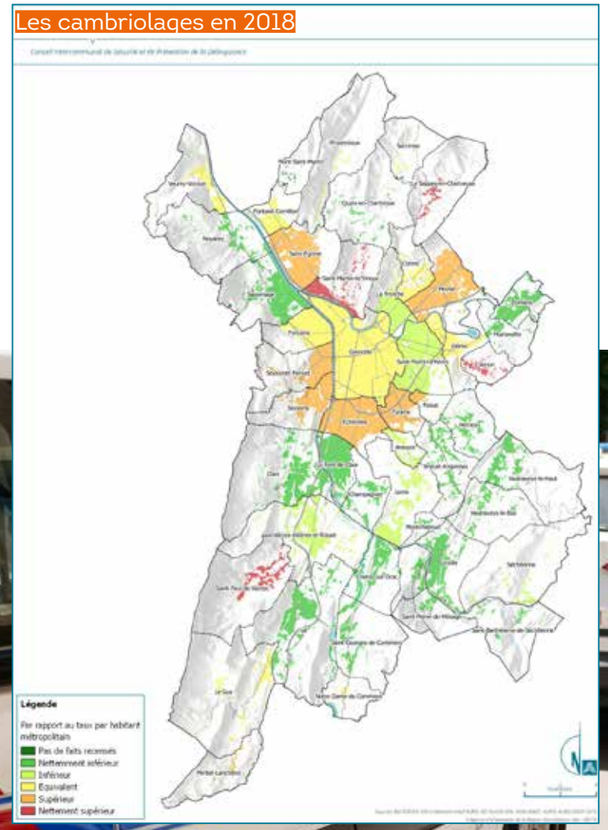

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE À LA LOUPE

Par sa situation et ses missions, l'Agence est proche des territoires de montagne isérois et gapençais qu'elle accompagne depuis plusieurs années, de la planification à la définition de stratégies de développement touristiques via les enjeux de la localisation du développement. Elle renforce ses liens avec les partenaires de l'observation touristique et des milieux montagnards, et a lancé divers travaux exploratoires en 2019.

LE TOURISME, À LA CROISÉE DE MULTIPLES ENJEUX POUR NOS TERRITOIRES

Développement économique, aménagement des espaces et des zones d'activité touristiques, sensibilités environnementales et préservation de la biodiversité, prise de conscience du changement climatique et des besoins d'accompagnement d'une transition vers le tourisme quatre saisons… Les attentes de nos partenaires se multiplient, au fil de leurs prises de compétences diverses telles que loi Notre, ou acquisition de la compétence Tourisme par les EPCI sur plusieurs volets allant de la création, à l'aménagement et à la gestion des zones d'activité touristique. Ils expriment le besoin de mieux connaître leur parc immobilier touristique et de mieux maîtriser leur attractivité touristique en s'appuyant sur des données objectivées.

UN MONDE DE DONNÉES À EXPLORER

Plusieurs missions ponctuelles et des réflexions ont été engagées depuis 2018 avec Isère Tourisme (devenue Isère Attractivité en 2020) concernant la valorisation et la fiabilisation des données relatives aux retombées économiques du tourisme local, avec des tests dans les diagnostics du PLUi-H du Massif du Vercors et la Charte de PNR Vercors.
Les deux structures ont souhaité renforcer leur partenariat en conduisant des explorations méthodologiques plus poussées, pour fiabiliser les sources de données tant dans l'appréciation de l'offre d'activités que dans la qualification des parcs d'hébergements touristiques des stations, pour pouvoir affiner la question des retombées économiques induites.

Synthèse des activités touristiques proposées (intercommunalité du PNR du Vercors)

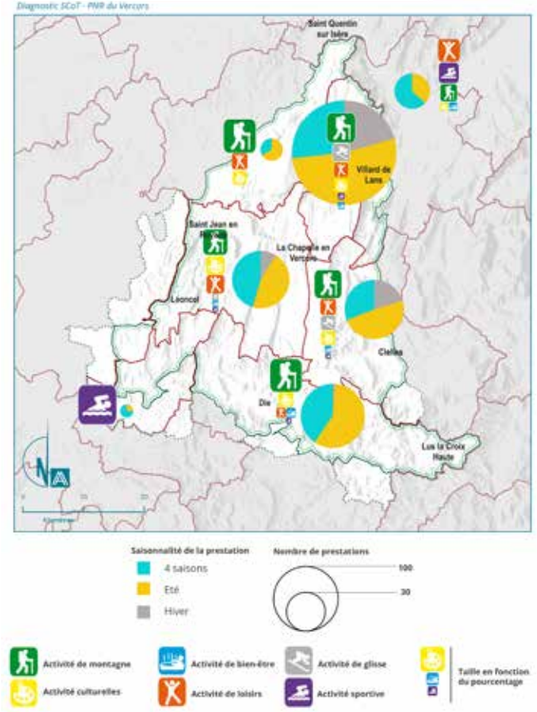

Cette carte, réalisée dans le cadre d'une mission « diagnostic SCoT » pour le PNR du Vercors, en lien avec la révision de sa Charte, donne à voir l'offre d'activités et la structuration touristiques du territoire. Elle pourrait servir d'appui pour la définition d'une stratégie touristique à grande échelle et venir soutenir les choix futurs en matière d'aménagement touristique.

LES MISSIONS 2019

- **Exploitation et vérification des données Apidae, pour construire des cartographies précises de l'offre d'activités**
  (avec des données sur la saisonnalité et la typologie de l'offre)
- **Exploration des données des fichiers fonciers pour développer une méthodologie-type de recensement et de qualification du parc d'hébergement touristique**
- **Évaluation de nouvelles sources de données pour conforter les estimations en matière de retombées économiques du tourisme**
  (profil de consommation des touristes, revenu / touriste, connaissance des nuitées, etc.)

L'Agence veille pour vous
Thématique Montagne & tourisme

Focus

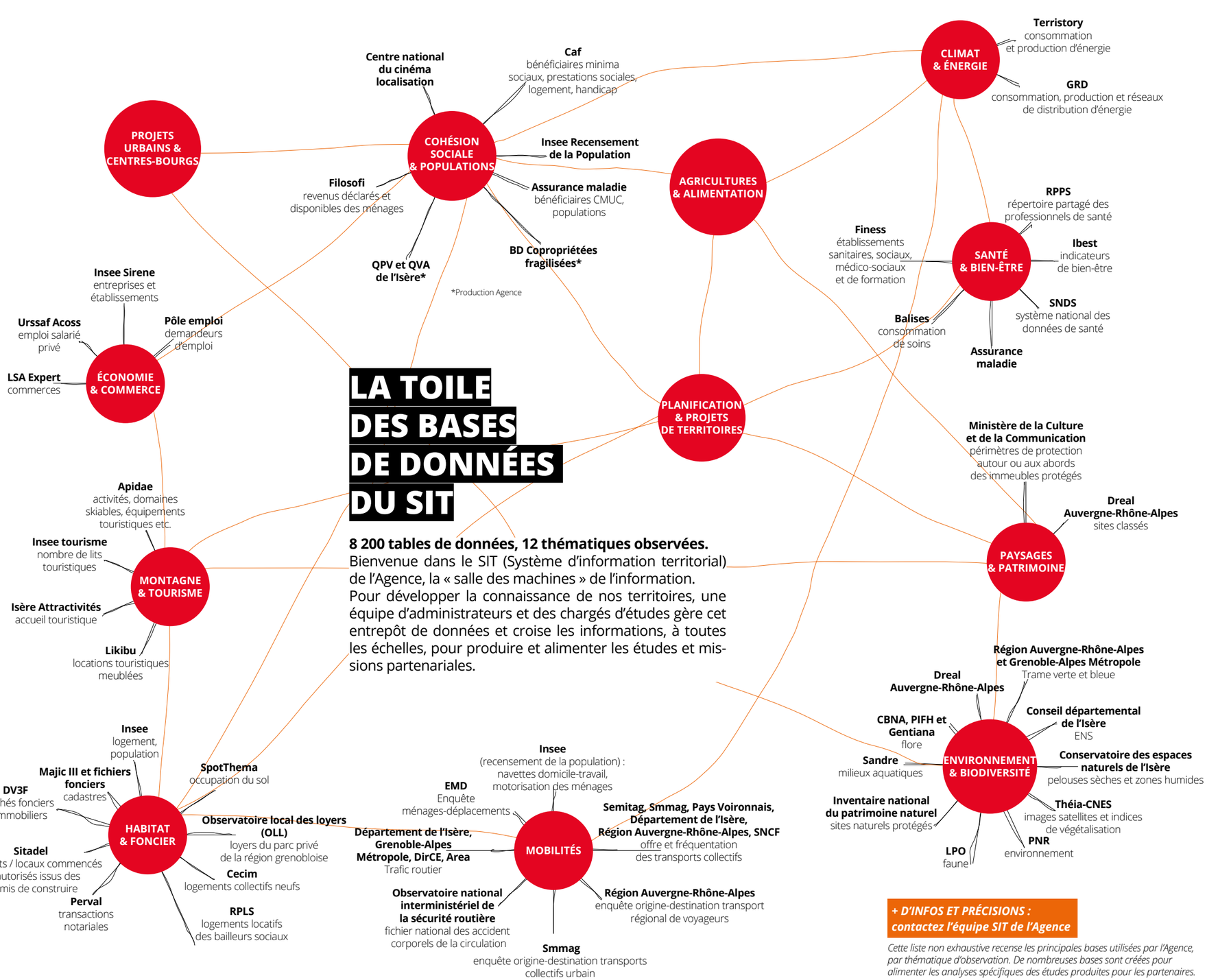

+ D'INFOS ET PRÉCISIONS : contactez l'équipe SIT de l'Agence

Cette liste non exhaustive recense les principales bases utilisées par l'Agence, par thématique d'observation. De nombreuses bases sont créées pour alimenter les analyses spécifiques des études produites pour les partenaires.

DES CHIFFRES !

11 EPCI
dans l'aire grenobloise
Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves

+ 3 200
habitants de + 65 ans par an, depuis 10 ans

AB +10 %
des exploitations agricoles en Isère sont certifiés AB

321
espèces d'oiseaux en Isère sur les **599 observées** en France métropolitaine

4,3
consultations en moyenne d'un généraliste par an et par habitant contre 4 à l'échelle nationale

25 550 kWh
consommation d'énergie par habitant tous secteurs confondus dont
7 250 kWh
sur le secteur résidentiel

+ 4 000
logements neufs construits par an depuis 10 ans

790 000 m²
de grandes et moyennes surfaces commerciales soit 4 fois le parc Paul Mistral de Grenoble

277
monuments historiques

60 musées

6 900 km
de randonnées

30 % des GES sont émis par les transports
dont **60 %** par **les automobiles**

Sources et fournisseurs de données : Area, INPN, chambre d'agriculture, Insee, Ministère de la Culture et de la Communication, ORCAE, Sitadel...
Sauf précision, les chiffres concernent le périmètre de l'aire grenobloise, échelle d'observation de l'Agence.

Le métier d'administrateur·trice de données

ADMINISTRATEUR·TRICES DE DONNÉES

Collecte, production et analyse de données, statistique et géomatique… Alicia Turc et Fabien Martinez, appuyés par Éric Vinouze et Ronan Anthoine, exercent une fonction à la croisée de ces compétences. En assemblant les données collectées auprès de multiples sources, ils organisent, structurent et mettent à disposition les informations dans le Système d'information territorial (SIT), la base de données centralisée de l'Agence qui permet d'alimenter les travaux et études.
En se servant de la connaissance territoriale de l'Agence, ils sont parfois amenés à construire des indicateurs spécifiques en croisant plusieurs sources pour enrichir les bases de données et optimiser les analyses.

Fabien Martinez et Alicia Turc

" La nature de notre métier et la maîtrise de nos outils du quotidien impliquent rigueur et inventivité dans nos projets et nos méthodologies. Avec l'aide d'une quinzaine de chargé·e·s d'études « référents de données thématiques », nous sommes en constante amélioration pour organiser et fiabiliser le stockage des données, en optimiser la production, faire vivre cette base ainsi que pour produire et mutualiser des analyses spatiales de qualité, en adéquation avec les besoins de nos partenaires. "

À L'AFFÛT DES INNOVATIONS

Les administrateurs utilisent une nouvelle solution open source. Elle permet d'exploiter des données de système d'information géographique (SIG) dans un environnement web et les partager. Baptisé Vizualiz, cet outil a été expérimenté en 2019 pour le projet de l'Observatoire des rez-de-chaussée commerciaux de la Métropole. Complémentaire à Vos territoires à la carte (outil de cartographie statistique sur mesure), Vizualiz, véritable SIG en ligne, est en cours de déploiement : plusieurs tests seront réalisés en 2020 sur différentes thématiques et territoires, avec prochainement une version en ligne de Vos territoires en mouvements, qui portraitise les EPCI membres de l'Agence (déplacements domicile-travail ; migrations résidentielles ; transferts de masses salariales).

LA MOBILITÉ DES **GAPENÇAIS**

L'Agence a réalisé l'analyse des principaux résultats de l'Enquête Ménages Déplacements Ville Moyenne de l'Aire gapençaise, et a accompagné le syndicat mixte du SCoT dans le partage des résultats avec les acteurs locaux au cours d'un séminaire élargi. Comment se déplacent les habitants ? Comment fonctionnent et interagissent les différents territoires ? Quel est l'impact de la mobilité quotidienne sur les émissions de polluants ?… Menée en 2018 et restituée en 2019, cette première enquête déplacements sur le territoire gapençais offre une véritable photographie, indispensable pour élaborer et évaluer la politique de mobilité du territoire. Près de 2 000 personnes résidant sur les 79 communes des 4 intercommunalités du périmètre du SCoT ont été interrogées.

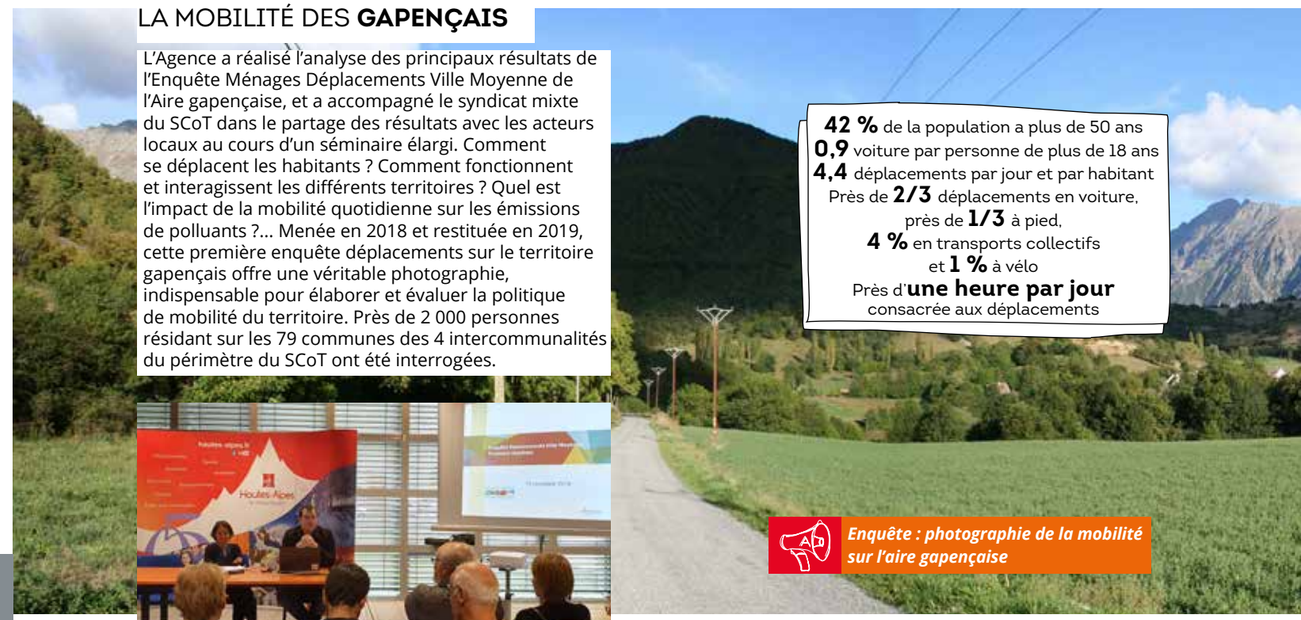

Enquête : photographie de la mobilité sur l'aire gapençaise

LA **MÉTROPOLE** LANCE UN OBSERVATOIRE DYNAMIQUE DES CHARGES FONCIÈRES

Maîtriser la consommation foncière tout en répondant aux besoins en logements, sociaux en particulier : c'est l'un des objectifs inscrits au PLUi de Grenoble-Alpes Métropole.
Cela implique une « fabrication de la ville sur la ville » et nécessite une connaissance fine du suivi de la mutabilité foncière et des opérations réalisées ou en cours.
Aussi Grenoble-Alpes Métropole a-t-elle sollicité l'Agence pour créer un référentiel dynamique des charges foncières habitat sur son territoire : un état initial pour mesurer les effets du PLUi et mieux comprendre le rôle du foncier dans la formation des prix du logement. Démarrée en 2019, l'étude déploie une méthode d'estimation des charges foncières des opérations immobilières dans la métropole depuis 2012.
Elle s'appuie sur la base de données DV3F*, croisée avec d'autres bases de données, comme par exemple la base Habitat de suivi du PLH. Une première version du référentiel a été constituée, recensant les opérations immobilières et renseignant leurs caractéristiques économiques. 2020 sera consacrée à la stabilisation de cette méthode à travers divers vérifications et croisements.

**DV3F*
Cette base de la DGFiP recense et détaille l'ensemble des transactions foncières et immobilières en France. Elle permet ainsi d'identifier d'une part les biens fonciers et immobiliers acquis par les opérateurs en vue d'une transformation urbaine et d'autre part, les biens immobiliers neufs vendus par ces mêmes opérateurs.

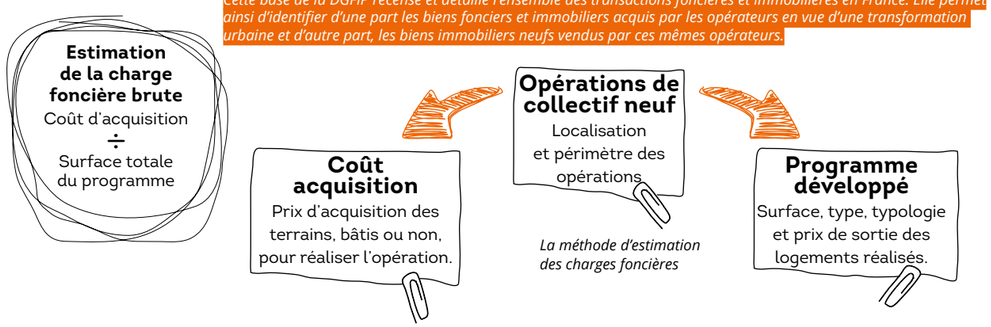

La méthode d'estimation des charges foncières

observer...

UN **OBSERVATOIRE FONCIER** DU **PLH** DU **PAYS VOIRONNAIS**

Depuis la loi Égalité et Citoyenneté de 2017, la mise en place d'un « dispositif d'observatoire de l'habitat et du foncier » est obligatoire pour tout EPCI ayant adopté un PLH. Suite à l'approbation en 2018 du PLH du Pays Voironnais réalisé avec l'Agence, la communauté d'agglomération a souhaité préciser le contenu et les modalités de déploiement d'un observatoire foncier. Menée en 2019, l'étude a porté sur le contenu de l'observatoire (thématiques observées, indicateurs, échelles...), sa mise en œuvre (données, production et traitement, fréquence...) et sa gouvernance (pilotage, cibles, partenariats...).
Après un benchmark des observatoires fonciers de PLH en France, montrant les acteurs impliqués, la régularité des productions et les indicateurs produits, la deuxième étape, primordiale, a consisté en un référencement des dispositifs d'observation existants (internes ou externes à la CAPV). L'observatoire doit en effet s'appuyer sur les indicateurs et cartographies déjà produits par ailleurs. En complément, afin d'identifier pratiques et besoins en termes d'observation foncière, des entretiens ont été menés auprès des services Habitat, Foncier et Aménagement, à partir desquels trois scénarios d'observatoire ont été proposés au Pays Voironnais.

Mise en place d'un observatoire foncier du PLH du Pays Voironnais, *2019*

et restituer...

16 440
logements dans la commune
46 %
de propriétaires

ÉCHIROLLES EN CHIFFRES : **CAHIER HABITAT**

Depuis plusieurs années, l'Agence accompagne la Ville d'Échirolles dans la mise en œuvre d'outils d'observation statistique et cartographique. Faisant suite au Cahier Économie publié en 2018 et à la structuration de l'architecture de données de la plateforme SIGOé (site intranet de la Ville), ce deuxième cahier de la collection *Échirolles en chiffres* propose un regard complet de la thématique Habitat. Il offre un panorama du parc de logements, en s'attachant à présenter les biens comme leurs occupants, ainsi qu'un portrait du parc social et divers éléments de connaissance du parc privé. Conçu à partir des dernières données officielles connues, ce cahier se veut un « instantané » le plus complet possible du sujet, mais également une exploration des principales tendances de l'habitat à Échirolles et leur mise en perspective avec les tendances métropolitaines.

OBSERVATOIRE DES LOYERS DE LA RÉGION GRENOBLOISE
MÉTROPOLE GRENOBLOISE – VOIRONNAIS – GRÉSIVAUDAN – BIÈVRE-EST

LA GOUVERNANCE DE L'**OLL** ÉVOLUE

L'Observatoire local des loyers de la région grenobloise publie depuis 2016 les niveaux de loyer observés sur Grenoble et son agglomération. Il s'inscrit dans un dispositif national de connaissance des marchés locatifs et d'accompagnement des politiques publiques locales en faveur de l'habitat et du logement. En 2019, suite à plusieurs années de collecte, les partenaires ont validé la pérennisation de l'observatoire en sollicitant un agrément ministériel en 2020. **La création, au sein de l'Agence, d'une Commission consultative de l'observation locale des loyers permet de répondre aux exigences de la Loi Alur confirmées par la loi Elan.**
Pour rappel les données de l'OLL sont collectées de manière directe et indirecte. La collecte des biens en gestion directe (auprès de 1 744 propriétaires et occupants) a été menée avec l'Association des paralysés de France (AFP). Un complément d'enquête a été réalisé en décembre 2019 afin de répondre aux objectifs de l'Anil. Une convention entre le groupe Foncia et l'Anil a été signée en 2019 permettant ainsi à l'observatoire de disposer de 2 200 références supplémentaires.
La collecte des biens en gestion indirecte (6 162 enquêtes valides) s'est faite auprès des agents immobiliers avec la participation de la Fnaim, de Foncia et d'agences hors réseau.

pour plus de connaissance partagée

LES **REZ-DE-CHAUSSÉE COMMERCIAUX** DANS LA MÉTROPOLE

Depuis 2016, l'Agence accompagne le service « Commerce et Artisanat » de Grenoble-Alpes Métropole dans la réalisation d'un observatoire des rez-de-chaussée commerciaux. Objectifs : améliorer la connaissance du tissu et identifier la vacance commerciale, suivre les évolutions, éclairer les décisions des élus et alimenter les études menées à l'échelle communale ou infra-communale. En 2019, la collaboration s'est encore renforcée, avec une campagne de terrain ayant permis la mise à jour du recensement des **près de 8 000 cellules commerciales sur l'ensemble du territoire métropolitain.** Une équipe de neuf personnes, associant Agence et Métropole, a été mobilisée pour relever ce défi, du relevé de terrain à l'expertise commerciale en passant par la gestion des données. En attendant la parution d'un Portrait du Commerce Métropolitain en 2020, qui analysera cette photographie générale, l'Agence a mis à disposition des services de la Métropole **une cartographie en ligne via son nouvel outil VizuAliz.**
Pour la troisième année, l'étude intègre le **suivi des impacts du projet « Cœurs de ville, Cœurs de métropole » sur l'occupation des 1 500 cellules commerciales de l'hypercentre de Grenoble**. Véritable baromètre du commerce de centre-ville, un inventaire accompagné d'une étude spécifique est produit tous les six mois pour observer au plus près les évolutions du tissu commerçant.

ENQUÊTE MOBILITÉ EMC² : C'EST PARTI

En 2020,

le Smmag, assisté par l'Agence, pilote la réalisation de l'Enquête Mobilité à l'échelle des 359 communes de la grande région grenobloise. Une grande enquête a été lancée en comité de pilotage le 8 octobre, avant d'être présentée à la presse. L'objectif : tout savoir sur les déplacements quotidiens afin de développer des services de mobilité adaptés aux besoins de chacun.

Point presse EMC²
Décembre 2019
Source photo : Smmag

L'EMC² GRANDE RÉGION GRENOBLOISE 2019-2020

Les enquêtes mobilité certifiées Cerema remplacent les Enquêtes Ménages-Déplacements des années 1970. Outil privilégié des analyses statistiques sur la mobilité, elles constituent l'équivalent du recensement de population pour la question des déplacements et surtout, une mine d'informations pour mener à bien études, projets et politiques publics. ***Cette 8ème édition (baptisée enquête mobilité certifiée Cerema, EMC², après une harmonisation des méthodologies) permet à la grande région grenobloise d'être le seul territoire à disposer d'informations relatives à l'évolution des pratiques depuis 1966.***

UNE ENQUÊTE EN 3 VOLETS

L'enquête « cœur » : *connaître les comportements de déplacements des habitants en semaine.*
Objectif : interroger 14 800 personnes de 5 ans et plus (75 % à leur domicile, 25 % par téléphone)
L'enquête « week-end » : *appréhender la mobilité des habitants le week-end.*
Objectif : 2 500 personnes de 15 ans et plus, exclusivement par téléphone
Enquête « web » : *introduire des questions d'opinion et de problématiques locales.*
Objectif : 1 600 personnes de 15 ans et plus, par Internet.

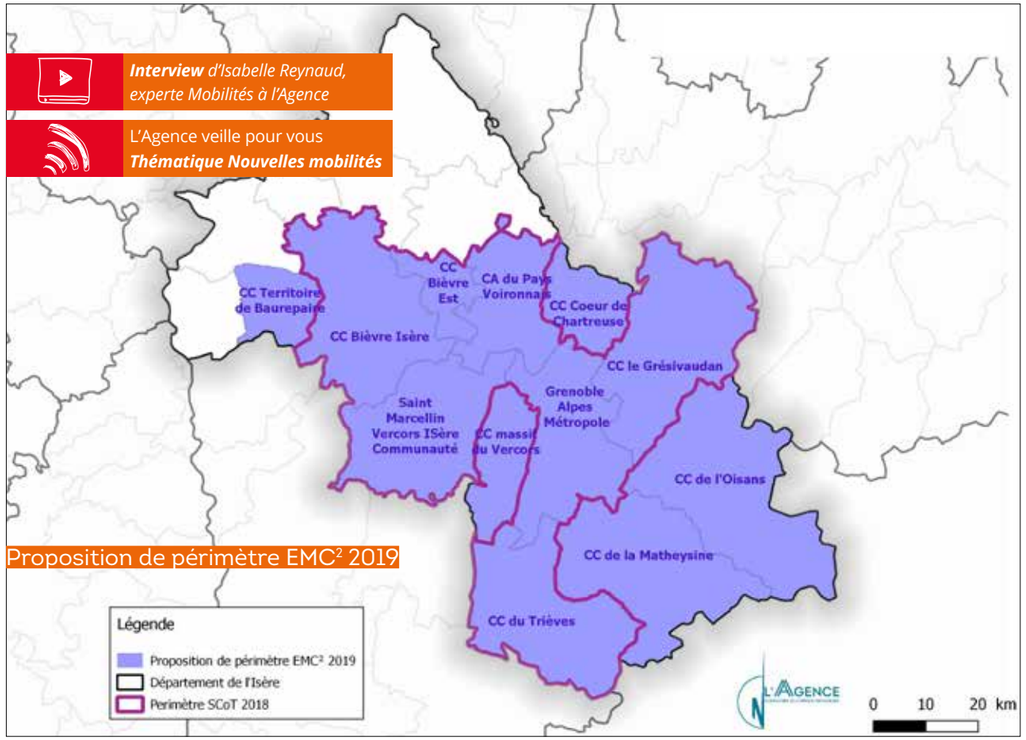

LES DONNÉES MOBILITÉ : UNE MINE D'INFORMATIONS POUR ET SUR LA GRANDE RÉGION GRENOBLOISE

À pied, en trottinette, à vélo, en voiture, en bus, en tram ou autre, nous nous déplaçons globalement tous les jours, plus ou moins fréquemment, sur des distances, des durées, des trajets diversifiés. Pour définir des aménagements et des services adaptés aux besoins de chacun, il est indispensable de connaître les habitudes quotidiennes. Une sélection aléatoire a été réalisée parmi les 800 000 habitants de la grande région grenobloise pour recueillir leurs témoignages et opinions par le biais d'enquêteurs assermentés ou en ligne.
Au-delà des réflexions sur la mobilité, ces sources de données alimentent toutes les démarches de planification (PDU, SCoT, PLU/PLUi, plans climat…) et de multiples analyses transversales (vulnérabilité énergétique, fragmentation socio-spatiale…) qui nourriront le modèle des déplacements animé par l'Agence, dans lequel se retrouvent les partenaires du comité de pilotage de l'enquête : la Métropole et le Smmag (ex- SMTC), le Département, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, Bièvre Isère Communauté et l'EP SCoT qui partagent un vaste territoire d'échanges et d'action.

Voir le PDU de la Métropole approuvé p. 53

L'AGENCE AU CŒUR DU PROCESS D'ENQUÊTE ET D'ANALYSE

Dans l'aire grenobloise, la réalisation d'une nouvelle enquête mobilité correspond à l'action 17.1 du Plan de déplacements urbains (PDU finalisé pour l'arrêt en 2018 avec le concours de l'Agence et approuvé en novembre 2019). Elle permettra d'actualiser les données disponibles et de commencer à évaluer les effets de la nouvelle stratégie d'organisation des mobilités.
Animatrice du Club EMD depuis 2011, l'Agence a appuyé la construction et l'animation du partenariat de cette nouvelle enquête, en lien avec l'ensemble des EPCI et autres acteurs du territoire. Elle s'est particulièrement investie dans l'aide à la construction de la méthodologie, l'analyse du périmètre pertinent ou la production du plan de sondage. En outre, associée à différents projets de recherche utilisant les données des enquêtes précédentes, elle est impliquée dans un partenariat avec le LAET (Laboratoire Aménagement Économie Transport), l'École des Mines de Saint-Étienne et le Cerema, pour développer une méthode d'analyse innovante sur les questions de vulnérabilité énergétique et de coût résidentiel à partir des données qui seront produites.
L'accompagnement de l'Agence auprès du Smmag et des partenaires se poursuivra jusqu'en 2021. Les premiers résultats de l'enquête, attendus en décembre 2020, seront certainement décalés du fait de la crise sanitaire.

PRODUCTIF L'OBS'Y ?

Après la santé, le vieillissement, la métropole internationale, le sport… c'est au tour de la culture, de la mobilité et de l'environnement d'être passés au rayon X de l'OBS'y. Créé en 2013, le réseau des observatoires de la région grenobloise fédère les données, analyses et regards de 13 partenaires locaux de l'observation sur des thèmes et un territoire communs. Au bénéfice d'une connaissance partagée.

L'Agence anime depuis l'origine le réseau aux côtés de la Métropole et contribue largement à ses productions. Les *Regards Croisés* constituent une collection de magazines thématiques conçus et produits en commun, destinés à compiler les connaissances sur un sujet. Très soignés sur le fond comme sur la forme, ils apportent des éclairages précieux aux acteurs et décideurs de la région grenobloise. En complément, l'OBS'y édite régulièrement des publications plus techniques comme les *Cahiers* et les *Tableaux de bord,* truffés de données.
Cette année 2019, trois *Regards croisés* et un *Cahier Économie-Emploi* mis à jour sont parus.

ENVIRONNEMENT, LE TERRITOIRE À L'HEURE DE LA TRANSITION

Après des décennies de croissance et d'abondance, les habitants voient leur environnement d'exception bousculé par des enjeux qui les dépassent : la raréfaction des ressources, l'urgence climatique, l'appauvrissement de la biodiversité, la dépendance alimentaire, les risques sanitaires. Ces bouleversements, l'OBS'y s'attache à les mesurer, les décrire et les comprendre, pour permettre à l'action publique d'atténuer, voire compenser, ces transformations.

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT : LES MOBILITÉS DANS LA RÉGION GRENOBLOISE

Territoire de passage, territoire en mouvement, territoire dynamique : il y a quelque chose de l'identité grenobloise dans cette thématique des mobilités. La culture du mouvement s'enracine dans une histoire longue des migrations et une histoire plus récente mais tout aussi marquante, de l'innovation. Dans un contexte contraint par le relief, la mobilité était et reste un défi.
Ce *Regards croisés* de l'OBS'y s'est notamment nourri de l'immense richesse de l'observatoire des déplacements, outil partenarial de structuration des politiques publiques de transports.

CULTURE ? CULTURES !

La culture, dans le « laboratoire grenoblois », s'inscrit résolument dans la continuité d'héritages multiples faisant la part belle au multiculturel, au transdisciplinaire, aux relations entre arts et sciences, aux nouveaux usages, notamment numériques et mobiles, à l'hybridation des origines. C'est à une mise en perspective entre cet héritage culturel et les grands récits du territoire que s'attelle ce *Regards Croisés*, où données et analyses issues du partenariat sont complétées de témoignages d'acteurs et de chercheurs.

MISE À JOUR DU CAHIER ÉCONOMIE-EMPLOI

L'OBS'y a mis à jour son cahier thématique dédié à l'économie et à l'emploi. L'Agence a plus particulièrement apporté son expertise dans la partie dédiée aux activités économiques présentielles de la zone d'emploi de Grenoble. Enseignements : l'évolution de ces dernières années montre que la région grenobloise a renoué avec la croissance économique au sens classique du terme, d'abord dans la sphère présentielle et plus récemment, dans la sphère productive. Néanmoins, le halo grandissant autour du chômage s'étend et la qualité de l'emploi se dégrade pour une partie de la population.

■ **Un nouveau site et bientôt une newsletter pour l'OBS'y**
C'est l'Agence qui s'est attelée à la tâche : refondre le site de l'*OBS'y* pour le rendre plus informatif et plus attrayant. Un gros travail mené en 2019, qui aboutira en 2020. Principale évolution : des entrées thématiques qui permettent d'accéder directement aux données et analyses. Et bientôt, une newsletter : ***decrYpt***, la lettre qui aide à comprendre la métropole grenobloise.

Retrouvez-les sur ***www.aurg.fr*** ou sur ***obsy.fr***

LA PREMIÈRE LETTRE DE L'IMMOBILIER TERTIAIRE GRENOBLOIS

L'observatoire de l'immobilier tertiaire grenoblois développé par Grenoble-Alpes Métropole et l'Agence permet d'approfondir la connaissance qualitative et quantitative du marché des bureaux dans la métropole. À l'occasion du Mipim en mars 2019, elles ont publié avec la Fnaim entreprise 38 la première lettre d'information annuelle. Une mine de données pour la compréhension du parc de bureaux, sa répartition géographique, la typologie des biens, les projets en cours et envisagés.

Télécharger la lettre sur ***www.aurg.fr***

Cette Lettre de l'immobilier tertiaire grenoblois sera réalisée chaque année, permettant un suivi dans le temps du marché et de sa dynamique

Le marché de l'immobilier tertiaire grenoblois est le second de la région Auvergne-Rhône-Alpes, après celui de la région lyonnaise. Il répond aux besoins et à la croissance des entreprises du bassin grenoblois et de son écosystème technologique qui prospère autour de six filières d'excellence : le numérique, l'énergie, le médical, la mécanique, la filière chimie-environnement et la filière sport-santé.
Le marché tertiaire apparaît très concentré dans Grenoble et sa première couronne qui accueillent l'essentiel du parc total. Les projets tertiaires conforteront cette géographie du marché puisque les polarités Presqu'île, Inovallée et GrandAlpe accueilleront les principaux programmes de construction neuve mais aussi de requalification. Outre les bureaux et les business parcs, la métropole compte une part notable de locaux technologiques, illustrant le caractère technopolitain du territoire.

l'offre tertiaire en chiffres

1,6 M de m²
d'immobilier de bureaux
(hors CEA et domaine universitaire)

440 ha
dédiés aux activités tertiaires et technologiques (inscrits dans le PLUi)

407 sites
accueillant des ensembles tertiaires > 500 m²

408 800 m²
de projets tertiaires,
dont 84 000 m² en chantier (20 %)

60 % du parc immobilier est implanté à Grenoble et limité à la première couronne grenobloise

72 % de locaux implantés dans les pôles économiques
(ZA, sites économiques spécialisés, pôles d'emploi urbains et quartiers d'affaires) et 28 % dans le diffus

Répartition selon le type de biens – par secteurs et pôles tertiaires

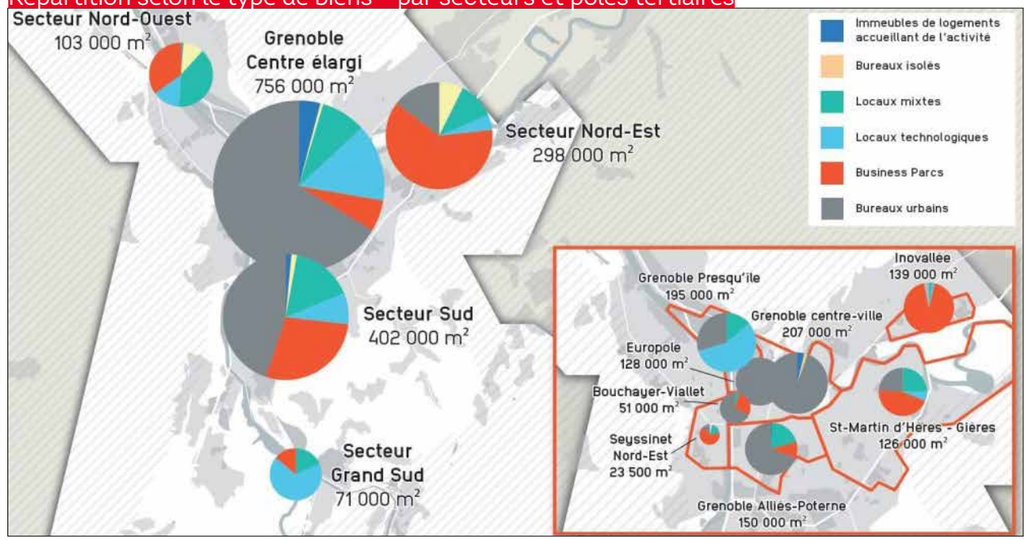

Focus

UNE STRATÉGIE POUR LA BIODIVERSITÉ DE LA MÉTROPOLE

Dès 2013, la Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée dans une stratégie globale en faveur de la biodiversité, reconduite et renforcée en 2016 dans une visée toujours plus opérationnelle*. L'Agence accompagne la Métropole dans la mise en place d'un observatoire partenarial de la biodiversité et dans la mise en œuvre de certaines actions du Contrat vert et bleu (CVB) métropolitain visant à la préservation, la gestion et la restauration des continuités écologiques.

En 2019, trois grands enjeux étaient particulièrement au cœur des missions de l'Agence, chacun étant lié à la mise en place d'un outil ou d'une action durable.

■ **Connaître :** évaluer l'état de santé actuel de la biodiversité (construction d'un état initial TO) puis suivre son évolution dans le temps à l'aide d'un dispositif d'indicateurs tout à la fois pédagogiques et scientifiques. **C'est le rôle du baromètre de la biodiversité.**

■ **Faire connaître :** mettre à disposition du plus grand nombre la connaissance disponible sur la biodiversité afin de ne plus lui porter atteinte par ignorance et inciter à un autre regard sur la nature, plus empathique et bienveillant à l'égard des autres êtres vivants. **C'est le rôle de la plateforme de la connaissance « GÉO-Biodiversité ».**

■ **Agir :** diagnostiquer et localiser les grands sites de collision et d'écrasement de la faune au contact des infrastructures routières (celles-ci étant responsables d'une grande partie de la mortalité animale observée et de la déstructuration du réseau écologique) puis mettre en œuvre des actions de restauration de passages à faune fonctionnels. **C'est le rôle de l'action du CVB « Franchissement par la faune des voiries métropolitaines ».**

** La stratégie de Grenoble-Alpes Métropole « Biodiversité et espaces naturels 2017-2022 » est structurée autour d'objectifs de préservation, de restauration et de valorisation de la trame verte et bleue (TVB), de l'innovation en termes de coopération (avec les communes et les territoires voisins) et dans la relation aux citoyens et aux usagers (sensibilisation, participation, information). Il s'agit également pour la Métropole de renforcer ses partenariats avec les acteurs spécialisés, notamment la communauté scientifique regroupée localement au sein de la Zone Atelier Alpes (ZAA). Cette stratégie s'appuie sur le Contrat vert et bleu, programme métropolitain d'actions en faveur de la biodiversité.*

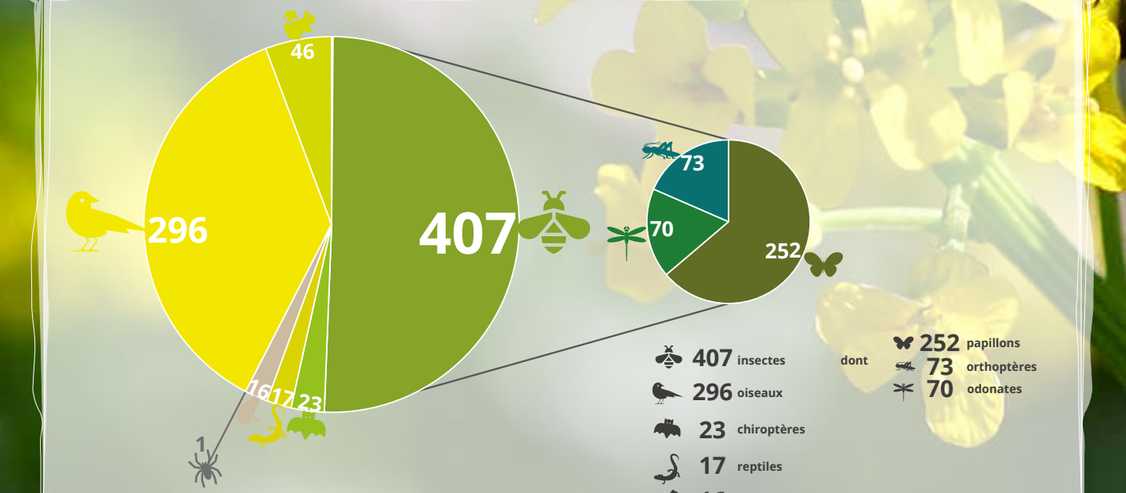

Espèces faunistiques connues en 2019

Source : données Faune Isère (LPO 38).

L'Agence veille pour vous
Thématique Environnement & biodiversité

Gros plan

BIODIVERSITÉ

Répartition des mortalités recensées de la faune (petite, moyenne et grande)
Mise en évidence des impacts notables des infrastructures de transport (collisions et écrasements)
(Données LPO 38, Fédération Chasse 38)

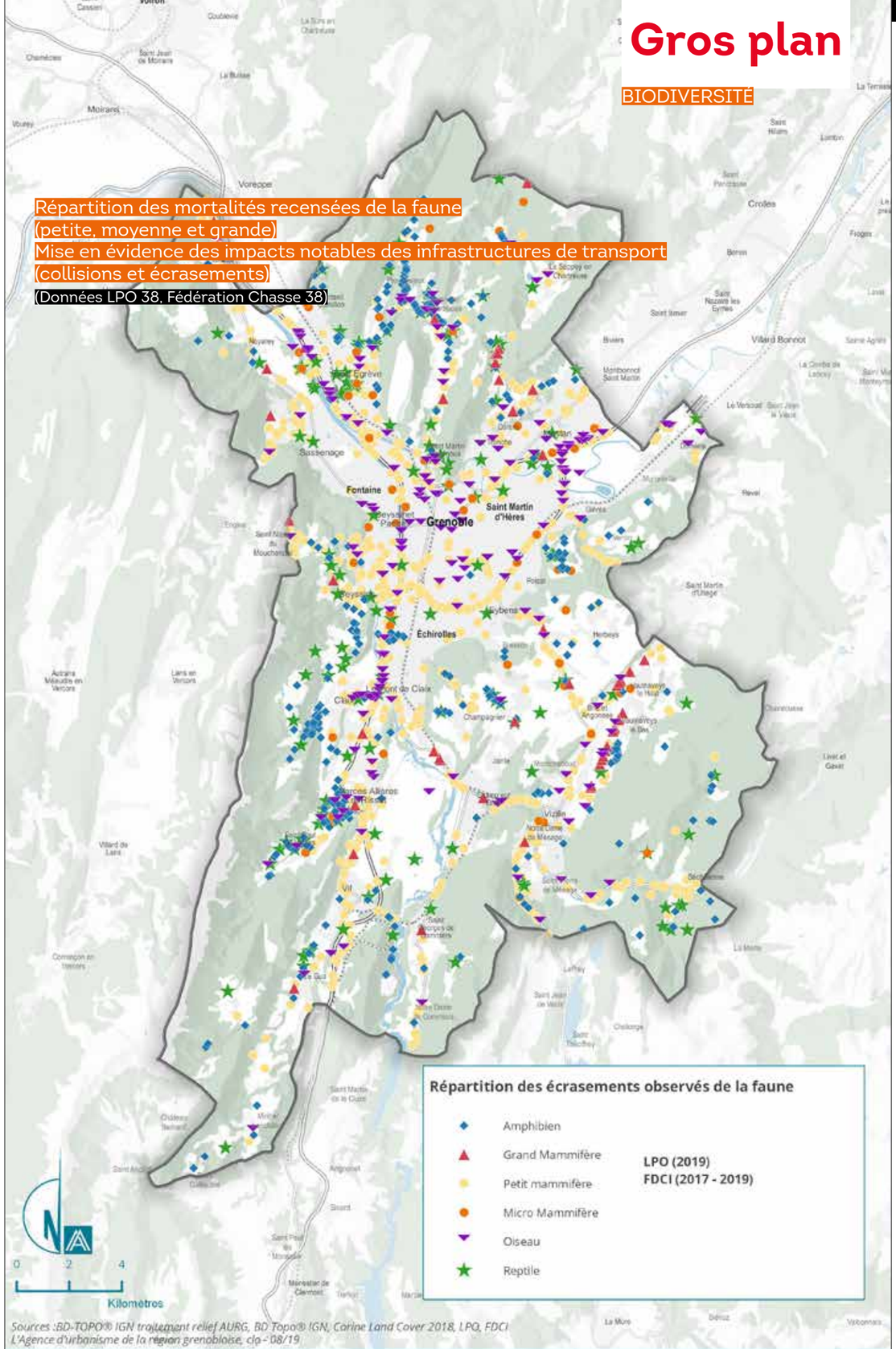

Sources :BD-TOPO® IGN traitement relief AURG, BD Topo® IGN, Corine Land Cover 2018, LPO, FDCI
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, clo - 08/19

PLANIFIER

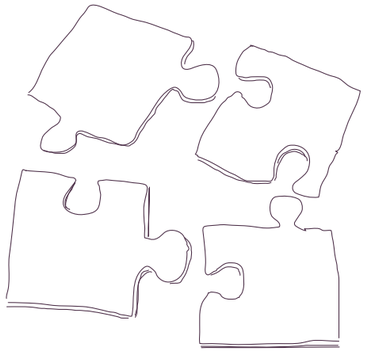

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TERRITOIRE

L'Agence propose une large palette de services autour de la planification : accompagnement à la coordination et au pilotage de projets complexes, animation de réunions pluri-acteurs, construction partagée de projets d'aménagement et de développement durables nourris par des diagnostics, réalisation des pièces réglementaires… Avec la ressource interne d'un juriste, elle contribue également à la sécurité juridique des documents et à l'intégration des grands enjeux de transition.

Comment passer de la planification au projet ?
La pluridisciplinarité de son équipe permet à l'Agence d'anticiper la mise en œuvre opérationnelle des documents d'urbanisme et d'accompagner les territoires et les communes dans la programmation et le suivi de leurs projets urbains. Elle intervient dans les diagnostics et des scénarios d'aménagement et de programmation, dans des contextes multiples, sur des secteurs infra ou supra communaux. Elle accompagne ces projets, depuis la phase amont de définition des grandes orientations jusqu'aux phases de programmation, de conception et de négociation avec les partenaires publics ou privés concernés par le projet.

PROJETS 2019

page 42

L'INTERVIEW
Audrey Daste
et
Colombe Buevoz

Jean-Michel Évin

pages 44 à 50

FOCUS
PLUi approuvé 5/5

Le SCoT de la Greg entre en résilience

OAP Voironnais : une boîte à outils

page 51

L'ÉVÈNEMENT
PLUis en Aura : l'heure du bilan

pages 52 à 53

BRÈVES
Dispositions opposables au PLU, le guide

Bilan à 6 ans du SCoT de l'aire gapençaise

L'urbanisme dans la charte du PNR Chartreuse

PDU de la métropole approuvé

Berges de l'Isère / Bastille, quel renouveau ?

ORT au service d'un projet de territoire

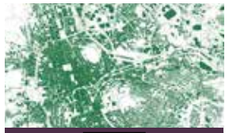

page 54

PUBLI
Un guide des gisements fonciers

page 56

EXPERTISE
Stratèges du foncier

page 57

GROS PLAN
AGRICULTURE
Conforter son rôle important

L'interview

Audrey Daste
Chargée d'études Territoires, urbaniste, cheffe de projet, PLUi Bièvre Est
Colombe Buévoz
Chargée d'études Territoires, urbaniste, cheffe de projet PLUi-H du massif du Vercors

5 PLUi ARRÊTÉS EN 2019 : FIN OU COMMENCEMENT ?

L'année 2019 a vu l'approbation des cinq PLUi qui ont mobilisé les ressources humaines et techniques de l'Agence pendant quatre années. C'est l'aboutissement d'une aventure exceptionnelle qui a permis de capitaliser une connaissance fine des territoires et une solide compétence dans la gestion de projets complexes. Au service de la nouvelle mandature, dans un contexte à enjeux forts.

Comment sort-on d'une mission qui nécessite autant d'implication ?

Audrey Daste
On en sort à la fois soulagés et modestes. Avec la satisfaction, pour l'Agence, d'avoir relevé le défi de mener de front cinq PLUi et, à titre personnel, d'avoir réussi à accompagner les élus des communautés de communes, sans fléchir, grâce à la mobilisation de notre équipe pluridisciplinaire. Mais aussi, avec le sentiment que l'on peut toujours mieux faire, d'être déjà plongé dans l'après, en interrogation sur les façons de faire, les objectifs à atteindre, la mise en œuvre à venir, en impliquant mieux ou différemment tous les acteurs…

Colombe Buevoz
L'année 2019 a été plus éprouvante que prévu. Les EPCI ont sous-évalué l'accompagnement nécessaire après l'arrêt administratif des PLUi. La charge de travail, pendant cette dernière ligne droite, a été très lourde pour tous, les EPCI comme l'Agence. Nous avons dû beaucoup les aider pour répondre aux sollicitations des personnes publiques associées et des commissions d'enquête… Les pièces administratives sont lourdes et techniques : l'Agence a produit des aides à la lecture, des notes accessibles aux habitants. Et pour proposer un suivi des requêtes et des décisions techniques et politiques, elle a mis en place des outils collaboratifs spécifiques pour échanger avec les EPCI. Il est vrai que nous ne pensions pas avoir une telle énergie à déployer dans cette phase incontournable de suivi juridique.

Comment les savoir-faire de l'Agence ont-ils été mobilisés et capitalisés ?

AD
La quasi-totalité des collaborateurs de l'Agence a été impliquée sur un ou plusieurs dossiers de PLUi, de près ou de loin. C'était la première fois que nous étions tous mobilisés en simultané sur de tels dossiers. Nous avons mutualisé des outils internes et des méthodologies-propres, en adaptant systématiquement notre façon de faire et notre accompagnement aux spécificités des territoires. Nous ne sommes jamais tombés dans l'écueil de la standardisation. C'est une marque forte du savoir-faire de l'Agence.

> " Nous ne sommes jamais tombés dans l'écueil de la standardisation. C'est une marque forte du savoir-faire de l'Agence. "

CB
Géomatique, observation, études et diagnostics sur la consommation de l'espace, les gisements fonciers, l'habitat, l'économie… : les données capitalisées sur chaque territoire et les outils méthodologiques développés par l'Agence nous ont énormément servi lors de l'élaboration des documents de planification, surtout dans la phase finale des productions. Savoir rebondir d'un PLUi à l'autre en adaptant les méthodes, a été notre force. Nous avons d'ailleurs mis en commun nos différentes expériences au sein d'un groupe inter-PLUi en interne pour prendre en compte l'évolution des demandes au fur et à mesure de l'élaboration des différents documents. Des sujets ont été abandonnés par les élus, nous avons dû mettre l'accent sur d'autres thématiques… Finalement, ce qui a prévalu, c'est notre souplesse, notre adaptabilité, mais aussi notre solidarité interne qui a permis de conserver la cohésion des équipes jusqu'à l'arrêt des cinq documents.

L'Agence veille pour vous
Thématique Planification & projets de territoire

L'approbation des PLUi constitue-t-elle une fin ou un commencement pour l'Agence ?

AD
L'approbation est le terme d'un processus. C'est en quelque sorte la fin du « gros-œuvre ». Pourtant, avec la mise en œuvre, une nouvelle phase s'ouvre, fondamentale, qui requiert le même niveau d'implication des élus et des services. Ce sera l'un des grands enjeux de la nouvelle mandature. Il est nécessaire de partager cela collectivement, d'autant plus que le PLUi est un document appelé à évoluer de plus en plus régulièrement. Nous n'avons jamais été en position d'exécutants. Cela nous confère une certaine responsabilité, celle d'alerter les élus afin que les PLUi, l'investissement collectif qu'ils représentent, ne restent pas lettres mortes.

> " Une nouvelle phase s'ouvre, fondamentale, qui requiert le même niveau d'implication des élus et des services. "

CB
Nous sommes en effet dans un cas particulier puisque les PLUi ont été approuvés en fin de mandat. Ce ne sont pas forcément les mêmes équipes qui seront en charge de la mise en œuvre.

AD
C'est la raison pour laquelle la transmission est importante. L'Agence a suggéré aux territoires de transmettre une feuille de route de la mise en œuvre du PLUi aux nouveaux élus. Pour l'Agence, il s'agit maintenant d'accompagner les EPCI dans l'instruction du droit des sols, les opérations d'aménagement, l'évaluation et le suivi… Cela suppose de faire œuvre de pédagogie vis-à-vis des nouveaux élus et parfois aussi, des techniciens et de la population. Nous sommes souvent à l'impulsion, il nous incombe d'appeler à la vigilance sur les étapes qui restent à franchir. C'est donc une ère nouvelle qui s'ouvre pour les PLUi, avec des visées très concrètes.

LE REGARD DE…

Jean-Michel Evin
Directeur général adjoint Grenoble-Alpes Métropole

Où se situe le PLUi dans la construction des projets de territoire ?

Le PLUi n'est ni un début, ni une fin. Il s'inscrit dans la continuité de la fabrication et des transformations qui sont à l'œuvre sur les territoires en général et sur celui de la Métropole en particulier. C'est une ambiguïté qu'il faut souvent lever vis-à-vis des élus, notamment dans les communes, par rapport à l'expérience du passé sur les POS ou les PLU. Aujourd'hui, la phase de construction d'un projet qui aboutit à l'approbation d'un PLUi s'imbrique dans les process qui vont permettre de construire les projets de demain, petits ou grands. Des projets au cœur des politiques publiques de la Métropole, articulant des besoins en logements, des enjeux économiques, des problèmes d'environnement, d'espaces agricoles ou autres… **Le PLUi est un cadre dans lequel il va être permis d'agir.**

Comment cela va-t-il se traduire concrètement ?

Parfois en enchaînant sur de petites études urbaines, en lien avec les OAP, les orientations d'aménagement et de programmation. À d'autres moments, par des études plus imposantes et, dans le scénario ultime, par des opérations formalisées dans le cadre de procédures de Zones d'aménagement concertées ou de grands projets d'aménagement.

Quel est le rôle de l'Agence dans cette mise en œuvre ?

L'Agence est l'outil qui va devoir accompagner, justifier et construire en continu toutes les mises en œuvre dans le cadre du PLUi, qu'elles soient de l'ordre des études ou de la programmation, aux côtés des services. Ces nouvelles étapes sont fortement attendues par les communes et la Métropole puisqu'elles vont permettre de concrétiser les choix qui ont été faits.

Un grand exercice de pédagogie est nécessaire auprès des élus autour du « pour quoi faire » et des compétences offertes par l'Agence pour aider la collectivité. Il faut que les rôles soient clairement définis entre les capacités internes de la collectivité - ce qui renvoie aux politiques, à la procédure, à la sécurisation, au rythme, à la construction de la décision - et les besoins de briques complémentaires pour soutenir ce dispositif. L'ingénierie et les missions assurées par l' « outil Agence » en font partie. Aujourd'hui, on sait très bien que la continuité assurée par l'Agence sur notre territoire métropolitain nous permet d'avoir l'agilité nécessaire.

Quelle place selon vous pour l'Agence dans l'anticipation des futurs ?

Forcément la planification se heurte à l'incertain et à l'imprévisible. Je pense que l'Agence à un rôle déterminant à jouer sur les questions de prospective, sous une forme à inventer, en lien avec des plateformes locales qu'il faudrait fédérer autour de techniques de recherche, de réflexion, qui sont potentiellement foisonnantes. Il existe de nombreux acteurs très actifs dans la sphère associative : il faut qu'on arrive à faire converger les initiatives. Si l'Agence était amenée à jouer ce rôle de plateforme hors les murs, il conviendrait toutefois qu'on lui en donne les moyens.

PLUI : APPROUVÉS 5/5

5 PLUi sur 5 approuvés par les conseils communautaires de Grenoble-Alpes Métropole et des communautés de communes de Cœur de Chartreuse, Bièvre Isère, Bièvre Est, Massif du Vercors. Mission accomplie pour l'Agence qui a fidèlement accompagné les élus pour franchir la dernière et plus haute marche. À l'ordre du jour de cette nouvelle année de forte mobilisation : expliquer, défendre, justifier… pour faire aboutir les projets de territoire dans le temps imparti.

UNE DERNIÈRE LIGNE DROITE TRÈS TECHNIQUE

Tous les acteurs investis dans l'élaboration des PLUi sont unanimes : la dernière année est difficile car la procédure administrative et réglementaire prend le pas sur le contenu. Une fois l'arrêt des documents prononcés, le calendrier juridique est impérieux et il faut pour autant faire face aux évènements imprévus, à l'image de la défaillance d'un bureau d'études qui laisse la collectivité au milieu du gué. Benoît Parent le concède : *" C'est une période un peu ingrate mais l'Agence a une obligation de soutien vis-à-vis de ses partenaires, qui va se traduire dans la mise en œuvre des PLUi où elle aura son rôle à jouer. "*

TRAÇABILITÉ : LE MAÎTRE-MOT DE LA GESTION DE PROJET

Accompagner simultanément toutes les collectivités maîtres d'ouvrage dans cette phase a supposé une très forte structuration en interne. Les documents administratifs sont d'une telle lourdeur que la plus grande rigueur est exigée pour être en capacité d'analyser et de suivre les avis des personnes publiques associées et de répondre aux demandes des commissaires enquêteurs. Comment l'Agence s'est-elle organisée pour apporter les éléments de réponses les plus pertinents aux milliers de questions formulées et pour intégrer les évolutions dans les documents suite aux rapports des commissions d'enquête ? À l'issue d'un travail de calage très fin en réunions, un processus très normé d'analyse de chaque demande a été mis au point avec la collectivité pour assurer une infaillible traçabilité : qui la réceptionne ? où est-elle débattue puis arbitrée ? comment est-elle traduite au final ? En parallèle, un outil spécifique a été créé pour suivre l'évolution des cartes de zonage et de prescription : le PLU versionning.

L'INDISPENSABLE PROJECTION DANS LA MISE EN ŒUVRE

Le rôle de l'Agence a également consisté à aider les élus dans l'identification des volets de suivi de leur PLUi, en travaillant notamment sur des outils pédagogiques d'appropriation à destination des services et des acteurs locaux. *" Le PLUi n'est jamais fini,* confirme Benoît Parent, *ce n'est qu'un moyen au service des territoires. Il faut le faire vivre, le modifier, le faire évoluer pour concrétiser des projets. "*

LE PRINCIPAL ENSEIGNEMENT DE CETTE QUINTUPLE EXPÉRIENCE ?

L'Agence a appréhendé un outil qu'elle connaît bien, le PLUi, à une échelle différente qui génère des process d'études complètement nouveaux, une échelle beaucoup plus pertinente pour élaborer un certain nombre de règles par rapport à des faits urbains. Ces expériences ont confirmé l'intérêt de considérer le « bloc local » comme un tout, c'est à dire de penser en même temps communes et intercommunalités, car elles sont indissociables.

©Paul klee

[1] BIÈVRE ISÈRE : TENIR LE CAP DANS LA TEMPÊTE

2 PLUi approuvés le 16 novembre et le 17 décembre 2019

Sur le vaste territoire issu de la fusion au 1er janvier 2016 des communautés de communes de Bièvre Isère (41 communes) et de Région Saint-Jeannaise (13 communes), conduire une double procédure pour un même projet a été rendu possible grâce au fort investissement des élus et ce, malgré la défaillance du bureau d'études chargé de la traduction réglementaire. Au second semestre, l'Agence a pris la relève au pied levé. Elle a accompagné l'EPCI pour suivre les deux commissions d'enquête publique (analyse et propositions techniques de prise en compte) et animer le travail des élus, collectivement et en commune. Elle a élaboré les contenus des délibérations d'approbation du Conseil communautaire.

" Le PLUi, c'est un projet de territoire. Si on se lance sans y croire, on est sûr de ne pas arriver au bout. Pour moi, la priorité, c'était la communication (…). Les élus ont eu cet avantage de vouloir travailler ensemble. On avait un véritable patchwork. Il fallait avoir le même langage. "
Christian Piolat, VP Bièvre Isère Communauté

29 permanences
de la commission d'enquête publique
686 observations
à l'enquête pour le secteur Bièvre Isère
260 observations
côté Région Saint-Jeannaise pour 383 demandes

[2] BIÈVRE EST : EXPLIQUER, PRIORISER, CONSEILLER, UNE ANNÉE DE PLAIDOIRIE

PLUi approuvé le 16 décembre 2019

Cette année de l'arrêt et de l'approbation du PLUi nécessitait un accompagnement stratégique : pour présenter de manière pédagogique le projet mais surtout, l'objet PLUi qui constituait une première pour de nombreux acteurs locaux ; pour défendre les choix auprès de la commission d'enquête ; pour prioriser les ajustements demandés ; pour conseiller le territoire sur le plan juridique. Un PLUi qui a réussi l'exploit d'être arrêté en février et approuvé en décembre !

" On a évolué et aujourd'hui on travaille vraiment main dans la main. Je pense que notre PLUi sera abouti et je n'ai pas de point négatif. "
Marie-Pierre Barani, VP Bièvre Est

33 permanences
de la commission d'enquête
286 observations
des particuliers

[3] MASSIF DU VERCORS : PENSER LA PROGRAMMATION DE L'HABITAT EN MÊME TEMPS QUE LE PROJET DE TERRITOIRE

PLUi-H adopté 31 janvier 2020

Une très bonne coordination avec la chargée de mission de la CCMV et la mise à disposition par l'Agence d'outils collaboratifs de suivi dans l'organisation, le suivi et le traitement de l'enquête publique, ont abouti à l'approbation à l'unanimité de ce PLUi-H qui présente bien des spécificités.
Il intègre des volets production de logement, logement pour tous, réhabilitation du bâti existant et animation globale de la politique locale de l'habitat. Le territoire étant en zone de montagne, il doit respecter des contraintes de constructibilité, avec la volonté de respecter une identité architecturale, économique et touristique.

" On a mis en place un outil qui a fait évoluer une vision commune, puisque nous avions des POS, des PLU récents et des PLU plus anciens. Nous avons mis tout le monde à niveau. Entre élus, il a fallu trouver le dénominateur commun. "
Serge Chalier, conseiller communautaire CC Massif du Vercors

16 permanences
de la commission d'enquête
147 observations des particuliers

©Julie Nauroy - CCMV

[4] CŒUR DE CHARTREUSE : PARTAGER L'EXPERTISE JURIDIQUE DE L'AGENCE

PLUi-H adopté le 19 décembre 20

Le territoire a pu faire valoir un PLUi-H valant SCoT qui viendra l'abstraire des contraintes, en matière de constructibilité notamment, auxquelles il était soumis. La fin de l'élaboration a été difficile du fait de la défaillance du BE en charge du dossier. Fort heureusement l'EPCI avait renforcé ses équipes internes fin 2018 : trois techniciens ont ainsi pu suivre la phase administrative (avec les personnes publiques des départements de Savoie et d'Isère, particularité du territoire), et assurer la logistique et le lien à la commission d'enquête publique. L'Agence a fait le relais en matière d'outils méthodologiques (outils de suivi et traitement des requêtes et modifications à apporter au PLUi-H lors de l'enquête publique). L'assistance juridique a également été renforcée ce qui a permis de consolider la procédure en phase finale.

" C'est une gymnastique entre intercommunalité et communes, on ne peut pas déconnecter les deux niveaux (...) Un sacré défi. À 17 communes, nous avons dépassé le cap des 300 réunions ! "
Denis Séjourné, président CC Cœur de Chartreuse

16 permanences
de la commission d'enquête
564 observations des particuliers

[5] GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE : INNOVER PAR LE DÉPLOIEMENT D'UNE ORGANISATION ET LA CRÉATION D'OUTILS AD HOC

PLUi adopté le 20 décembre 2019

Le PLUi métropolitain, élaboré en articulation étroite avec les procédures menées en parallèle (PLH et PDU), présente de fortes spécificités dans son contenu :
- **3 OAP thématiques inédites :** paysage et biodiversité, risques et résilience, qualité de l'air
- **92 OAP sectorielles**
- **- 35 % de consommation d'espace** par rapport aux 10 dernières années.
- **9 900 objets patrimoniaux** à protéger identifiés : du parc urbain emblématique au mur de clôture, en passant par les arbres remarquables, les haies végétales, les bâtiments historiques, le patrimoine du XX^{e} siècle et le patrimoine culturel...
- **18 communes entièrement en loi Montagne,** et 14 communes partiellement

Plus de la moitié des collaborateurs de l'Agence a été mobilisée durant toute la durée d'élaboration ! Pendant de l'équipe d'urbanistes de la Métropole, une équipe d'une dizaine d'urbanistes, pilotée par 2 chefs de projet et une coordinatrice, a été intensément impliquée entre 2015 et 2019 pour assurer le suivi territorial de l'élaboration du PLUi en tant que référents communaux. En parallèle, une vingtaine de chargés d'études a été mobilisée sur des missions plus ponctuelles mais néanmoins essentielles : accompagnement juridique, expertise géomatique, coordination de projet, cartographie, expertises thématiques... Un bilan de chantier interne réalisé fin 2019 a permis d'analyser quatre grands axes du projet : la méthodologie, l'ingénierie, les processus, la gouvernance et la concertation, pour évaluer ce qui avait bien ou moins bien fonctionné. Ce bilan aidera à la construction d'une feuille de route pour les prochaines procédures d'évolution ou d'élaboration de PLUi : ce qui est reproductible (organisation, de méthode) et les écueils à éviter.

" Réaliser le PLUi en moins de 4 ans : nous avons relevé le défi. "
Yannik Ollivier, VP Grenoble-Alpes Métropole

127 permanences
de la commission d'enquête
sur 52 sites
2 400 observations
lors de l'enquête publique

LES ÉLÉMENTS-CLÉS POUR BIEN MENER SON PLUi

- L'importance de la structuration des missions et le partage de tâches clair entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage
- L'anticipation nécessaire des temps de coordination, souvent sous-dimensionnés
- L'organisation de la circulation des informations sur le projet et son avancement au sein de l'équipe élargie
- L'organisation de la transversalité des process de travail et de leur partage
- L'anticipation indispensable de certains contenus :
  > Les chantiers transversaux : récolement POS / PLU, l'organisation polycentrique du territoire, l'analyse des formes urbaines, les secteurs de projets, le gisement foncier et l'analyse des capacités de densification / mutation
  > L'état de la compatibilité avec le SCoT
  > Le récolement des études techniques : risques naturels et technologiques, assainissement, eau potable...
- La création et le déploiement d'une organisation et d'outils ad hoc :
  > Par les outils informatiques et géomatiques : organisation et partage des données, CAO, gestion SIT

LE SCoT DE LA Greg ENTRE EN RÉSILIENCE

Depuis son adoption en 2012, le SCoT de la Grande région de Grenoble a connu une succession de jalons institutionnels, de temps de débats et de phases d'accompagnement de projets… 2030 est l'horizon que les (nouveaux) élus membres du Comité syndical auront à dessiner, sous le pilotage de l'Établissement public et avec l'appui de l'Agence, son partenaire originel.

OÙ EN EST-ON ?

Six ans après l'approbation du SCoT, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme n'est pas encore achevée. *" Courant 2019, la Greg se trouvait même au milieu du gué, avec moins de la moitié de documents d'urbanisme communaux arrêtés ou approuvés entre 2013 et 2018 "*, indique l'EP SCoT.
Aujourd'hui, grâce à l'approbation des PLUi de Bièvre Isère Communauté, de Grenoble-Alpes Métropole et de Bièvre Est, et en tenant compte des procédures en passe d'aboutir, neuf communes sur dix sont désormais couvertes par un document d'urbanisme compatible avec le SCoT. Un préalable pour que les objectifs et les orientations du SCoT soient mis en œuvre : ce sont en effet ces documents locaux qui génèrent, directement ou indirectement, les règles opposables aux opérations d'aménagement.

OÙ VA-T-ON ?

C'est avec le SCoT que se construit la stratégie de moyen et long terme du grand territoire, sur des sujets structurants à l'échelle du bassin de vie. Cette échelle permet des complémentarités négociées entre territoires et une coordination de la mise en œuvre des politiques sectorielles nationales.
" Les élus locaux de la décennie vont avoir à participer à un changement de modèle global, en imaginant des réponses locales spécifiques. ", explique Constant Berrou, chargé d'études à l'Agence. *" Le Scot est un lieu privilégié pour partager et penser collectivement de nouvelles stratégies. C'est en son sein que les élus peuvent débattre et s'accorder sur leur vision de la grande région grenobloise. Elle constitue la base sur laquelle sont élaborés les documents locaux d'urbanisme. "*

QUEL EST LE RÔLE DE L'AGENCE ?

L'Agence est missionnée par l'EP SCoT pour appuyer la coordination de la mise en œuvre du SCoT ainsi que pour aider les élus à préparer la révision du document, conformément aux résultats du bilan de 2018, aux travaux engagés en 2019 en faveur des transitions, et aux évolutions contextuelles à prendre en compte, à travers trois grands chantiers : **résilience climatique et environnementale** (et appui à l'appel à manifestation d'intérêt stratégie bas carbone), **transitions sociétales et résilience du mode de développement économique.** L'objectif est d'établir un état des lieux partagé avec les territoires du SCoT pour cerner les enjeux, les objectifs d'une future révision, les leviers actuels et futurs du SCoT en articulation avec les autres outils existants et à venir et pour élargir la sphère des acteurs à associer (socioprofessionnels, chercheurs…) ainsi que les réseaux à développer.

(*) https://scot-region-grenoble.org/suivi-et-evaluation-du-scot/

90 documents d'urbanisme arrêtés ou approuvés
entre 2013 et 2018
par des communes de la Greg.
250 communes couvertes / 283 en 2020
par un document compatible
avec le SCoT (soit 9 sur 10).

LE SCoT DE LA Greg : UNE EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ TERRITORIALE

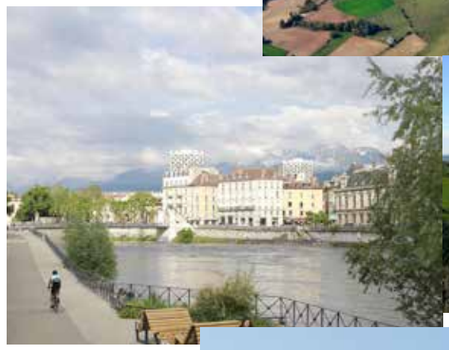

entendu au séminaire du 28 novembre 2019

À la question :
COMMENT FAIRE UN SCoT FÉDÉRATEUR ET AMBITIEUX ?
Ils répondent :

Yannik Ollivier, président de l'EP SCoT
" Passons du normatif au stratégique, avec un SCoT agile "

Jean-Paul Bret, président de la CC du Pays Voironnais
" La santé humaine et la préservation de la biodiversité : ces thèmes sont la priorité "

Francis Gimbert, président de la CC Le Grésivaudan
" Ayons le courage de dire à la population que certaines attentes ne seront pas satisfaites, car il n'est pas juste, au regard des transitions nécessaires, qu'elles le soient "

Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole
" Nous, élus, devons aller vers plus d'élasticité : penser les différentes échelles territoriales en même temps, modifier nos coopérations, penser notre articulation "

Téléchargez ***la synthèse du séminaire***

L'AGENCE ET LE SCoT EN 2019, CE QU'IL FAUT RETENIR

- **AMI stratégie d'aménagement commercial :** productions, contributions à la démarche et au différentes instances nationales et locales
- **Transition environnementale et eau :** appui à la mise en place d'une stratégie « Éviter-Réduire-Compenser » sur l'imperméabilisation
- **Climat, énergie :** préparation de la candidature à une AMI « Stratégie bas carbone »
- **Économie :** approche du fonctionnement économique de la Greg ; approche du foncier logistique
- **Polarités :** regards exploratoires sur la notion de proximité

Focus

Communes enquêtées : Bilieu, La Murette, Massieu, Moirans, Saint-Étienne-de-Crossey, Saint-Nicolas-de-Macherin, Tullins, Vourey

OAP PAYS VOIRONNAIS : UNE BOÎTE À OUTILS

L'Agence accompagne le Pays Voironnais dans la mise en œuvre des OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) depuis 2019. À partir d'enquêtes terrain, une boîte à outils est en cours de construction, pour et avec les communes, afin de les accompagner aux moments-clés, de l'élaboration jusqu'à la réalisation.

Depuis la loi Grenelle en 2010, les OAP sont progressivement devenues des pièces obligatoires des PLU. Elles servent de cadre au projet urbain souhaité par les élus, sur des sites d'urbanisation stratégiques au périmètre déterminé (îlot, quartier, commune, groupe de communes, territoire intercommunal). Dans les faits, dans certains secteurs et pour de multiples raisons, divers blocages empêchent leur mise en œuvre. Conscient des difficultés, le Pays Voironnais a sollicité l'Agence pour accompagner ses communes dans le passage à l'opérationnel des projets d'OAP. Une mission qui s'est d'abord appuyée sur des entretiens, conduits entre septembre et décembre 2019 auprès des communes volontaires pour recueillir des retours d'expériences et identifier les leviers et les points de blocage. En éclairant la diversité des cas particuliers, cette première étape a permis une lecture globale et contextualisée du territoire.

" Les OAP que nous mettons en œuvre sur nos parcelles doivent être exemplaires. Sur le fond, elles sont une vitrine pour de nouvelles formes urbaines. Sur la forme, elles doivent être menées de manière démocratique. Il n'est pas question d'imposer, mais bien de faire avec les habitants. Ces opérations mobilisent de nombreux volets que nous ne maîtrisons pas forcément comme la communication et la concertation, les aides financières à solliciter, l'appui économique notamment sur le volet commerce, les questions techniques… Nos petites communes ont besoin d'être accompagnées et outillées pour que les OAP soient un succès. "

Jean-Yves Penet, Mairie de Bilieu

8 COMMUNES ENQUÊTÉES ET 15 OAP ANALYSÉES

Après une première identification du type d'opération, les entretiens menés auprès d'une vingtaine de maires, adjoints à l'urbanisme ou techniciens ont porté sur la genèse de l'OAP. Des études pré-opérationnelles à la formalisation des orientations, l'objectif des échanges était de retracer le processus d'élaboration du document et de comprendre le contexte dans lequel il avait été rédigé, les objectifs et les outils mis en place pour les réaliser. Enfin, il s'agissait de s'interroger sur le devenir du secteur, une fois le document OAP rédigé, afin d'identifier les mécanismes de son évolution.

VERS UNE BOÎTE À OUTILS POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE

Suite à l'enquête, trois sujets problématiques ont été relevés dans la mise en œuvre des projets d'OAP : le foncier, la voirie et les équipements publics, ainsi que le programme.
Les échanges et les exemples du territoire ont fourni des pistes de réflexion, permettant de dégager quelques principes de base (voir encadré), pour une mise en œuvre opérationnelle des OAP.
Une synthèse des entretiens ainsi que les premières conclusions ont été présentées en intercommunalité, lors d'une commission aménagement le 9 Janvier 2020. La deuxième étape a été enclenchée : l'élaboration de la boîte à outils, objet de la mission 2020. Quels outils et quelles ressources utiliser notamment sur le foncier, premier élément bloquant du passage à l'opérationnel ? Comment mieux identifier les besoins des communes en amont ? Quels acteurs et partenaires mobiliser ? Cette boîte à outils construite en commun doit apporter les réponses.

PRINCIPES DE BASE POUR LA MISE EN ŒUVRE

- ☐ Intégrer les orientations supra-communales
- ☐ Connaître, utiliser les outils et ressources
- ☐ Identifier les intérêts
- ☐ Maîtriser l'évolution foncière
- ☐ Réaliser des études en complément
- ☐ Concerter, échanger avec les acteurs
- ☐ Gérer les temporalités

L'OAP dont vous êtes le héros : retour sur les entretiens en commune et perspectives, *2020*

L'évènement

Quel bilan pour les PLUi en Auvergne-Rhône-Alpes ?

PLUI(S) EN AURA : L'HEURE DU BILAN

Le Club PLUi régional

**piloté par la Dreal et animé par urbA4, constitue un réseau régional de partage d'expériences entre collectivités.
Fin 2019, plusieurs d'entre-elles arrivaient au terme de la phase d'élaboration de leur PLUi, quand d'autres collectivités lançaient la procédure ou y songeaient. Le moment était venu pour le Club de proposer à ses membres, mais aussi à d'autres, un temps d'échange autour du travail accompli et des premiers enseignements. Retour sur le séminaire du 25 novembre, organisé à Grenoble par l'Agence.**

La table ronde
De gauche à droite : Angèle Baleydier, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ; Pierre-Louis Fillet, président de la CC Royans Vercors ; Pierre Baffert, conseiller communautaire à la CC Cœur de Chartreuse et maire d'Entre-Deux-Guiers ; Alain Berthéas, président de Loire Forez Agglomération

LE PLUI À CŒUR OUVERT

Nul ne dira que se lancer dans un PLUi est une aventure facile. En revanche, tous ceux qui l'ont tentée ont surmonté les difficultés et se sentent forts d'une expérience précieuse… qu'ils tenaient à partager. Du lancement à la mise en œuvre, cette journée de séminaire se voulait donc un bilan des élaborations de PLUi avec l'identification des facteurs-clés de réussite entre les membres du Club, autant qu'un partage de cette expérience avec les non-membres en pleine interrogation sur l'opportunité de lancer leur propre démarche.
De ce point de vue les échanges ont été riches et sans tabou tant la satisfaction d'un côté (d'avoir fait et réussi) et l'appétence de l'autre (de faire et de réussir) était fortes.
Yannik Ollivier, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, Xavier Cereza, de la DDT de l'Isère et Fabrice Gravier, de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes, ont introduit la séance, avant d'inviter les participants à répondre à un quizz, pour s'exprimer sur quelques éléments-clés de l'élaboration d'un PLUi (élément déclencheur, place des communes, calendrier, coût…), et déconstruire certains mythes autour de ces sujets.

TO BE PLUI OR NOT TO BE ?

Une table ronde permettait ensuite d'ouvrir un débat entre des élus de territoires en PLUi et des élus de territoires en réflexion.
Enfin, trois séries d'ateliers plus techniques proposaient des retours d'expériences sur des sujets comme les prérequis, l'élaboration, la phase arrêt du projet jusqu'à l'approbation. Collectivité experte ou novice en PLUi, de petite taille ou métropole, ce forum a permis de se rencontrer, de créer un réseau, de poser des questions, de collecter des méthodes ou des alertes. Des débats se sont noués autour des questions de gouvernance, d'organisation interne de l'EPCI (s'armer pour faire face à une élaboration), de concertation (quelle place pour les habitants ?), d'enquête publique (comment « l'affronter »), d'élaboration de process efficients d'échanges et de validation entre les communes, etc.

6e rencontre du Club PLUi Aura
115 participants
de 31 EPCI, dont une dizaine pour la première fois
9 départements représentés
4 agences d'urbanisme aux manettes

Brèves

DISPOSITIONS OPPOSABLES AU PLU : **LE GUIDE**

Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités des territoires a publié début 2020 le *Guide des dispositions opposables du PLU*. Destiné aux techniciens des collectivités, aux bureaux d'études et aux services de l'État, ce guide montre comment le PLU s'avère aujourd'hui un outil adapté pour mettre en œuvre une politique publique et pour traduire un projet. Réalisé avec le concours d'agences d'urbanisme et de la Fnau, il a fait l'objet d'une relecture juridique en 2019 par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

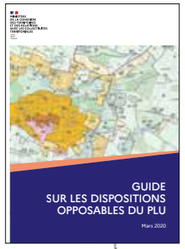

Guide sur les dispositions opposables au PLU, *2020*

BILAN À **6 ANS** DU **SCOT** DE L'**AIRE GAPENÇAISE**

Six ans après l'approbation du SCoT de l'aire gapençaise en décembre 2013 auquel l'Agence avait activement contribué, un premier bilan de sa mise en œuvre a été engagé en 2019, en vue de son maintien ou d'une révision.
L'Agence a accompagné le syndicat mixte tout au long de la démarche, en collaboration avec l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance. Exploitation, analyse et valorisation des résultats de l'enquête conduite en 2018 auprès des communes et EPCI, accompagnement du Syndicat mixte du SCoT dans la réalisation du bilan technique, contribution à la préparation de supports permettant d'animer les groupes de travail avec les élus, participation aux réunions techniques avec les partenaires institutionnels et enfin, aide à la préparation de la délibération du 28 novembre. Les élus ont alors confirmé la validité des grandes orientations du SCoT, défini les conditions permettant de conforter sa mise en œuvre et acté de nouvelles pistes de travail pour la période 2020-2025. Le dernier trimestre 2019 a été consacré à la préparation de la réponse juridique à apporter suite aux évolutions de périmètre intervenues depuis l'élaboration.

© SCoT de l'Aire Gapençaise

3 ateliers de travail rassemblant des élus du Syndicat mixte et des structures partenaires, précédés par 3 comités techniques préparatoires

L'URBANISME DANS LA CHARTE DU **PNR CHARTREUSE**

Suite aux avis des différentes institutions et personnes publiques auxquels est soumis le projet de Charte 2020-2035, le Parc de Chartreuse a sollicité l'Agence pour une assistance sur le volet planification, urbanisme et aménagement. L'enjeu : préserver les espaces agricoles et naturels à travers un urbanisme de qualité, adapté au massif et à ses spécificités. En capitalisant ses interventions sur les SCoT de montagne ainsi que dans les élaborations récentes de PLUi, l'Agence a pu apporter des éléments complémentaires en matière d'intégration des enjeux d'urbanisme dans une Charte de Parc. Avec des orientations qui viennent, dans la version finale, guider les actions par des préconisations ou des précisions de mise en œuvre, tant pour la valorisation du bâti que pour les constructions nouvelles, le patrimoine ou encore, le respect de l'identité des villages et des paysages. En parallèle, l'Agence a identifié avec le Parc les dispositions pertinentes de la future Charte qui pourront être traduites dans les SCoT, en application du Code de l'urbanisme.
Sur ce volet, une grille de « décryptage » de la Charte en matière de planification a été partagée lors d'une demi-journée d'échange avec les SCoT inclus dans le périmètre du Parc (Greg, Métropole Savoie, Avant-Pays Savoyard et PLUi-H valant SCoT du Cœur de Chartreuse). Cette grille constitue une base de travail - intégrée en tant qu'annexe spécifique dans la Charte - pour les dispositions à traduire lors des prochaines révisions ou modifications des SCoT, et pour impulser une dynamique partenariale et de dialogue au sein du massif de Chartreuse.

LE **PDU** DE LA MÉTROPOLE APPROUVÉ

Jeudi 7 novembre 2019, le Comité syndical du SMT (devenu Smmag après la fusion des AOT en janvier 2020), a approuvé le Plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise (PDU) à horizon 2030. Ce document de planification et de programmation majeur réaffirme la volonté forte d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air et pour une mobilité plus vertueuse, plus sobre, plus solidaire et accessible à tous. Portant sur l'ensemble des modes de déplacements (incluant le vélo, la marche à pied, la voiture, les deux ou trois roues à moteur, le train…), le PDU anticipe les évolutions à long terme et programme les actions à mettre en œuvre. Il engage la transition énergétique du territoire et le droit à la mobilité pour tous. Il vise enfin un équilibre entre les besoins de mobilité, la protection de l'environnement et de la santé tout en renforçant la cohésion sociale urbaine et péri-urbaine.
Coproduits par le SMTC et l'Agence, avec une forte implication des 49 communes de la métropole, les travaux du PDU ont été assurés en lien étroit avec ceux du PLUi de la Métropole, conduits également avec l'Agence.

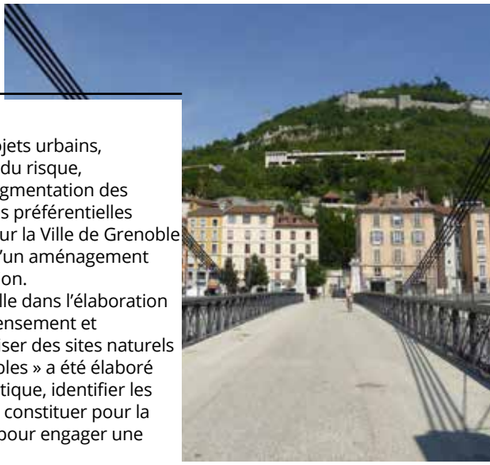

BERGES DE L'ISÈRE & BASTILLE : QUEL RENOUVEAU ?

Alors que la ville poursuit son développement via la mise en œuvre des grands projets urbains, la question de la relation de la ville à ses cours d'eau reste posée. Entre protection du risque, préservation des milieux naturels et valorisation des berges dans un contexte d'augmentation des périodes de canicule… Quels potentiels s'offrent à elle, quelles seraient les attitudes préférentielles selon les secteurs, quelles actions engager pour y répondre ? L'Agence a réalisé pour la Ville de Grenoble une étude proposant aux élus divers scénarios, à court et long termes, en faveur d'un aménagement adapté aux particularités des berges de l'Isère et aux attentes d'une ville en transition.
Concernant la Bastille, qui vit une période de transition, l'Agence accompagne la Ville dans l'élaboration d'une étude prospective. État des lieux des fonctions et usages actuels du site, recensement et synthèse des études réalisées, analyse comparative de projets engagés pour valoriser des sites naturels et patrimoniaux emblématiques à l'échelle de la métropole… Un « guide des possibles » a été élaboré pour soutenir la construction d'une vision partagée du devenir de ce site emblématique, identifier les actions envisageables et les conditions de réussite. Cette étude de l'Agence devrait constituer pour la Ville une base d'échanges avec les acteurs du territoire, notamment la Métropole, pour engager une démarche de travail commune dès 2020.

ORT AU SERVICE D'UN **PROJET** DE TERRITOIRE

L'Agence est associée à divers projets de revitalisation des centres-bourgs en Isère et à la mise en place en 2019 de conventions ORT, dispositif créé par la Loi Elan en 2018. Inscrites dans la durée, ces Opérations de revitalisation du territoire associent communes et intercommunalités dans une prise en considération globale des enjeux de redynamisation des centres-bourgs.
Dans le Grésivaudan, territoire marqué par l'absence de ville-centre, un travail collectif d'identification des enjeux de revitalisation des communes de Crolles, Villard-Bonnot et Pontcharra a été mené. Il a débouché sur une convention cadre ORT signée entre Le Grésivaudan, les trois communes et l'État en janvier 2020. L'Agence accompagne l'intercommunalité et les partenaires dans la création du Comité local de projet et la définition des modalités de travail. In fine, l'ORT doit permettre de satisfaire à la fois les besoins concrets de revitalisation des bourgs et l'avancement du projet intercommunal.
À la Mure, le projet de convention vise quant à lui à renforcer l'attractivité du centre-ville, pôle ressource qui rayonne sur l'ensemble du territoire matheysin. La convention-cadre intègre la santé comme fil rouge du programme d'actions, en cohérence avec l'expérimentation menée avec l'Agence régionale de santé (ARS).

UN GUIDE DES GISEMENTS FONCIERS

Le guide méthodologique des gisements fonciers est le fruit d'une collaboration urbA4 (les agences Auvergne-Rhône-Alpes), en partenariat et pour le compte de l'Epora. Il s'inspire des expériences menées par nos organismes depuis plus de dix ans sur des territoires hétérogènes.

RATIONALISER LA CONSOMMATION D'ESPACE : UNE EXIGENCE

Les études de gisements fonciers s'inscrivent dans un objectif national de rationalisation de la consommation d'espace depuis les lois Grenelle, renforcées par la loi Alur. L'enjeu est la réduction de l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels par un développement privilégiant le renouvellement urbain et le recyclage du foncier. Par l'intermédiaire des documents d'urbanisme tels que le SCoT et le PLUi, les communes et les EPCI peuvent mettre en œuvre une planification au service d'un développement urbain maîtrisé, en présentant notamment une analyse de la consommation des espaces et en fixant des objectifs chiffrés de consommation et de densification par secteur. Dans ce contexte, les études de gisements fonciers sont un outil pour anticiper les interventions foncières des collectivités et leurs partenaires.

UNE MÉTHODOLOGIE COMMUNE AUX AGENCES

La rédaction du guide a été l'occasion pour les agences de la région de partager et harmoniser leurs méthodes d'identification et de qualification des gisements fonciers. Avec l'appui de l'Epora, une méthodologie commune a été conçue, qui identifie quatre grandes étapes, détaillées dans le guide, en s'appuyant sur des illustrations, des zooms et des annexes issus d'études de gisements fonciers menées par les quatre agences.

Études de gisements fonciers : guide des bonnes pratiques, *2018*

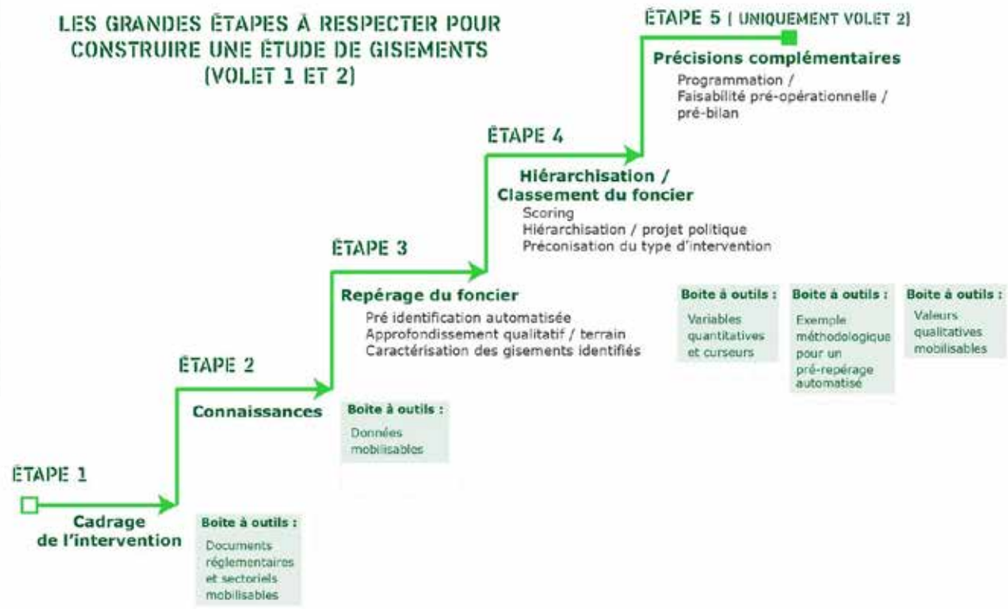

Une étude de gisements fonciers est une sélection de terrains susceptibles d'être densifiés, recyclés ou de muter pour répondre aux besoins en habitat et en économie sur un territoire donné (EPCI, commune…), à plus ou moins long terme. Les sites identifiés font l'objet d'une qualification approfondie permettant la mise en œuvre des politiques publiques, de l'observation du territoire aux stratégies opérationnelles.

Objectifs

- **concevoir** et alimenter un observatoire foncier pour mieux comprendre les mutations territoriales et les évolutions à venir, dans une perspective d'anticipation des politiques publiques ;
- **contribuer** à l'élaboration et la mise en œuvre du volet foncier des PLH, des PLUi ou d'autres documents-cadres ;
- **porter** les stratégies de développement des territoires en renouvellement urbain et contribuer à la mise œuvre des politiques publiques, tout en préservant les espaces agricoles et naturels ;
- **définir** un plan d'action, une stratégie foncière à porter par les collectivités, permettant de préciser la nature de leurs interventions possibles ainsi que de leurs partenaires, dont l'Epora à travers l'ingénierie et l'action foncière qu'il peut développer.

Expertise

Le métier d'expert·e Habitat & Foncier

L'Agence veille pour vous ***Focale ZAN***

STRATÈGES DU FONCIER

Socle de toute politique publique sur les volets de l'habitat, de l'économie, de l'agriculture ou encore de l'environnement, le foncier est au service des politiques d'aménagement des territoires.
Manon Sajaloli, chargée d'études Foncier-Habitat et Kader Boukerrou, urbaniste OPQU, chargé d'études principal Observation-Géomatique, accompagnent les collectivités et les établissements publics fonciers (EPF) dans la mise en œuvre de leurs stratégies foncières.

EXPERTISE

Kader Boukerrou et Manon Sajaloli

L'OCCUPATION DES SOLS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Leurs missions consistent à identifier et qualifier les friches actuelles et en devenir, mettre en œuvre le volet foncier des politiques habitat ou des projets urbains, recenser les terrains à muter, étudier les gisements fonciers, observer le foncier en Isère, analyser la consommation d'espaces, définir des objectifs chiffrés de modération dans l'élaboration des PLUi notamment…

À la fois conseillers, stratèges, techniciens, observateurs, ils ont développé au fil des ans une méthodologie spécifique au sein de l'Agence, qui s'appuie sur un panel aussi large qu'efficace d'outils d'observation et d'analyse.

Au quotidien, pour mener à bien leurs missions, les expert·e·s de l'Agence disposent de bases de données immobilières et foncières (Données Valeurs Foncières, SpotThema, fichiers fonciers…).

" Notre métier et les outils du foncier évoluent constamment, en fonction des politiques d'habitat, des lois, des décrets… L'objectif « zéro artificialisation nette » (Zan) inscrit au plan biodiversité de 2018 nous oblige à plus encore de performance. L'Agence s'est mobilisée et se met en ordre de marche pour mettre en place, avec ses partenaires, des outils dédiés à la réhabilitation des friches, des logements… La compensation environnementale fait également partie des enjeux de stratégie foncière dans les années à venir. "

Gros plan

AGRICULTURE

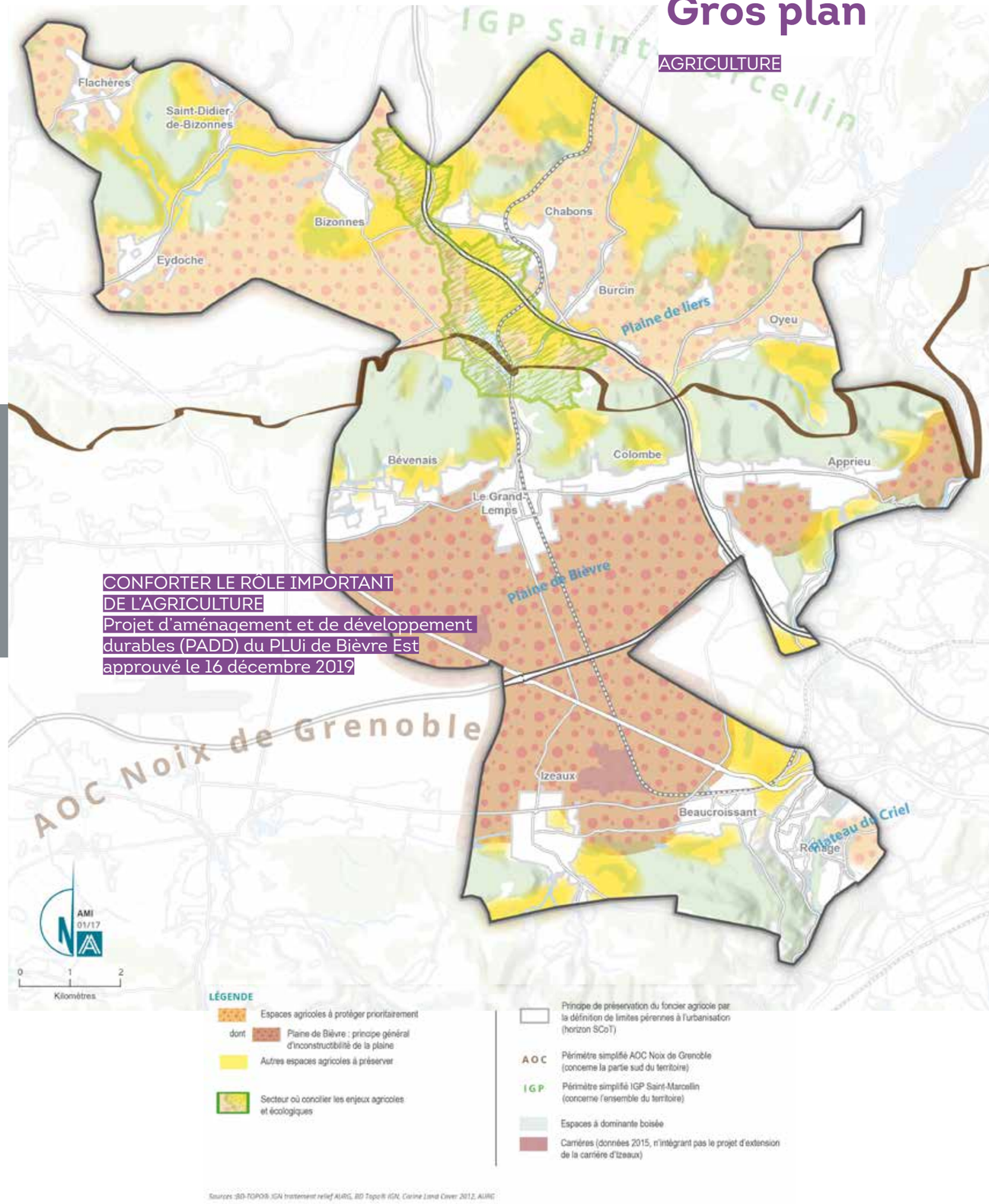

CONFORTER LE RÔLE IMPORTANT DE L'AGRICULTURE
Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi de Bièvre Est approuvé le 16 décembre 2019

PROJETER

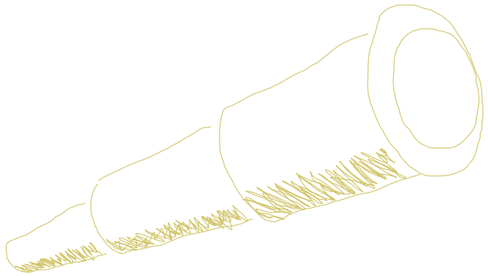

L'AGENCE SE DOIT D'ÊTRE EN VEILLE
ET EN ALERTE SUR LES GRANDES ÉVOLUTIONS.

Elle développe des outils d'aide à la décision (modèle de déplacement, projections démographiques, projections scolaires) pour accompagner la programmation des infrastructures de déplacement, l'habitat, les équipements. Le changement climatique et ses aléas, la disruption technologique, mais aussi l'accélération de la transformation des modes de vies et de l'action publique, sont autant de facteurs qui rendent l'avenir de moins en moins prévisible. C'est pourquoi l'Agence conduit pour ses partenaires une veille dynamique sur l'évolution des modes de vie, les nouvelles façons d'habiter, de travailler, de consommer, d'urbaniser. Dans ce contexte mouvant qui impose d'être vigilant et agile, la réflexion prospective est un exercice collectif essentiel, pour lequel l'Agence propose d'ouvrir de nouveaux cercles, en s'appuyant sur le riche tissu local d'expertise et de recherche.

PROJETS 2019

page 60

L'INTERVIEW

Frédéric Pontoire
et
Stéphane Cordobes

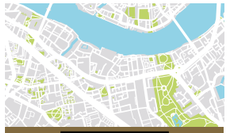

pages 62 à 64

FOCUS

De l'effondrement à la résilience

Utopies et réalités énergétiques

Grenoble capitale verte ?

page 65

GROS PLAN

MOBILITÉ
Stratégie vélo 2025
du Smmag

page 66

L'ÉVÉNEMENT

Le véhicule autonome
une voie d'innovation ?

pages 68 à 72 et 75

BRÈVES

Les équipements publics
au cœur des projets urbains

Quels commerces et services
pour Hoche Malraux à Grenoble ?

Ancrer l'université
dans sa métropole

Quels seront nos modes
de vie demain ?

De futurs Ehpad hors les murs ?

3 scénarios urbains
pour Saint-Martin-d'Uriage

Anticiper
les effectifs scolaires

Quel potentiel
de requalification des friches ?

page 73

EXPERTISE

Éclaireur

pages 74 à 77

PUBLI

Lutter contre
le réchauffement
climatique

Développement
territorial
et bien-être :
préface de
Benoît Parent

Un Schéma
de développement
commercial pour
le Grésivaudan

L'Agence veille pour vous
Focale résilience

Réponses croisées de
Frédéric Pontoire
Responsable Stratégies Territoires et Montagne à l'Agence
et de Stéphane Cordobes
Chercheur à l'École urbaine de Lyon,
Conseiller à l'Agence nationale de cohésion des territoires

SE DOTER D'UNE BOUSSOLE POUR NAVIGUER DANS L'INCERTITUDE

L'entrée dans une nouvelle ère et la crise sanitaire que nous traversons bousculent profondément notre manière de vivre, notre vision du monde et notre façon d'appréhender l'avenir. Comment dans le contexte anthropocène se livrer à l'exercice prospectif attendu de l'Agence ? Comment reconstruire un socle qui associe toutes les parties prenantes, dans des horizons temporels qui prennent en compte la totale incertitude actuelle ?

Pourquoi, à l'ère anthropocène, le futur est-il plus incertain que jamais ?

Stéphane Cordobes

Trois raisons principales font que l'incertitude est aujourd'hui au premier plan. La première est liée à notre cadre naturel, devenu extrêmement fragile. La pression anthropique qui s'exerce sur la planète et la transformation des équilibres biochimiques qui ont caractérisé l'Holocène, la précédente ère géologique, occasionnent le changement climatique. Un nom générique pour englober différentes manifestations comme l'élévation de la température, la montée des eaux, des épisodes extrêmes pouvant déboucher sur des catastrophes naturelles, etc. Ces transformations de la nature font émerger des évènements ou des situations inhabituels, avec un impact direct sur le territoire, l'agriculture, les villes ou les espaces habités…

La seconde raison de l'incertitude est liée à notre capacité à penser, à nous adapter, à cette « nouvelle planète » que nous habitons. Le monde moderne que l'on a édifié est en train de basculer. L'ensemble des catégories de pensée et d'actions, forgé dans un monde d'abondance, ne va plus être adapté à un monde anthropocène instable, où les ressources deviennent plus rares. Il va falloir inventer de nouvelles manières de réfléchir, d'agir, de vivre ensemble. C'est un sacré défi car en général de tels changements de paradigmes sont constatés plutôt après coup, par les historiens ou les philosophes des sciences. Les décrire au préalable, voire les inventer, constitue un enjeu inédit.

Enfin, la troisième dimension, qui touche le plus grand nombre, est celle de notre propre vulnérabilité, d'un point de vue philosophique, ontologique. L'homme est une espèce mortelle et notre culture a souvent mis à distance la mort et ce qui relève d'accidents de la vie, avec par exemple le concours de médicaments pour retarder cette échéance. L'entrée dans l'anthropocène est le rappel de cette condition humaine, du fait que nous n'avons pas une maîtrise totale de la nature ni de notre propre existence. La crise sanitaire me semble un excellent exemple de notre vulnérabilité. Cette mise en présence avec la peur de la mort bouleverse complètement notre manière de vivre, d'habiter, de cohabiter, d'être avec les autres, d'être au monde tout simplement.

Comment édifier les territoires dans ce nouveau monde ?

Frédéric Pontoire

En tant qu'Agence, nous écoutons assidument les scientifiques. S'ils nous disent que les activités humaines, le développement urbain, l'urbanisation généralisée du monde sont devenus des forces de transformation de la terre, alors il y a lieu de nous interroger sur les modèles de développement et d'occupation de l'espace, de les remettre en perspective. Il faut se saisir de la force de ce concept d'anthropocène, protéiforme, toujours en mouvement, dans le registre d'intervention habituel d'une agence d'urbanisme, à savoir l'aide à la décision à travers l'observation, la projection, la planification… La pluridisciplinarité est une force pour revisiter la manière de réfléchir à l'élaboration de nos stratégies de territoire et plus globalement, à la construction de nos politiques publiques, en particulier les politiques de planification et les projets qui les mettent en œuvre.

> " Il va falloir inventer de nouvelles manières de réfléchir, d'agir, de vivre ensemble. "

Face à cet avenir incertain, construire une stratégie territoriale, un projet de territoire, un document de planification, suppose de se départir des outils habituels qui proposent un scénario prospectif unique.

Une agence d'urbanisme doit aider à l'élaboration de politiques publiques qui préparent à affronter des changements brutaux, plus ou moins prévisibles. Qui aurait pu imaginer la pandémie de la Covid-19 dans ces dimensions-là ? Il faut par conséquent des politiques publiques qui prévoient - dès leur conception - différentes modalités d'ajustement et d'adaptation. Certains pays européens sont beaucoup plus efficaces que nous en matière de suivi et d'évaluation en continu.

Je pense enfin qu'il appartient à l'Agence d'aider les collectivités à préciser les registres des politiques publiques : qu'est-ce qui relève de l'atténuation, de l'adaptation, de la transition, de la résilience ? Si nous parvenions à stabiliser ces termes, ce serait un grand pas pour hiérarchiser

les ambitions, les moyens et les outils à déployer pour réussir la traduction en actions publiques sur le territoire.

Comment accompagner les élus dans l'adaptation des politiques publiques au changement global ?

SC

C'est à l'échelle du territoire que nous avons sans doute aujourd'hui le plus de capacité pour inventer des réponses. Évidemment, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer par rapport aux enjeux d'adaptation et de résilience. « Faire territoire demain » va nécessiter de mettre en œuvre des procédures et des processus nouveaux, nous obligeant à redéfinir nos objets techniques, nos expertises, notre ingénierie de planification ou de prévision.

> " C'est un exercice prospectif nouveau, exploratoire, modulaire et permanent, qui est proposé,… "

La modification de notre rapport au monde, la vulnérabilité, la complexité, vont aussi nous contraindre à travailler avec d'autres. Il y a un enjeu à la fois démocratique et scientifique extrêmement important à devoir inventer une forme de prospective qui mobilise tout à la fois des scientifiques, des citoyens, des techniciens, des experts, toutes les parties prenantes du territoire. Pour que conjointement, celles-ci produisent du savoir, qualifient les enjeux, produisent de l'action, dans un processus collectif d'apprentissage et d'expérimentation. C'est un défi ambitieux parce qu'on ne sait pas faire et que cela va nécessiter des moyens qu'aujourd'hui on ne mobilise pas. À titre d'exemple, pour la Convention citoyenne sur le climat, il a fallu donner aux citoyens engagés les moyens d'apprendre, d'inventer un langage commun, de se libérer de leurs obligations familiales et professionnelles ; autrement dit, qu'on crée un cadre pour mettre les acteurs en situation de réflexion collective. Le rôle de citoyen doit être pensé comme une fonction à part entière. Il faut lui donner les moyens de jouer ce rôle. C'est ce qu'il va falloir organiser demain dans les démarches de prospective. Les agences d'urbanisme répondent au besoin de nouvelles scènes de réflexion ; c'est leur mission constitutive dans la sphère publique pour donner aux acteurs du territoire des pistes pour jouer leur rôle.

Comment l'Agence se déploie-t-elle pour faire évoluer la prospective territoriale ?

FP

Pour initier de nouvelles scènes de réflexion, l'Agence a l'ambition de proposer, aux différentes échelles de l'aire grenobloise, une plateforme mutualisée de réflexion et d'échanges entre ses nombreux partenaires. Une « plateforme des prospectives et des stratégies » qui viendrait combiner des horizons temporels différenciés : le présent et le court terme, en plus de l'échéance de 2030 qui est celle des documents de planification (SCoT, PLUi, PLH…) et de 2050, qui est l'échéance de la neutralité carbone. Cette démarche de prospective anthropocène se veut concrète, utile, en partageant l'univers de contraintes, la réalité du monde tel qu'il est. Il s'agit d'une prospective du « comment » autant que du « quoi ». Dans un territoire reconnu pour afficher des objectifs ambitieux, nous imaginons que ce sont surtout les conditions dans lesquelles les politiques publiques locales se conçoivent et se déploient qui seraient explorées. Le « comment » est autant dans la manière dont la plateforme s'organise et travaille collégialement que dans la définition des orientations de futurs possibles et la mise en place des stratégies. Aussi est-il nécessaire de bien identifier les parties-prenantes : non seulement celles qui relèvent de l'action publique locale ou supra-locale, mais aussi tout le réseau d'acteurs privés extrêmement vivace, autant que celui des initiatives citoyennes très denses sur notre territoire. La plateforme des prospectives et des stratégies, d'une grande souplesse dans son fonctionnement, a pour vocation d'amener du matériau commun en partageant un agenda des problématiques, sans pour autant partager le même agenda d'actions.

C'est un exercice prospectif nouveau, exploratoire, modulaire et permanent, qui est proposé, une invitation à se projeter ensemble dans les mutations et incertitudes d'un monde contraint à se renouveler.

DE L'EFFONDREMENT À LA RÉSILIENCE

Réunis en atelier inter-masters adossé au programme de recherche Popsu et co-animé par six chargés d'étude de l'Agence, une soixantaine d'étudiants de l'IUGA ont planché entre septembre et décembre sur la fragilité de nos modèles de développement en vue de la construction d'une stratégie de résilience territoriale. Les conclusions de cet atelier ont pris la forme d'un procès fictif, qui s'est tenu le 24 janvier 2020 à l'ancien palais de justice de Grenoble. Décoiffant !

Les questions de résilience urbaine, en région grenobloise notamment, sont complexes et sensibles. Une fois prise la mesure des vulnérabilités, au-delà du risque environnemental, elles embrassent le projet de société, l'évolution des modes de vie, la stratégie des territoires et le fonctionnement de notre modèle de développement. Un sujet transversal parfait pour l'Agence qui explore ces questions depuis que son Conseil scientifique en a fait le thème du *Grand A* 2018, et que le programme Popsu 3 piloté par Magali Talandier lui consacre ses recherches pluridisciplinaires à l'échelle de la métropole grenobloise.

3 PROMOS, 3 THÈMES, 3 MOIS DE TRAVAIL

Sur commande de l'Agence, les étudiants, issus de trois masters*, ont exploré durant un trimestre ces trois thématiques : paysage alimentaire et biodiversité ; accueil et hospitalité ; smart city et fragilité des réseaux. Ils se sont appuyés sur des travaux scientifiques pour démontrer l'existence de menaces probables sur les ressources, les réseaux et le fonctionnement du territoire. En complément, ils ont réalisé des enquêtes, des entretiens, des lectures pour mieux comprendre la notion d'effondrement et les facteurs locaux de vulnérabilité ; appréhender le contexte local ; identifier des ressources existantes pour la résilience. Suite à ces travaux ont émergé des propositions de modèles résilients pour repenser l'aménagement du territoire et l'urbanisme ou des visions possibles du futur pour notre région grenobloise avec, en ligne de mire, l'idée de se préparer aux évolutions prévisibles mais aussi, à celles qui ne le sont pas.

Cet atelier a permis aux étudiants *" d'aller chercher dans l'histoire, dans nos histoires locales, familiales… de remettre en cause des schémas de pensée, de mêler nos différents projets "* mais aussi d'aborder toutes les questions de l'effondrement et de la résilience à travers des spectres aussi variés que l'anthropologie, l'architecture, l'urbanisme, la sociologie ou l'économie.

** Master 1 Urbanisme et coopération internationale, Master 2 International cooperation in urban planning et Master 1 Design urbain de l'IUGA de Grenoble*

4 CHEFS D'ACCUSATION. TOUS COUPABLES ?

La restitution s'est faite le 24 janvier sous la forme inédite d'un faux procès, au sein de l'ancien palais de justice de Grenoble, conférant une certaine solennité aux débats menés tambour battant. Juge, greffier, avocats de l'accusation et de la défense… ont joué le jeu avec un réalisme confondant.
Troubles à l'ordre public, apologie du défaitisme, appel au démantèlement des institutions territoriales et gouvernementales et remise en cause des outils de la planification urbaine… À travers ces quatre chefs d'accusation, le groupe des étudiants-accusés a défendu un projet fondé sur un changement de modèle économique et sociétal. Nouvelle échelle de gouvernance, solutions pour les réfugiés climatiques, territoires régionaux autonomes, redéploiement du système alimentaire, nouveaux outils d'urbanisme… leurs propositions ont été débattues et argumentées devant les chargés d'étude de l'Agence dans le rôle des jurés.

UNE SYNTHÈSE rassemble l'ensemble des pistes et scénarios envisagés par les étudiants : une matière riche pour sensibiliser les collaborateurs de l'Agence, ses membres et partenaires, et pour alimenter ses études et recherches prospectives.

" Ce thème de l'effondrement, si tristement à la mode, valait le coup de s'allier entre personnes de disciplines et de points de vue différents. C'était une façon de poser les limites et possibilités de l'urbanisme dans le contexte contemporain. "
Jennifer Buyck, maîtresse de conférences à l'IUGA et chercheure à l'UMR PACTE

" Ces travaux interrogent la manière dont on peut renouveler les formats de discussions publiques, des enjeux de l'urbanisme, de l'habiter de demain, des enjeux d'environnement (…) Il y a un ancrage local qui est très fort, et en même temps une volonté de mettre en perspective cette observation avec l'histoire du monde et de ses sociétés. "
Nicolas Tixier, architecte, docteur en sciences pour l'ingénieur, enseignant à l'Ensag et à l'IUGA

Téléchargez la synthèse et découvrez le film du procès sur ***www.aurg.fr***

UTOPIES ET RÉALITÉS ÉNERGÉTIQUES

cycle énergies UTOPIES & RÉALITÉS

5 À 7

L'Agence d'urbanisme et la Structure fédérative de recherche SFR Territoires en réseaux dirigée par Natacha Seigneuret, ont ouvert un cycle annuel de rencontres acteurs-chercheurs permettant aux différents points de vue de s'exprimer et de construire ensemble de la connaissance. Après *Territoires et numérique* en 2018/2019, démarrait au troisième trimestre le cycle *Utopies et réalités énergétiques*.

Ce nouveau cycle avait pour objectif de mettre en réseau diverses composantes académiques sur le campus grenoblois autour de la précarité énergétique. Le thème est porté par la chaire industrielle Hope, associée à la SFR Innovacs pour 2019-2020.

Dans un monde qui continue à apparaître comme incertain, la planification stratégique et spatiale se veut à la fois une exploration des possibilités de transformation et une expérimentation de solutions à travers le lancement de divers projets de territoires. Depuis les années 2000, les initiatives se multiplient dans les pays européens pour faire face aux défis de la transition énergétique.
Nous avons souhaité permettre aux étudiants, futurs urbanistes, de s'interroger sur les innovations qui accompagnent l'urbanisme du XXIe siècle, pour consolider un dialogue au long cours par le développement de plateformes locales et l'expérimentation de nouvelles modalités d'échange entre chercheurs, acteurs, enseignants et étudiants.

Le cycle était lancé le 17 octobre à la Cité des territoires avec un premier 5 à 7 destiné à collecter les questionnements des acteurs et chercheurs présents, que les étudiants en Master « Urbanisme et Projet Urbain » auraient ensuite à explorer avant d'apporter, lors des temps suivants, des réponses et des regards.
Ce qu'ils ont fait avec beaucoup de créativité, à travers un recueil de textes, d'images et de projets enrichis de références historiques, destiné à nourrir les réflexions des partenaires sur un thème brûlant d'actualité.

12 fiches qui explorent des questions aussi variées que Connaître l'impact écologique de nos gestes du quotidien ; les ENR sont-elles propres ? ; Productions locales d'énergies et inégalités socio-économiques, etc.

EXEMPLE

SOMMES-NOUS TOUS TOTALEMENT ADDICTS AUX ÉNERGIES ?

Par ALLAIN Milo, COISSARD Manon, COLOMBIER Corentin, PERRET, Cédric, PRADINAUD Thomas

" Alors que l'on parle de durabilité, d'énergie renouvelable, que l'on questionne de plus en plus nos modes de consommation, on n'interroge pas notre relation même à l'énergie. Comment penser un futur, aussi utopique soit-il, sans essayer de savoir si nous ne sommes pas tout simplement malades. Gavés à l'énergie. Drogués. Complètement dépendants. "

Les activités de la SFR Territoires en réseaux rendent compte d'un double ancrage à la fois dans la recherche académique et dans la recherche plus appliquée au champ des pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires. Pour cela la SFR propose des recherches interdisciplinaires avec les acteurs de la société sur les questions territoriales à différentes échelles en prenant en considération la diversité des acteurs locaux à mobiliser et la nécessité de mener des réflexions sur des périodes longues. Benoît Parent, directeur de l'Agence, préside le conseil d'orientation stratégique de la structure. De nombreuses actions sont menées en commun.

© Vincent Callebaut Lillypad

L'Agence veille pour vous
Thématique Climat & énergie

Découvrez les 12 fiches sur ***www.aurg.fr***

Focus

GRENOBLE CAPITALE VERTE ?

La Ville de Grenoble a missionné l'Agence pour assurer l'élaboration de son dossier de candidature au label « Capitale verte européenne » porté par l'Union européenne. Le dossier a été déposé comme prévu fin octobre. 16 villes candidates. Laquelle succédera à Lathi en 2022 ?

Relever d'immenses défis pour tenir la promesse de la Cop 21 et faire de Grenoble un territoire démonstrateur et ambassadeur des transitions à travers toute l'Europe : c'est le challenge dans lequel la Ville et la Métropole se sont engagés ensemble.
Cette démarche a donné lieu à un riche dossier de candidature. Énorme travail que celui de recenser, sélectionner et compiler en quelques mois toutes les informations pertinentes destinées à nourrir les **12 critères de sélection pris en compte par le jury d'experts** et qui constituaient la trame du dossier de candidature. La même pour toutes les villes candidates, que la meilleure gagne… Ce travail, Nadine Blot, missionnée par l'Agence aux côtés de l'équipe de la Ville, l'a mené d'arrache-pied avec l'ensemble des chargé·e·s d'études thématiques, passant à la loupe la multitude de données, analyses et connaissances engrangées dans notre système d'information territorial et enrichissant le dossier de nombreuses cartes dont la qualité a été relevée par le jury. L'Agence travaille actuellement avec la Ville à une synthèse du dossier, qui sera rendu publique.

Notées par douze experts européens sur la qualité de leur dossier, les quatre villes finalistes ont été annoncées en mai 2020. Grenoble en fait partie ! Classée en 1ère ou 2ème position sur 11 des 12 indicateurs !
Elle se trouve désormais en concurrence avec Dijon, Talinn et Turin. Prochaine étape ? Un grand oral le 8 octobre 2020 devant un jury appelé à les départager : la ville lauréate pour être capitale verte européenne 2022 sera annoncée à l'automne 2020 à Lisbonne (Capitale verte de l'Europe 2020).
Si Grenoble l'emportait ? Ce serait une formidable opportunité pour accélérer les transitions déjà engagées.

" En s'appuyant sur les experts thématiques de l'Agence et une nouvelle chef de projet, le dossier Capitale verte, déposé à l'automne 2019, a été bouclé en un temps record. Nous avons mené une collaboration exemplaire visant la qualité. Objectif atteint, pour preuve les résultats que nous avons obtenus ! "
Perrine Flouret, Cheffe de projet Capitale verte, Mission Ville de demain - Ville de Grenoble

Forums citoyens, mobilisation des acteurs universitaires et économiques : au-delà de la quête du label, Capitale verte incarne une démarche citoyenne de grande ampleur en faveur d'une métropole en transition. L'Agence a accueilli a réunion de lancement du Comité scientifique chargé d'accompagner la candidature (conçu comme une sorte de Giec local) en septembre 2019. Il sera présidé par Magali Talandier.

Maud Tavel, adjointe, et Éric Piolle, Maire de Grenoble

Réunion du comité de rédaction du dossier de candidature, élus et techniciens de la Ville, de la Métropole et de l'Agence, le 21 juin à l'Agence

Grenoble, Capitale verte 2022

Gros plan

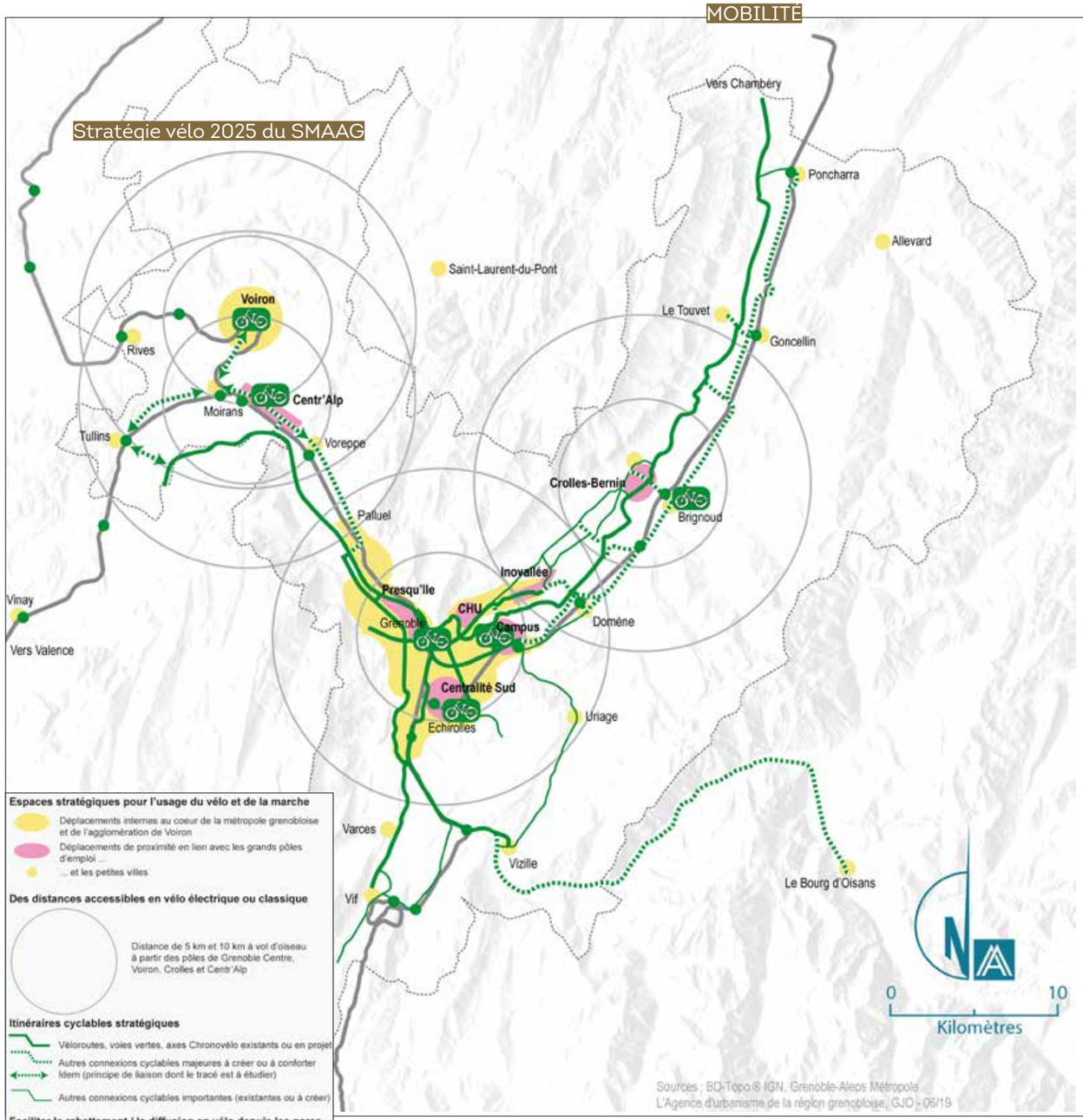

LE VÉHICULE AUTONOME, UNE VOIE D'INNOVATION ?

UNE CENTAINE DE PERSONNES

étaient présentes le 30 janvier 2019 lors de la table ronde sur le véhicule de demain et ses conséquences pour l'espace public. Elle était organisée par l'Agence d'urbanisme et Orange à l'office de tourisme de Grenoble, dans le cadre de la deuxième édition du festival Transfo numérique 100 % alpin organisé par French Tech in the Alps.

VÉHICULE AUTONOME : ça avance ? Quels défis techniques et normatifs ? Pour quels besoins et quels usages ? Après ces introductions par des experts du sujet, **la table ronde a proposé d'explorer les usages innovants potentiels et les enjeux pour les territoires, au sein d'un espace urbain réaménagé et apaisé.** Le débat qui s'est engagé avec le public a permis de formuler les questions que ce mode de déplacement, avec son cortège d'évolutions, peut venir poser aux politiques de mobilité et à la conduite des transitions sur notre territoire grenoblois.

Les présentations, animées par Natacha Seigneuret, directrice de la SFR Territoires en réseaux, ont permis à une diversité d'experts, présents à la tribune ou dans la salle de s'exprimer autour de ces trois thèmes : Véhicule autonome, de quoi parle-t-on ? Des usages aux évolutions des mobilités et de l'espace public / Quelles perspectives pour la métropole grenobloise ?

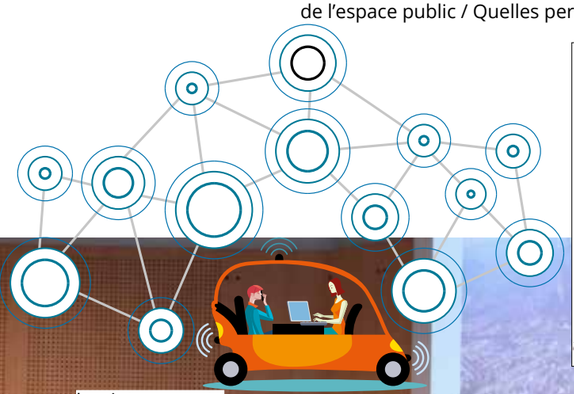

Les intervenants
Roland Cotte (directeur du laboratoire de Clermont-Ferrand au sein du Cerema), Cédric Seureau (Orange Labs), Antoine Larigaudrie (reporter spécialisé automobile), Olivier Zerbib (sociologue, responsable du master Management de l'innovation à l'IAE), Gabriel Jourdan (chargé d'études mobilités à l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise)

*Retrouvez le film de la séance sur **www.aurg.fr***

Un autre temps d'échanges était organisé le 29 janvier à l'Agence dans le cadre de Transfo avec les étudiants de Master Urbanisme et Projet Urbain IUGA-Université Grenoble Alpes venus restituer leurs travaux sur la ville et les territoires numériques et en débattre avec les acteurs et les chercheurs présents.

LES **ÉQUIPEMENTS PUBLICS** AU CŒUR DES PROJETS URBAINS

Les équipements publics des communes (sportifs, médicaux, scolaires) contribuent à améliorer la qualité de vie, la santé et à favoriser le lien social. Des études d'observation et de prospective ont été menées en 2019 sur différentes communes, dans l'objectif d'aider les élus dans leur décision d'implantation des équipements publics.
À **Meylan**, l'Agence a mené une étude d'observation des équipements petite enfance et apporté des éclairages en faveur d'une stratégie adaptée aux enjeux d'évolution du territoire : attractivité résidentielle, renouvellement générationnel, nouvelles constructions....
À **Le Pont-de-Claix**, elle a accompagné l'élaboration d'un schéma directeur des équipements sportifs et associatifs communaux. Une stratégie d'évolution a été proposée, prenant en compte la baisse des coûts de fonctionnement, l'accueil de nouveaux usagers et l'architecture de la rencontre.
Au **Grand-Lemps**, dans le cadre de l'extension du centre-bourg, l'Agence a accompagné la commune pour définir les modalités d'insertion urbaine du futur Ehpad (voir ci-après).
Enfin à **Lumbin**, elle a testé des scénarios d'implantation de projets au nord du centre-village : crèche, relocalisation du groupe scolaire Saint-Joseph et nouvel équipement sportif et associatif communal qui participerait à la requalification paysagère du site.

LE GRAND-LEMPS : USAGES ET PAYSAGES AU CŒUR DU PROJET D'EXTENSION
Impliquée dans l'élaboration du PLUi de Bièvre Est, l'Agence a accompagné l'équipe municipale du Grand-Lemps dans la définition des enjeux d'aménagement et de revitalisation du centre-bourg. Dans la continuité des séminaires d'élus organisés en 2018, elle a mobilisé une expertise pluri-thématique pour accompagner la commune (en relation avec le conseil citoyen et la communauté de communes) dans ses premières rencontres avec les porteurs de projet et notamment, l'équipe du futur Ehpad (cœur du projet).

Ces échanges ont permis d'évaluer les besoins des résidents ainsi que des futurs habitants de cet équipement pour définir les interactions possibles dans l'espace public. L'identification des ressources paysagères et patrimoniales a nourri de nouvelles propositions d'implantation des logements. Le diagnostic sociodémographique, l'évaluation du marché immobilier, la rencontre de promoteurs et un premier tour de table des bailleurs ont fourni les éléments de réflexion pour une programmation plus adaptée à la demande des familles ou des personnes seules. L'analyse des impacts du projet sur les routes existantes et les enjeux d'évolution du domaine public ont contribué à réduire les dépenses d'aménagement envisagées initialement.

Illustration d'un espace public intergénérationnel

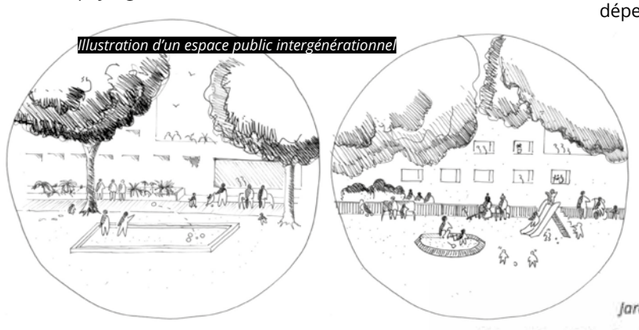

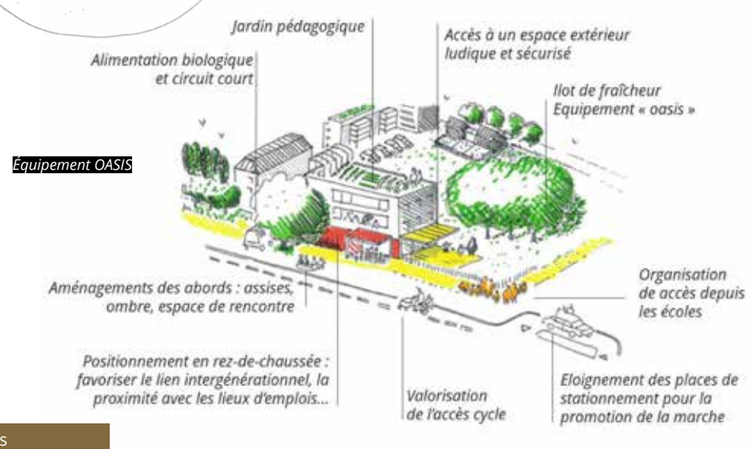

Equipement OASIS

L'Agence veille pour vous
Thématique Paysages & patrimoines

QUELS COMMERCES ET SERVICES POUR **HOCHE MALRAUX** À GRENOBLE ?

En entrée Sud du centre-ville de Grenoble, à l'interface entre Chavant et la Caserne de Bonne, le secteur Hoche / Malraux s'engage dans une dynamique de renouveau. Guidée par la réorganisation d'institutions majeures (CCI, La Poste, IUT...) elle a pour conséquence la mutation à prévoir de bâtiments, de tènements structurants et d'espaces publics.
Suite à une étude urbaine prospective sur ce secteur menée par la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole a confié à l'Agence la réalisation du volet commerce, intégrant une réflexion spécifique sur son fonctionnement et son futur positionnement commercial.
Le périmètre étudié est constitué de 50 cellules commerciales dont la moitié de commerces et services de proximité. Les enjeux sont doubles : inscrire ce secteur dans une stratégie globale d'attractivité commerciale de Grenoble et répondre aux besoins des habitants et des actifs en termes d'offre commerciale et d'animation du quartier dans la continuité du centre-ville.
Suite à l'élaboration du diagnostic et d'une enquête mobilisant une trentaine de commerçants du quartier, une étude de marché a été réalisée donnant lieu à des préconisations commerciales et à des scénarios d'aménagement pour aider les élus à se positionner sur le devenir commercial du quartier.

Hoche Malraux : un quartier mieux raccordé avec le centre-ville

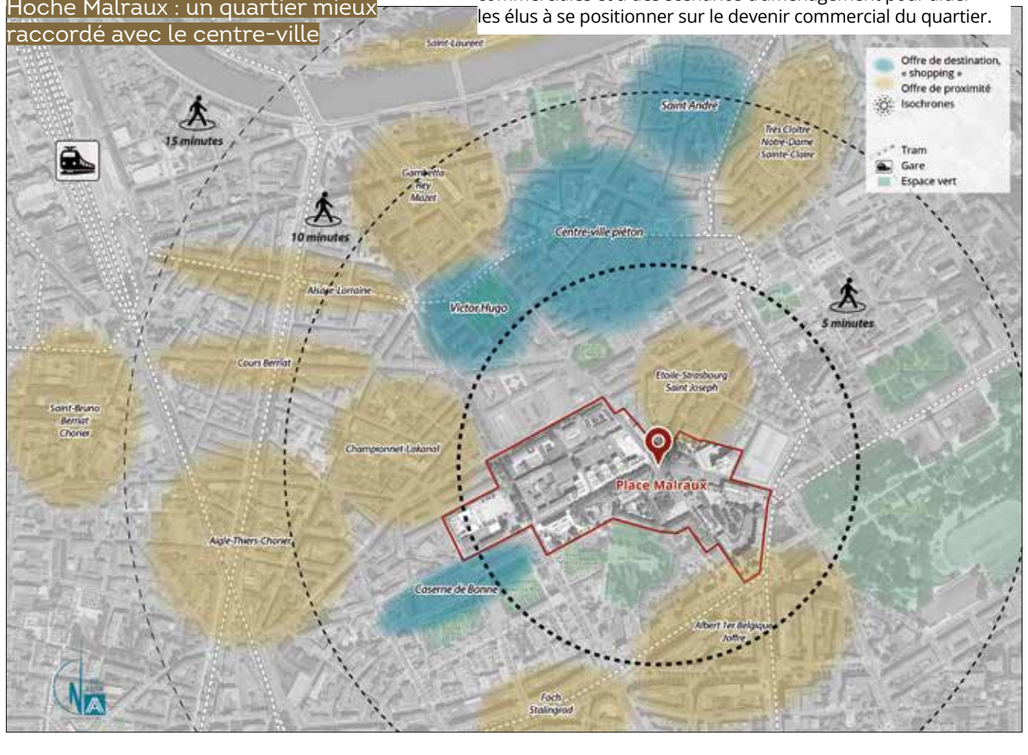

ANCRER L'**UNIVERSITÉ** DANS SA MÉTROPOLE

Le dynamisme économique, culturel, associatif, et l'attractivité de Grenoble-Alpes Métropole dans son ensemble, sont fortement liés à l'importance, à la vitalité et à la notoriété du monde universitaire grenoblois. Territoire et Université ont développé des interactions nombreuses et variées depuis plus d'un demi-siècle, ce qui amène aujourd'hui la Métropole à élaborer un Schéma directeur universitaire métropolitain (SDUM) en partenariat avec la stratégie de développement de l'Université intégrée et de ses partenaires. Ce schéma permettra de porter une vision partagée par la communauté universitaire et la Métropole, en renforçant l'articulation des projets stratégiques, en définissant les axes du développement des universités sur le territoire et enfin, en articulant les politiques sectorielles métropolitaines avec les politiques de développement des acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (EsR).
Depuis l'été 2019 et en 2020, l'Agence est impliquée dans le volet « aménagement – urbanisme – prospective urbaine » du SDUM, avec le collectif d'acteurs mobilisés sur ces questions. Un état des lieux de « l'université dans la métropole » a été établi, autour des dynamiques et stratégies en cours. Reste à réaliser une analyse de la vie étudiante sur le campus, dans une vision prospective à moyen et long terme, sur l'ensemble des thématiques (logement, restauration, commerces et services, aménagement, transition énergétique, etc.).

Localisation des dynamiques de projet sur le Campus UGA de « Gières / Saint-Martin-d'Hères »

Schéma Directeur Universitaire Métropolitain (SDUM) - Volet « Urbanisme et Aménagement »

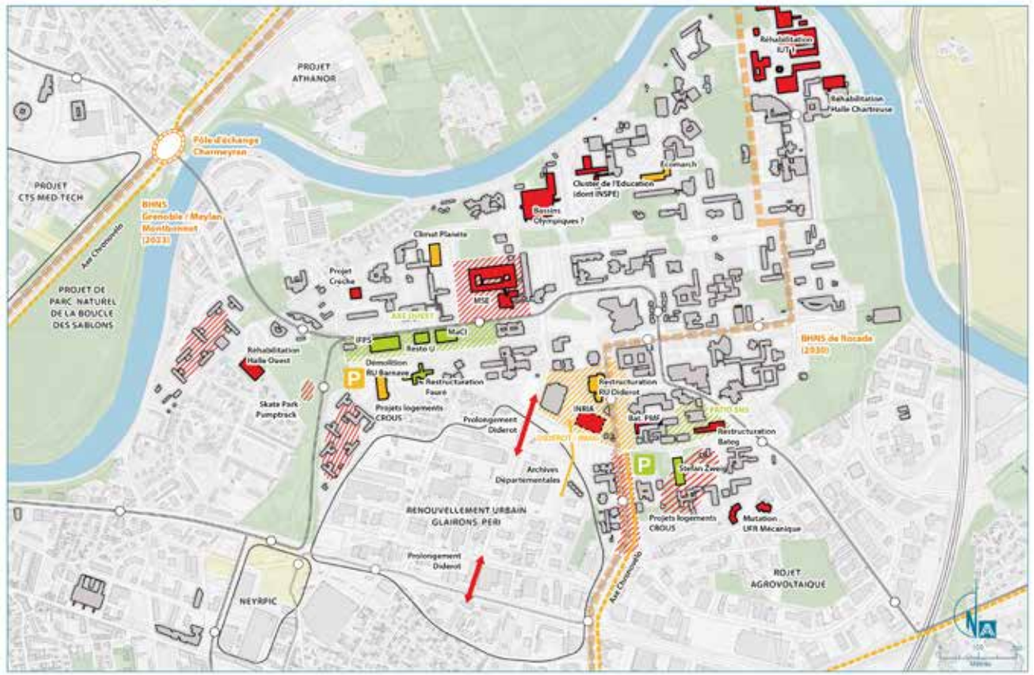

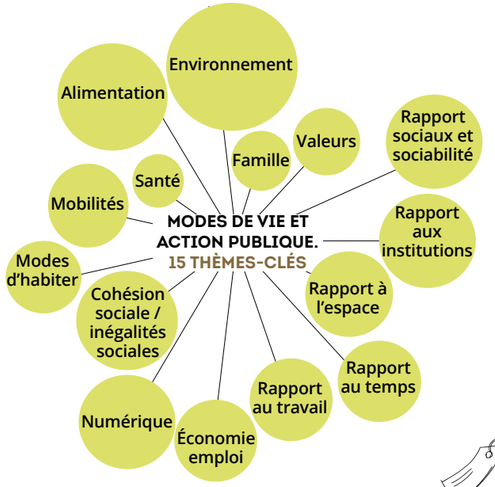

QUELS SERONT NOS **MODES DE VIE DEMAIN** ?

L'Agence a conduit une réflexion originale sur la prospective des modes de vie avec les partenaires du réseau OBS'y via des ateliers d'échanges. Objectif : mettre en commun la connaissance et décrypter les futurs possibles. À partir d'une veille documentaire, les experts de l'Agence ont identifié les tendances lourdes, les questions émergentes et les hypothèses d'évolution pour les thèmes-clés de l'action publique. Cette réflexion aboutira à la publication d'un *Regards croisés* de l'OBS'y en 2020.
S'appuyant sur les connaissances actuelles, tant locales que nationales, les travaux et publications de l'OBS'y visent à partager la connaissance du territoire métropolitain et de sa population mais aussi et surtout, à éclairer les politiques publiques, afin de les ajuster aux besoins et aux modes de vie en évolution des habitants. L'Agence, acteur-clé de l'observation, est fortement impliquée dans le réseau, aux côtés de la Métropole, du Département et des autres partenaires.
Voir publi p.36

Poids des séniors âgés de 75 ans ou + par communes

La taille des ronds indique l'effectif de la population et leur couleur renseigne le poids au sein de la population communale

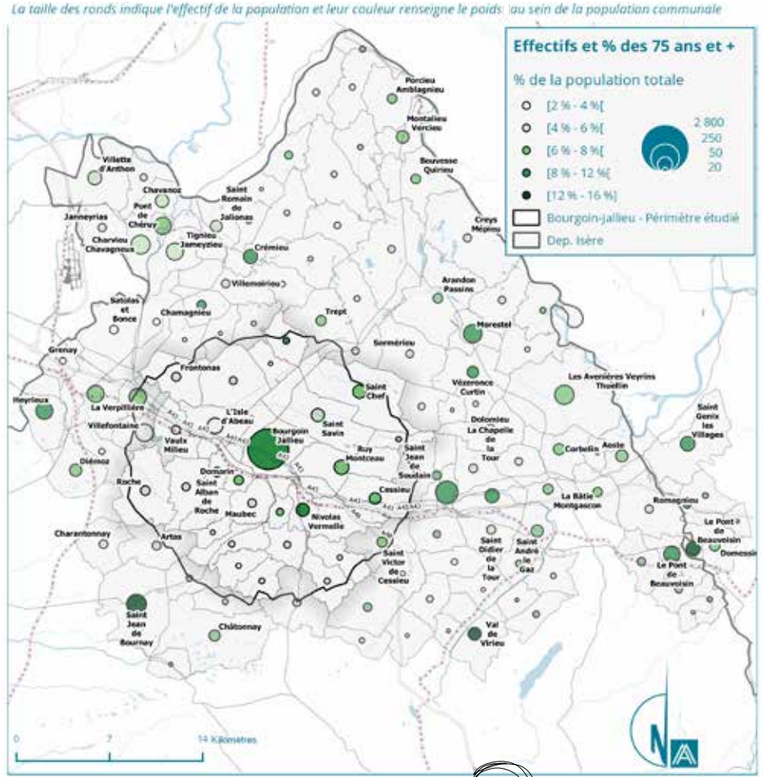

Sources : BD-TOPO® IGN traitement relief ADRO, Insee RP-2016
L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, 15/10

DE FUTURS **EHPAD** HORS LES MURS ?

Dans le cadre du projet Dispositif d'accompagnement renforcé à domicile (Dard), la Mutualité française de l'Isère a sollicité l'Agence pour expérimenter de nouvelles offres de services individualisés dédiées aux personnes âgées en perte d'autonomie. Une étude démographique a été menée en 2019 sur l'aire urbaine de Bourgoin-Jallieu et de Charvieu-Chavagneux, avec l'appui du Conseil départemental de l'Isère.
L'Agence a élaboré un portrait social des séniors et une prospective des dynamiques de vieillissement, s'attachant dans son diagnostic à analyser la structure par âge des habitants dans le temps, à mesurer le niveau d'isolement des aînés, et à apprécier leurs conditions de vie, notamment à travers l'habitat et les niveaux de revenus.
Hébergement adapté, services hospitaliers, hôpitaux psychiatriques… L'Agence a étudié l'offre de services et d'acteurs œuvrant pour la prévention de la perte d'autonomie des séniors. Objectif : rendre lisible les atouts et les faiblesses de cette offre afin d'édifier un dispositif complémentaire.

La gérontocroissance désigne l'évolution de l'effectif des plus de 65 ans

6 000 séniors
supplémentaires d'ici 2030
à Bourgoin-Jallieu

3 400 séniors
supplémentaires d'ici 2030
dont 1 200 âgés d'au moins 80 ans
à Charvieu-Chavagneux

TROIS **SCÉNARIOS URBAINS** POUR SAINT-MARTIN-D'URIAGE

La commune de Saint-Martin-d'Uriage a sollicité l'Agence pour analyser l'Opération d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielle Mairie dédiée la mutation de son centre-bourg.
En mobilisant une équipe pluridisciplinaire issue de trois pôles de compétences (la programmation urbaine, la conception et le montage opérationnel), une étude pré-opérationnelle a été lancée en 2019 pour valider la faisabilité de ce projet urbain.
L'Agence a aidé les élus communaux à formaliser leurs attentes : forme urbaine, densité, ménages accueillis, circulation, montage opérationnel… Pour rechercher les équilibres économiques, des hypothèses ont été étudiées en termes d'implantation des bâtiments, d'accès et de densité. L'Agence a mené des études de capacité et de composition. In fine, trois scénarios urbains ont été proposés aux élus, intégrant un programme résidentiel, un schéma de composition et un montage financier.

Récolement des OAP du centre-bourg de Saint-Martin-d'Uriage

Source : PLU de Saint-Martin-d'Uriage en élaboration – Traitement Agence 2019

ANTICIPER LES **EFFECTIFS SCOLAIRES**

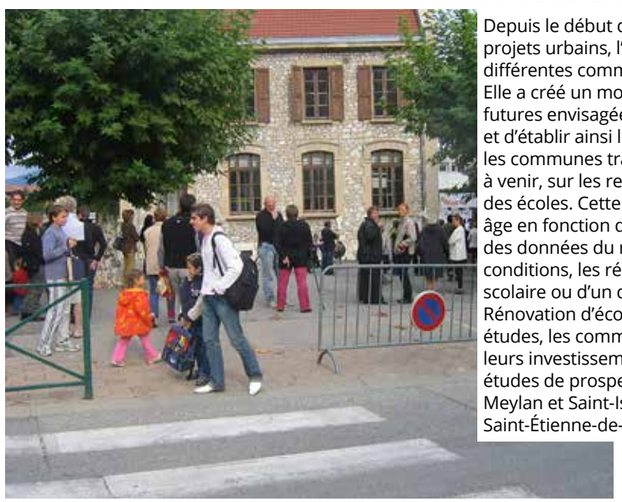

Depuis le début des années 2000, lors de l'élaboration de PLU et/ou de projets urbains, l'Agence effectue des projections d'effectifs scolaires pour différentes communes de l'aire grenobloise.
Elle a créé un modèle qui permet de mesurer l'impact des constructions futures envisagées par la commune sur l'évolution des effectifs scolaires et d'établir ainsi le nombre de salles de classes nécessaires. Pour ce faire, les communes transmettent les données sur les constructions récentes et à venir, sur les rentrées scolaires précédentes et sur les capacités d'accueil des écoles. Cette projection se fonde sur une évolution de la structure par âge en fonction d'hypothèses migratoires et naturelles, calculées à partir des données du recensement de population de l'Insee. Sous certaines conditions, les résultats peuvent être fournis à l'échelle d'un groupe scolaire ou d'un quartier.
Rénovation d'écoles, construction, réaménagements… à partir de ces études, les communes ont les données en main pour établir et prioriser leurs investissements et travaux futurs. En 2019, l'Agence a mené des études de prospective scolaire sur les communes de Coublevie, Échirolles, Meylan et Saint-Ismier. En 2020, ce sera au tour d'Échirolles (complément), Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, La Tronche et Corenc.

L'Agence veille pour vous
Thématique Cohésion sociale & populations

ÉCLAIREUR

L'observation dans toutes ses dimensions, spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, est au fondement même de l'activité de l'Agence. Géographe de formation, Olivier Bailles est chargé d'études Observation / Géomatique, au sein du cadre Modes de vie, activités économiques et société.
Son quotidien ? Manipuler des informations géographiques et alphanumériques, issues de bases externes ou produites à l'Agence. À partir de données aussi variées que celles du recensement, de Siren, de la Caf, du Rectorat, de Pôle emploi, des impôts… il récupère, crée, numérise, géocode, calcule des indicateurs et les diffuse auprès des partenaires sous forme de tableaux, de graphiques ou de cartes. Il intervient en menant des études de A à Z (définition du projet avec le partenaire, analyse, traitement, diffusion) ou de façon ponctuelle, en apportant des éléments de réponse sur un sujet ciblé.

EXPERTISE

Olivier Baills

Ma mission ? Générer de l'information géographique puis l'adosser à différentes statistiques (habitat, ressources, conditions d'emploi, accès à des services…), et contribuer ainsi à donner les clés aux collectivités pour œuvrer à des politiques d'économie et de cohésion sociale et urbaine adaptées à la structuration de leur territoire. "

ÉCLAIRER LES PROBLÉMATIQUES DES COLLECTIVITÉS

En lien avec les chargé·e·s d'études thématiques, il contribue, à travers ses études, à éclairer les problématiques des collectivités. Comment identifier et qualifier les « pôles de vie » d'une commune pour orienter ses investissements et actions ? Comment intégrer les conséquences des nouvelles constructions de logements sur l'offre scolaire et adapter une stratégie patrimoniale en cohérence ? Quelle lecture du foncier économique des intercommunalités pour anticiper la planification de nouveaux espaces ? Le niveau d'équipements d'une commune peut-il être considéré comme suffisant ? Quels pôles touristiques d'un territoire doivent être renforcés ? Quels types de soins caractérisent les quartiers prioritaires du Contrat de Ville ? Quels parcours social, résidentiel et géographique pour les allocataires-logement ? Quels sont les déséquilibres sociaux dans le parc locatif public et comment agir ?… Parmi les projets menés en 2019, Olivier a contribué aux études de prospective scolaire de différentes communes et à l'atlas des fonciers économiques de la grande région grenobloise.

LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

PCAET DU PAYS VOIRONNAIS : FÉVRIER 2019

Le Pays Voironnais a arrêté en Conseil communautaire de février 2019 son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour la période 2019-2025, autrement dit sa feuille de route pour lutter localement contre le réchauffement climatique et accélérer la transition énergétique et écologique. L'Agence l'accompagne dans sa démarche, en ayant notamment réalisé l'évaluation environnementale stratégique. Plusieurs actions sont prévues en 2020, comme la construction d'une boîte à outils pour la prise en compte du PCAET dans les documents d'urbanisme locaux (DUL) et les projets d'aménagement ou encore l'approfondissement de la connaissance des îlots de chaleur et puits de fraîcheur sur les principaux pôles urbains du Pays voironnais. **Les objectifs à 2030 sont de réduire de 30 % les émissions de GES du territoire (-75 % en 2050) ; de 20 % la consommation énergétique finale par rapport à 2012 (- 50 % en 2050). En 2050, 100 % de l'énergie consommée devra être issue d'une production locale d'énergies renouvelables.**

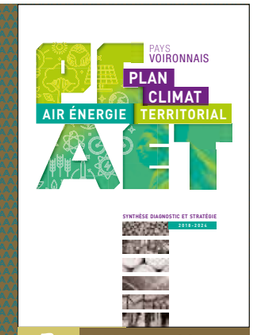

PCAET, synthèse diagnostic et stratégie 2018-2024, *2019*

Les compétences pluridisciplinaires de l'Agence (climat, urbanisme, aménagement, évaluation environnementale, déplacement, énergie) et sa connaissance du territoire sont très utiles dans l'élaboration des Plans Climat - Air - Énergie.

" Le Plan Climat Air Énergie territorial doit devenir la nouvelle bible de l'élu responsable. "
Jean-Paul Bret, président du Pays Voironnais

PCAEM DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE : FÉVRIER 2020

Première collectivité française engagée dans un Plan climat local en 2005, Grenoble-Alpes Métropole l'a complété en 2014 pour aboutir à un Plan Air Énergie Climat (PAEC) puis à un Schéma directeur de l'énergie en 2017. Dans le contexte d'amplification du réchauffement climatique, la Métropole a lancé mi-2019 la transformation du PAEC en PCAET 2020-2030, pour une meilleure coordination des politiques concernées et préparer la neutralité carbone du territoire à horizon 2050. Après le diagnostic en 2018, l'année 2019 a été consacrée à la stratégie et au plan d'action, avec l'ensemble des acteurs du territoire et dans le cadre d'une procédure de concertation publique préalable sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). **400 propositions ont permis d'enrichir le projet de PCAEM, arrêté par délibération le 5 juillet 2019 et adopté le 7 février 2020.** L'Agence, dans un rôle de conseil et de coordination, a accompagné toutes les étapes, en particulier la production du plan d'action. Elle a par exemple porté l'orientation d'adaptation du territoire au dérèglement climatique, et appuyé le pilotage technique de l'évaluation environnementale stratégique ainsi que la méthode d'évaluation du plan d'action (en cohérence avec d'autres documents de planification, PDU par exemple). Fin 2019, elle a accompagné l'analyse des avis des PPA et de la MRAE et l'identification des modifications à porter au dossier.

5 OBJECTIFS À L'HORIZON 2030 pour Grenoble-Alpes Métropole

Gaz à effet de serre
- 50 %
/ 2005

Consommation d'énergie
- 40 %
/ 2005

Qualité de l'air
atteindre les seuils définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la concentration annuelle de particules fines

Produire davantage d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) pour atteindre
30 %
de la consommation d'énergie finale

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET BIEN-ÊTRE : PRÉFACE DE BENOÎT PARENT

Benoît Parent, directeur de l'Agence, préface *Local Resources, Territorial Development and Well-being*, un recueil de textes écrit en 2019 et paru au printemps 2020 (en anglais) aux éditions Elgar, sous la direction de Jean-Christophe Dissart, directeur de l'IUGA et Natacha Seigneuret, directrice de la SFR Territoires en réseaux, dont l'Agence est partenaire. Bien-être et ressources locales sont au fondement de l'attractivité et de la vitalité d'un territoire : c'est un sujet dont l'actualité est évidente et qui rejoint nombre des dossiers d'étude et d'observation portés par l'Agence, ravie d'apporter sa pierre à l'ouvrage. S'appuyant sur des données empiriques, ce livre assemble les points de vue de 22 chercheurs plaidant pour une vision plus globale de la diversité des ressources locales et du bien-être dans une perspective territoriale. Un livre qui veut tout à la fois : stimuler la curiosité et les approches interdisciplinaires, observer les nouveaux modèles d'intelligence collective et de gestion des ressources, saisir les complexités du bien-être des personnes et enfin, faciliter l'interface entre la recherche et les questions sociétales actuelles.

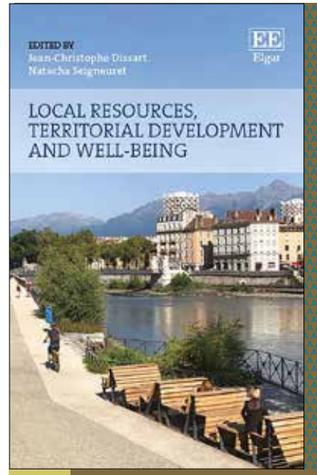

Local Resources, Territorial Development and Well-being, *2020*

QUEL POTENTIEL DE REQUALIFICATION DES **FRICHES** ?

Comment repérer les friches économiques sur son territoire ? Que faire des friches hors marché (mal situées, inondables, trop polluées) ? Comment valoriser une friche pendant sa reconversion ?

L'Agence a élaboré une méthode spécifique pour le compte de l'EPFL du Dauphiné et de l'Epora, qui l'ont sollicitée pour identifier des friches économiques et / ou urbaines. L'enjeu est non seulement de recenser les friches économiques permettant aux établissements publics fonciers d'affiner leur stratégie foncière mais également, de qualifier ces friches et d'en évaluer le potentiel de requalification. Toutes les informations utiles sur les friches disponibles dans le Système d'information d'information territorial de l'Agence sont compilées et classifiées : surface, caractéristiques du bâti, nature des propriétaires, règles d'urbanisme, risques, enjeux environnementaux, proximité des commerces et équipements, etc. La vocation envisagée par la collectivité est également indiquée. Des indicateurs synthétiques ont été construits pour estimer la vocation et la mutation des friches identifiées.
En 2019, une étude a été menée pour l'Epora, en partenariat avec UrbaLyon (agence lyonnaise), dans les communautés de communes de Bièvre Isère, des Vals du Dauphiné, Balcons du Dauphiné, Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné et Entre Bièvre et Rhône. En 2020, l'étude se poursuit pour le SCoT des Rives du Rhône. Pour l'EPFL du Dauphiné, l'étude est menée sur les territoires de Bièvre Est, du Pays Voironnais et d'une partie de Grenoble-Alpes Métropole.

UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL POUR LE GRÉSIVAUDAN

À la suite de deux années de travail technique et politique, le conseil communautaire du Grésivaudan a approuvé le 16 décembre 2019 son Schéma de développement commercial élaboré avec l'Agence. Adossé à la réalisation du Projet de Territoire, il a bénéficié de la mobilisation des élus communaux et des acteurs du commerce.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE COLLECTIVE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Compétente en matière de « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » depuis la loi NOTRe (2015), la communauté de communes Le Grésivaudan a souhaité se doter d'une véritable stratégie collective de développement commercial pour l'ensemble de son territoire. Cette démarche a également permis d'alimenter les réflexions liées à l'élaboration du Schéma directeur des ZAE (2019) sur les enjeux d'aménagement des zones commerciales.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE, DE LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Une collaboration très étroite a vu le jour entre l'Agence et la Direction de l'Économie, autour de trois temps forts : l'élaboration d'un diagnostic commercial, la construction d'une stratégie partagée, et la mise en place d'un plan d'action opérationnel.

L'Agence a déployé sa méthodologie autour d'un diagnostic problématisé de l'offre commerciale, fondé sur une analyse de données spécialisée et sur une expertise de onze pôles principaux (centres-villes, centres-bourgs, zones commerciales, pôles de quartier).

Une vingtaine d'entretiens, complétés par deux ateliers de travail, ont permis d'appréhender le point de vue des acteurs locaux (élus, associations de commerçants, gérants de grandes surfaces, commerçants de proximité) sur la dynamique et le fonctionnement commercial.

En complément, afin de prendre en compte l'évolution des modes de consommation et les pratiques spécifiques des habitants du Grésivaudan, l'Agence a collaboré avec la CCI de Grenoble pour intégrer au diagnostic les résultats de son enquête sur les comportements d'achats.

" Le commerce est un sujet compliqué, passionnel. Chaque élu, chaque citoyen est forcément consommateur. Les approches, les expériences et les exigences sont tout aussi diverses. Avec une augmentation aussi forte des m² commerciaux et l'émergence du commerce en ligne, le secteur du commerce est en mutation. Le territoire doit s'adapter et anticiper les besoins de ses habitants. Le Schéma de développement commercial nous a permis de définir une stratégie et des actions associées pour y parvenir. "
Pierre Béguery, 2ème vice-président de la CC Le Grésivaudan et maire de Montbonnot-Saint-Martin

Schéma de développement commercial du Grésivaudan, *2020*
Schéma directeur des ZAE du Grésivaudan, *2020*

UNE STRATÉGIE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL RAISONNÉ ET STRUCTURÉ

Pilier important de l'économie du Grésivaudan, le secteur du commerce compte 950 établissements pour environ 3000 emplois. Le diagnostic a permis de dégager des enseignements très précis sur l'adéquation de l'offre commerciale actuelle aux besoins, la concurrence des pôles commerciaux des métropoles grenobloise et chambérienne, les carences en commerces non-alimentaires, le fort recours aux achats en ligne et le besoin de renforcer le rôle de l'intercommunalité.

chiffres-clés

2 ans de travail
8 instances de suivi
45 élus et commerçants rencontrés
1 stratégie et **5** objectifs
1 plan et **4** actions

Le partage de ces éléments auprès de la Commission économie a permis à l'Agence d'accompagner les élus dans la définition d'une politique stratégique globale, articulée autour de cinq objectifs qui visent une meilleure organisation de la couverture commerciale sur le territoire, à soutenir le commerce de proximité et l'amélioration qualitative de l'offre de services aux habitants.

UN PLAN D'ACTION PRÉCISANT LES RÔLES, LES MOYENS ET LES MISSIONS DE L'EPCI ET DES COMMUNES

Dès le début, ce Schéma de développement commercial a été envisagé par les élus comme un projet opérationnel à part entière, avec des attendus concrets, Le Grésivaudan étant engagé dans la mise en œuvre de son projet de territoire et préparant en parallèle avec l'Agence la signature d'une convention ORT (Opération de revitalisation des territoires) avec les communes de Villard-Bonnot, Crolles et Pontcharra. C'est ce qui a conduit l'Agence à promouvoir un plan d'action* en faveur d'une meilleure structuration de la collectivité, en articulation avec les communes, assorti de moyens d'actions financiers et organisationnels dédiés.

Enfin l'association des élus communaux à la démarche a permis de repréciser les rôles et les champs de compétences pour l'intercommunalité et pour les communes, avec en particulier l'instauration d'un principe général de subsidiarité (mutualisation des moyens et de l'ingénierie).

les quatre axes du plan d'action
gouverner
analyser / évaluer
animer
financer

L'Agence veille pour vous
Thématique Économie & Commerce

ANIMER

DEPUIS 2017, L'AGENCE RÉUNIT UN COMITÉ TECHNIQUE PARTENARIAL (CTP) POUR ÉCHANGER AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES AUTOUR DE L'OBSERVATION ET DE SUJETS PARTAGÉS.

L'objectif est de faire vivre un réseau de référents techniques locaux, en proposant régulièrement des échanges autour des travaux d'observation réalisés localement, de partager des résultats d'études ou des questionnements méthodologiques, de réfléchir ensemble, de coopérer et de se coordonner sur des sujets à enjeux et sur l'innovation dans nos fonctions.

L'AGENCE CONÇOIT PAR AILLEURS DES PROCESS QUI IMPLIQUENT LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS LA COPRODUCTION DE PROJETS DE TERRITOIRE. Par l'étendue des thématiques de son programme partenarial et par son périmètre d'intervention, elle apporte une expertise enrichie et à jour à l'ensemble de ses membres, et favorise les relations interterritoriales et interacteurs.

PROJETS 2019

page 80

L'INTERVIEW

Murielle Pezet-Kuhn
et
Lucie Anzivino

page 82 à 84

FOCUS

Imaginer le bus
à haut niveau
de service

L'Agence, pilote
d'ateliers
de la Fnau

page 86

L'ÉVÉNEMENT

Réussir
notre transition
énergétique

page 85

EXPERTISE

Sentinelles
santé-environnement

pages 90 à 94

BRÈVES

PLH, la vision des promoteurs

Accès au logement
des personnes défavorisées

La santé dans les projets urbains

Vers un schéma directeur
du véhicule électrique

Agence/GRDF :
acculturation réciproque

Une dynamique commerce nationale

Attractivité foncière, un sujet pour l'Ofpi

page 88

PUBLI

Les professionnels
des quartiers
en Focus Group

PAiT,
le dossier de
candidature

page 95

GROS PLAN

ÉCONOMIE
Renforcer
l'attractivité
économique

Murielle Pezet-Kuhn
Responsable Transitions environnementales et Mobilités
Directrice d'études Territoires / Environnement

L'AGENCE PARTIE-PRENANTE D'UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Depuis les années 2000, l'Agence s'investit pour intégrer la question de la santé et de la prévention dans les documents de planification. Dans le contexte de pandémie et de changement climatique, elle est impliquée plus que jamais aux côtés des acteurs locaux pour partager connaissance et enjeux, et proposer aux élus une offre de services étendue en matière d'urbanisme favorable à la santé.

Pourquoi faut-il (re)construire le dialogue entre urbanisme et santé ?

L'agencement et la densité humaine de la ville favorisent la propagation des virus. Au milieu du XIXe siècle, l'urbanisme hygiéniste a vu le jour pour faire face à certaines infections mais aussi, en réaction aux pollutions et nuisances générées par la révolution industrielle. Les densités très fortes des premières grandes villes ont favorisé la propagation de maladies comme la diphtérie, la tuberculose, le botulisme ou le saturnisme.

Les visées du plan haussmannien de modernisation de Paris et plus tard, des cités-jardins, étaient à la fois sanitaires et sociales : il s'agissait de favoriser la circulation de l'air, d'organiser la gestion des déchets ou encore, d'améliorer les conditions de logement des classes populaires, la circulation et la présence d'espaces verts. Il existait déjà à cette époque une conception assez transversale. L'OMS, en 1946, l'affirmait : "*La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ". Cette définition montre bien l'acception large de la notion de santé publique. Aujourd'hui notre état santé dépend, pour 20 %, de facteurs génétiques et biologiques, pour 20 % de la qualité de l'offre de soins et pour 60 % de déterminants socioéconomiques. Les conditions socioéconomiques et environnementales sont par conséquent centrales. L'urbanisme jour un rôle d'intégrateur et de prévention qui doit créer les conditions favorables à la santé et au bien-être des populations.

Cette question est donc au centre des enjeux de renouvellement urbain ?

Depuis les années 2000, le concept d'un urbanisme favorable à la santé est reconnu. Les choix d'urbanisme et d'aménagement permettent d'agir sur trois grands déterminants de santé : le cadre de vie, le mode de vie et le milieu environnemental. Les impacts sur la santé humaine vont s'accentuer avec le changement climatique et l'aggravation des phénomènes extrêmes. Le renouvellement urbain impose l'intégration de multiples enjeux. Une démarche pluridisciplinaire est nécessaire pour fédérer les acteurs autour d'un projet commun auquel chacun peut apporter sa pierre. La crise sanitaire montre la nécessité de se mobiliser très largement, au-delà des personnels soignants. Il n'existe pas de solutions toutes faites : les impacts diffèrent selon le contexte, les besoins des habitants, les projets de la collectivité…

" Les choix d'urbanisme et d'aménagement permettent d'agir sur trois grands déterminants de santé : le cadre de vie, le mode de vie et le milieu environnemental. "

Quelle traduction concrète dans les territoires ?

Depuis 2017, l'Agence est impliquée dans la mise en œuvre du Plan régional santé environnement (PRSE3), avec les trois autres agences de la région Aura. Nous avons par exemple participé à l'EIS (Évaluation des impacts sur la santé) du Programme local de l'habitat de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Cette étude (définie par l'OMS), visait à la fois l'amélioration de l'état de santé général des populations et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé par le cadre de vie. Une EIS aide à anticiper les impacts positifs et négatifs des composantes du projet urbain sur les populations pour les renforcer ou les réduire. Elle incite les différents partenaires du projet à collaborer et encourage la participation citoyenne.

Sur ce territoire, l'Agence a complété le portrait sanitaire de l'Observatoire régional de santé (ORS) en réalisant un focus sociodémographique sur des publics-cibles, un diagnostic santé-environnement, un focus sur la vulnérabilité énergétique… Bref, des éléments de connaissance et de contextualisation indispensables pour coproduire avec l'ORS des recommandations concrètes.

Une autre expérience est celle de l'EIS de Le Pont-de-Claix, menée dans le cadre du projet de renouvellement urbain et d'amélioration du cadre de vie en cours dans le quartier des Îles de Mars-Olympiades, avec tous les acteurs du projet : services de l'urbanisme, de la petite enfance, des sports, de la vie associative, CCAS, État, bureaux d'études et bailleurs sociaux. Partant des constats partagés, les recommandations spécifiques ont porté sur le cadre et les conditions de vie mais aussi, sur le renforcement de l'inclusion sociale.

Ces deux exemples s'inscrivent dans la continuité d'une démarche ancienne, soutenue par l'Agence, d'intégration des impératifs de bien-être et de santé dans les documents de planification depuis le début des années 2000, traduite dans les PLU, le SCoT, le PDU ou plus récemment, les PLUi et le Plan climat de Grenoble-Alpes Métropole. Ils montrent bien, par ailleurs sa capacité d'animation et de mobilisation d'acteurs multiples.

L'Agence veille pour vous
Thématique Santé & bien-être

LE REGARD DE…

Lucie ANZIVINO
Chargée d'études Santé Environnementale et Évaluation d'impacts à l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Quels sont les apports du partenariat avec le réseau des agences de la région ?

Ce partenariat a permis d'articuler la connaissance des agences qui travaillent de longue date avec les territoires au niveau des projets d'aménagement ou de planification urbaine et l'apport scientifique de l'ORS, également ancré dans le territoire régional mais sous d'autres angles et avec une moindre finesse en matière d'urbanisme. De fait, le partenariat a permis une sensibilisation plus forte des acteurs aux questions autour de la santé dans une vision globale et pas seulement par l'offre de soins. C'est ce qui a été important. On a montré que l'état de santé physique et mental des administrés dépendait d'un certain nombre de déterminants de la santé, comme la mobilité, qui sont déjà pris en compte dans les documents de planification. Cela montre qu'il n'est pas indispensable d'être un professionnel de la santé pour travailler à améliorer la santé des habitants.
Ce partenariat a aussi permis une meilleure appropriation des documents d'urbanisme qui ne sont pas dans notre quotidien.

Quel bilan en 2019 ?

Nous avons travaillé dans le cadre du PRSE avec les territoires qui ont accepté cette expérimentation, sur Saint-Marcellin dans un premier temps et sur l'opération de revitalisation de territoire à La Mure qui est en cours. Ce travail s'est déroulé dans un cadre d'échanges professionnels agréables avec les élus et les chargés de mission de l'Agence. Un lien s'est créé, une nouvelle manière de travailler. On aimerait maintenant développer d'autres opportunités de collaboration.

Comment la crise sanitaire va-t-elle faire évoluer la prise en compte de la santé dans les projets en lien avec l'urbanisme ?

Dans beaucoup de collectivités, surtout les grandes qui ont cette connaissance et qui disposent de l'ingénierie, la volonté de développer un urbanisme favorable à la santé existe. Le développement des mobilités douces et de la nature en ville le montre. La crise va certainement accélérer la volonté d'agir autour de ces domaines et d'élargir à d'autres thématiques. On a vu que les personnes qui en avaient les moyens ou la possibilité sont parties à la campagne : cela a ravivé la problématique d'une offre de soins lacunaire dans certains territoires et les attentes en matière de cadre de vie.
L'urbanisme favorable à la santé se conçoit dans la prise en compte de plusieurs déterminants que nous devons mettre en relation plutôt que de les traiter de façon individuelle. J'espère que la crise aura permis cette prise de conscience. C'est vraiment ce que l'on essaie de promouvoir dans le cadre des travaux menés avec les agences.

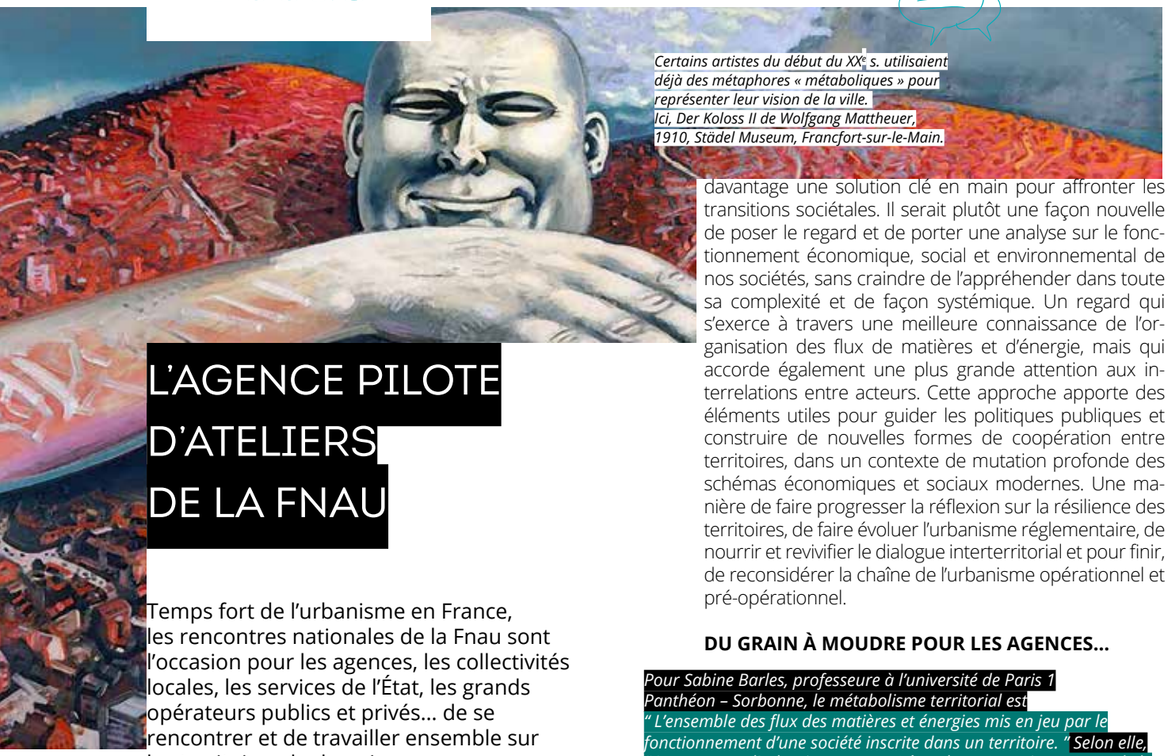

Certains artistes du début du XXe s. utilisaient déjà des métaphores « métaboliques » pour représenter leur vision de la ville.
Ici, Der Koloss II de Wolfgang Mattheuer, 1910, Städel Museum, Francfort-sur-le-Main.

L'AGENCE PILOTE D'ATELIERS DE LA FNAU

Temps fort de l'urbanisme en France, les rencontres nationales de la Fnau sont l'occasion pour les agences, les collectivités locales, les services de l'État, les grands opérateurs publics et privés… de se rencontrer et de travailler ensemble sur les territoires de demain.

Partant d'un postulat commun - celui de la transition qui impacte chaque territoire et repose sur les ressources propres à chacun - le pari de cette 40e rencontre, joliment intitulée *Lost in transition – relier les territoires*, était à la fois simple et ambitieux : démontrer l'indissociable dépendance des territoires face à l'enjeu majeur d'un développement partagé. Comment faire en sorte que les différents territoires se pensent et se construisent sur le mode de l'interdépendance et non de l'indifférence ou de la confrontation ?
PARTIE PRENANTE, L'AGENCE GRENOBLOISE ÉTAIT PARMI LES PILOTES DE DEUX ATELIERS TRÈS RICHES.

MÉTABOLISMES : LES FLUX DE MATIÈRES AU SERVICE DE L'INTERTERRITORIALITÉ

Constant Berrou représentait l'Agence grenobloise
Résumer en quelques lignes la teneur d'un atelier aussi foisonnant est impossible. L'objectif de la Fnau était ambitieux, elle avait choisi d'immerger plus de 80 participants dans le métabolisme territorial à travers l'exploration de deux flux (alimentation et matériaux de construction) pour mieux comprendre comment l'économie circulaire vient réinterroger les modèles de développement urbain.

Le métabolisme territorial n'est pas une nouvelle discipline, ni un nouveau modèle de développement. Pas davantage une solution clé en main pour affronter les transitions sociétales. Il serait plutôt une façon nouvelle de poser le regard et de porter une analyse sur le fonctionnement économique, social et environnemental de nos sociétés, sans craindre de l'appréhender dans toute sa complexité et de façon systémique. Un regard qui s'exerce à travers une meilleure connaissance de l'organisation des flux de matières et d'énergie, mais qui accorde également une plus grande attention aux interrelations entre acteurs. Cette approche apporte des éléments utiles pour guider les politiques publiques et construire de nouvelles formes de coopération entre territoires, dans un contexte de mutation profonde des schémas économiques et sociaux modernes. Une manière de faire progresser la réflexion sur la résilience des territoires, de faire évoluer l'urbanisme réglementaire, de nourrir et revivifier le dialogue interterritorial et pour finir, de reconsidérer la chaîne de l'urbanisme opérationnel et pré-opérationnel.

DU GRAIN À MOUDRE POUR LES AGENCES…

Pour Sabine Barles, professeure à l'université de Paris 1 Panthéon – Sorbonne, le métabolisme territorial est " L'ensemble des flux des matières et énergies mis en jeu par le fonctionnement d'une société inscrite dans un territoire. " Selon elle, " Les agences d'urbanisme peuvent être des acteurs importants de la connaissance des métabolismes. " Elle précise enfin : " À chaque flux correspond un périmètre différent. L'essentiel est de se prémunir d'approches très localistes ou autarciques. "

RÉSILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES : OBJECTIF OU PROCESSUS ?

Frédéric Pontoire représentait l'Agence grenobloise
Les agences d'urbanisme sont de plus en plus souvent interpellées par le sujet des risques. Leurs travaux portent au quotidien sur les réponses aux attentes des territoires, en particulier l'intégration des risques dans les projets urbains, les projets de territoire et les documents d'urbanisme, dans un objectif de réduction de la vulnérabilité des enjeux économiques et humains et de plus grande résilience. Dans ce cadre, durant tout une journée de travail, en la présence d'intervenants de haut-vol, plusieurs réflexions étaient mises en débat.

PRÉCISER LA RÉSILIENCE : DÉTOURS CONCEPTUELS

Dans un contexte de multiplication des catastrophes en tous genres sur des territoires au fonctionnement de plus en plus complexe, les questions soulevées par le concept de résilience se posent aujourd'hui avec une acuité croissante, exprimée en première instance par Magali Reghezza-Zitt (ENS) : *" La résilience implique des choix forts en matière d'adaptation des territoires (…) Elle ne peut pas être que technique et technocratique, mais elle implique forcément une mobilisation politique et des choix de gouvernance (…) c'est un processus et des méthodes plus qu'un objectif unique… "*

DÉCLOISONNEMENT ET ÉCHANGES

Les acteurs mobilisés dans la gestion du risque inondation partagent le constat. Face à l'augmentation des risques, il est urgent d'agir avec un maître-mot : décloisonner (les échelles, les territoires et surtout les champs de compétences). Ils font remonter le besoin d'outils communs pour articuler la gestion de crise.

FAVORISER L'URBANISME RÉSILIENT

Les participants sont d'accord sur ce point : la planification territoriale et les projets sont des solutions pour faciliter la résilience des territoires à risques, en permettant de faire émerger des formes urbaines adaptées au contexte. Cela implique tout d'abord une connaissance étoffée des aléas et une définition commune des enjeux, ainsi que de l'inventivité. Cela sous-entend également un alignement des positions des acteurs, en premier lieu avec les services de l'État, selon un partenariat à consolider. Ils invitent enfin à porter une attention particulière aux périmètres de travail (le quartier, l'îlot). Rechercher une réduction de la vulnérabilité apparaît donc comme un potentiel de projet, dans le respect des équilibres naturels.

" On ne peut plus mettre l'eau sous le tapis "

SORTIR DU CERCLE DES ÉLUS ET TECHNICIENS

Une balade urbaine sur le thème de la protection contre le risque inondation à Vitry-sur-Seine a souligné la dimension participative des stratégies de résilience avec les habitants et les usagers des territoires. Elle a montré le fort besoin d'échanges entre techniciens et « profanes ». Car il existe souvent une « connaissance du risque » mais pas forcément de « culture du risque », entendue au sens d'une prise de conscience engendrant des changements conséquents par les individus eux-mêmes.

COMMENT AMÉNAGER NOS TERRITOIRES DANS L'INCERTITUDE ?

Cette journée a permis de poser les fondements des stratégies de résilience : il s'agit désormais d'apprendre à mieux vivre avec le risque. Un des futurs grands défis semble résider dans le partage de l'information et de la connaissance.
Les agences d'urbanisme pourraient trouver une place en tant que tiers de confiance et plateforme locale (observation, systématisation du « diagnostic des vulnérabilités et des ressources », proposition d'orientations d'urbanisme résilient) pour dessiner la résilience territoriale future.

Visite à La Ferme de Gally, installée sur la Plaine de Versailles (78)
© L. de Biasi – Institut Paris Région

Visite au sein de la friche KDI à la Courneuve (93)
© C. Lopez/ L'Institut Paris Région

Plénière d'ouverture
© Jean-Michel Sicot

Lost in transition, *URBANISME, 2019*

Retrouvez les actes de ces ateliers sur ***www.aurg.fr***

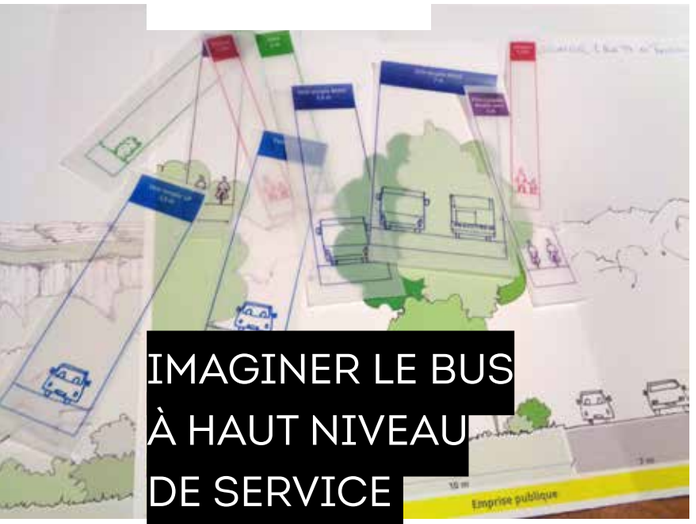

IMAGINER LE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

L'Agence accompagne le SMTC de l'agglomération grenobloise et Le Grésivaudan (AOT désormais fusionnées dans le Smmag) dans la mise en service d'un Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Grenoble et Montbonnot et la création d'un pôle d'échanges à La Tronche d'ici 2023 : un projet majeur pour le développement du nord-est de l'aire grenobloise. La phase de concertation préalable s'est tenue aux mois de septembre et d'octobre, avec le concours de l'Agence.

L'objectif du projet est triple : améliorer les liaisons en transports collectifs entre l'agglomération grenobloise et le Grésivaudan ; renforcer la desserte des infrastructures stratégiques que sont le Campus universitaire, le Centre hospitalier universitaire (CHU) et la Zone d'activités Inovallée ; doter le territoire d'une alternative performante à l'usage individuel de la voiture.

PLUS QU'UNE NOUVELLE OFFRE DE MOBILITÉ, CE PROJET SE VEUT UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE QUI CONJUGUE QUALITÉ DE VIE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN.
Il illustre la volonté des autorités organisatrices de mobilité de développer leur coopération à l'échelle de la grande région grenobloise avec une première étape, l'adhésion du Grésivaudan qui a transféré au SMMAG sa compétence mobilité à compter du 1er janvier 2020.

CINQ ATELIERS DE CONCERTATION PRÉALABLE AVEC LES HABITANTS ET ASSOCIATIONS

" Nous avons effectué plusieurs visites sur site, synthétisé les études existantes et réalisé une quinzaine d'entretiens avec les services de la Métropole et du SMTC, la commune de La Tronche ou encore le CHU et l'Université, pour mieux comprendre leurs attentes, enjeux et objectifs vis-à-vis du futur pôle d'échanges. " Gabriel Jourdan, chef de projet, explique comment l'Agence a pu, sur cette base, aider le SMTC à définir les scénarios d'aménagement, modéliser la fréquentation potentielle du pôle d'échanges et réaliser des illustrations qui ont été reprises dans le dossier de concertation préalable. En parallèle, elle a aidé le SMTC dans le suivi des études du BHNS confiées à un bureau d'études, en contribuant notamment à l'animation d'un atelier en début de démarche pour identifier les enjeux urbains et territoriaux. Pour finir, elle a animé, aux côtés du SMTC, les cinq ateliers de la concertation préalable, en intervenant plus spécifiquement sur le stand consacré au tracé du BHNS.

© Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Retrouvez l'article sur **www.aurg.fr**

SENTINELLES SANTÉ-ENVIRONNEMENT

L'une, Olga Braoudakis, est architecte-urbaniste ; l'autre, Amélie Miqueau, est chargée d'études environnement. Elles allient leurs compétences en matière de santé et environnement dans les projets, répondant à la demande de mieux intégrer le volet santé dans l'élaboration des documents d'urbanisme et la conduite des projets urbains. En s'appuyant sur la diversité des compétences de l'Agence et sa connaissance des outils des politiques publiques à l'œuvre sur les territoires, elles structurent une expertise transversale en matière d'urbanisme favorable à la santé, qui intègre les déterminants environnementaux, mobilise de nouveaux leviers d'actions et sollicite de nouveaux partenaires.

Olga Braoudakis et Amélie Miqueau

" Nous n'avons pas la même formation, mais nous avons complètement intégré la santé dans nos pratiques et approches. C'est l'un des enjeux à venir : faire le lien entre des acteurs de la santé et de l'urbanisme pour trouver des pistes d'aménagement favorables à la santé, à l'environnement et au bien-être des habitants... et ouvrir ainsi le champ de l'innovation des politiques publiques urbaines. "

SANTÉ ET CADRE DE VIE SONT INSÉPARABLES

Ces dernières années, Olga et Amélie ont mené des expérimentations avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Dreal, l'Observatoire régional de la santé (ORS) et des élus locaux, pour construire un cadre de vie plus favorable à la santé. Elles ont ainsi mis leurs capacités à coordonner et animer une mission de l'Évaluation impact santé (EIS) au service de Grenoble-Alpes Métropole et de la Ville de Le Pont-de-Claix. Des ateliers thématiques, une balade urbaine et un séminaire transversal ont été organisés, réunissant les différentes parties prenantes du projet (services de la Ville, ARS, Métropole, bureau d'étude, associations, CCAS, bailleurs, habitants, PMI, médecin...).

Retrouvez le dossier complet sur **www.aurg.fr**

RÉUSSIR NOTRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À l'occasion de la Biennale Villes en transition 2019, l'Agence d'urbanisme, en partenariat avec la Ville de Grenoble et le laboratoire Pacte, a organisé une conférence-débat intitulée « Transition énergétique : comment la réussir sur notre territoire ».

Jérôme Dutroncy, Grenoble-Alpes Métropole,
Vice-président délégué à l'environnement,
l'air, le climat et la biodiversité

Bertrand Splinder, Grenoble-Alpes Métropole,
Vice-président délégué à l'énergie
et à l'aménagement numérique

Marie Filhol, Directrice de l'Agence
locale de l'énergie et du climat

Visite du chantier du démonstrateur
ABC Grenoble Presqu'île

Interterritoriale, interthématiques et interacteurs, l'Agence est au cœur des recherches et débats autour des questions de transition énergétique dans la grande région grenobloise. À l'initiative de rencontres sur la thématique énergie-climat, elle a organisé en 2019 une conférence-débat le 12 mars, dans le cadre de la Biennale de Grenoble Villes en transition et l'accueil d'un club Fnau Énergie les 17 et 18 octobre à Grenoble, en présence de représentants d'agences d'urbanisme, d'énergéticiens et d'acteurs institutionnels. Le point d'orgue sera, en 2020 un Grand A dédié aux questions de sobriété et d'efficacité énergétiques.

CONFÉRENCE-DÉBAT LE 12 MARS À L'AGENCE

Lors de la Biennale Villes en transition, organisée en partenariat avec la Ville de Grenoble et le laboratoire Pacte (unité mixte de recherches en sciences-sociales), la conférence-débat autour des questions de transition énergétique visait à adosser les expertises locales à celles de ses réseaux locaux et nationaux, pour produire une réflexion, identifier des clés de réussite et des pistes d'action communes. Cette rencontre a réuni plus de 80 participants, des experts aux néophytes, ainsi que le maire de Sfax (Tunisie) et sa délégation, en visite à Grenoble.

Les objectifs étaient au nombre de trois : décrypter les enjeux et construire un socle de connaissance et de culture partagées à l'échelle du territoire ; s'appuyer sur l'expérience d'autres territoires pour interroger les marges de manœuvre de l'action publique en regard notamment, des comportements individuels ; pour enfin, nourrir le débat local sur la transition énergétique.
Comment mieux prendre en compte la question énergétique dans la construction des projets de territoire ? *" Cette question doit être traitée de manière collective et transverse avec nos partenaires, les énergéticiens, les citoyens, en s'appuyant sur les expertises locales et les retours d'expériences menées dans d'autres territoires ."* ***insiste Isabelle Reynaud, experte énergies à l'Agence.***

Autre événement 2019 dédié aux questions de prospective énergétique, la réunion du club énergie de la Fnau, avec une dizaine d'agences représentées, ouverte à différents partenaires venus présenter leurs travaux ou échanger. Cette séance a été introduite par Natacha Seigneuret, directrice de la SFR Territoires en réseaux, venue restituer avec ses étudiants leurs travaux sur le thème « Utopies et réalités énergétiques ». À noter deux présentations particulièrement intéressantes : celle de la toile énergétique réalisée par l'Agur (agence de Dunkerque)ou celle de la stratégie énergétique métropolitain de l'Auran (agence nantaise). Le séminaire s'est conclu par une visite du démonstrateur ABC Grenoble Presqu'île. Les agences ont eu l'occasion de faire un point général sur le club Énergie de la Fnau, les attendus (veille, partage d'expériences et de méthodologies...) et les démarches qu'il pourrait engager, en partenariat avec les énergéticiens nationaux.

les temps forts de la conférence

Scénarios de transition énergétique en ville : acteurs, régulation, technologies,
par Gilles Debizet (Pacte)
Processus de construction d'un projet économique intégrant la transition énergétique,
par Laurent Renavand (Agence d'urbanisme de Dunkerque)
venu présenter la dynamique REV3 (Hauts-de-France)
Enseignements d'un benchmark européen d'expériences,
par Claire Roumet (Énergycities, association européenne des autorités locales en transition énergétique)

Ces interventions ont été complétées par des témoignages locaux de représentants de RTE, GEG, Engie, l'Alec, du pôle de compétitivité Tenerrdis et de l'Agence d'urbanisme. Un débat s'est ouvert avec les élus grenoblois, pour évoquer les possibles et les priorités sur notre territoire. Vincent Fristot, adjoint à la Transition énergétique de la Ville de Grenoble et Jérôme Dutroncy, vice-président Environnement Air Climat Biodiversité de Grenoble-Alpes Métropole, ont apporté leur regard.

Biennale des villes en transition Grenoble | 9-16 mars
UN TEMPS D'AVANCE !

Retrouvez le film de la séance et interview d'acteurs sur ***www.aurg.fr***

LES PROFESSIONNELS DES QUARTIERS EN FOCUS GROUP

Dans le cadre du Contrat de ville de Grenoble-Alpes-Métropole, l'Agence anime depuis quatre ans des focus groups avec les professionnels qui interviennent au quotidien dans dix quartiers « *prioritaires* ». Ces espaces d'échanges permettent d'identifier les spécificités et enjeux de ces quartiers et de percevoir les évolutions de problématiques, d'ambiance, d'image, au fil des années.

2015-2020 : 1 CONTRAT DE VILLE, 4 PILIERS

L'Agence a contribué à l'élaboration du Contrat de ville métropolitain en posant un diagnostic sur les vingt quartiers fragiles de l'agglomération dont dix ciblés « prioritaires » pour les actions de la Politique de la ville. L'Agence accompagne la Métropole dans son dispositif d'évaluation annuelle de l'évolution de ces quartiers prioritaires, auprès des communes de Grenoble, Échirolles, Fontaine, Saint-Martin-d'Hères et Le Pont-de-Claix.

*les quatre piliers du contrat de ville

Égalité et citoyenneté

Cohésion sociale

Cadre de vie et renouvellement urbain

Développement économique et emploi

LE FOCUS GROUP : UNE DISCUSSION ENTRE PROFESSIONNELS DE TERRAIN

Chacun des quartiers prioritaires donne lieu à un focus group annuel, une méthode qualitative de recherche en sciences sociales qui favorise l'émergence des opinions. Entre huit et douze professionnels sont conviés par le chef de projet Politique de la ville : intervenants en prévention spécialisée, médiateurs de nuit, agents des Maisons des habitants ou des CCAS, professionnels de la culture ou de l'éducation, bailleurs sociaux, etc. Deux chargés d'étude de l'Agence, experts en cohésion sociale, animent la demi-journée et produisent les analyses des échanges, synthétisées dans des fiches par quartier. L'Agence est garante de la méthode d'animation, commune aux dix quartiers, conduite en deux phases : après une réaction des participants aux principaux résultats d'une enquête auprès des habitants de la métropole, les professionnels échangent autour des quatre piliers du Contrat de ville*. Une analyse est ensuite produite, qui fait émerger les atouts et faiblesses du quartier, les évolutions d'ambiance et d'image, et les principales thématiques abordées.

DES ANALYSES UTILES AU BILAN DU CONTRAT DE VILLE

À l'occasion de la 6e année de mise en œuvre du Contrat de ville 2015-2022 de Grenoble-Alpes Métropole, le service Cohésion sociale et Politique de la ville a demandé un bilan d'étape à l'Agence. Avec un recul de cinq ans, les focus groups vont nourrir cette évaluation en complément des analyses d'enquêtes menées auprès des habitants des quartiers, des indicateurs statistiques de suivi mis à jour, des approches évaluatives thématiques et autres études sur l'éducation ou l'impact santé menés par l'Agence.

Téléchargez **le dossier de candidature PAiT**

PAIT, LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Développer et améliorer localement des modes de production agricoles et de consommations accessibles à tous et de manière équitable, favorables à la santé de la nature et de l'homme, dans le respect des ressources (eau, sols, biodiversité) : telle est l'ambition fondatrice et partagée du Projet alimentaire interterritorial, pour lequel l'Agence a réalisé le dossier de candidature.

AVOIR TOUS ACCÈS À UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITÉ DANS NOTRE ESPACE ALPIN : L'ENJEU DU PAIT

En 2019, une dizaine de partenaires publics - collectivités territoriales et parcs naturels régionaux, socioprofessionnels, acteurs du monde associatif- ainsi que des citoyens se sont alliés pour proposer une candidature alpine au dispositif national de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux.
Cette candidature, très soutenue par l'Agence qui anime le comité de pilotage, s'appuie sur une coopération de longue date dans le cadre d'un partenariat autour de l'agriculture et de l'alimentation. Elle témoigne de la volonté politique de traiter la question de l'alimentation à une échelle de gouvernance interterritoriale, propice à la structuration d'un système alimentaire cohérent et à la hauteur des multiples enjeux qu'il représente. Pour notre espace alpin, cette échelle couvre un vaste territoire de montagnes et de vallées, riche d'une grande diversité agricole, qui s'étend sur plus de cent kilomètres du nord au sud et accueille en son centre le vaste bassin de vie grenoblois, très contraint physiquement. Si ce dernier, peuplé et dynamique, exerce une pression foncière importante, il constitue en revanche un lieu de consommation majeur pour les productions agricoles locales.
Dans ce contexte d'urgence climatique et sanitaire, les élus rassemblés dans le PAiT font de la lutte contre la pression foncière et la reterritorialisation du système alimentaire une priorité pour leurs territoires alpins très sensibles. De l'accompagnement de l'agriculture à l'émergence de la problématique alimentaire, une histoire et une construction locales se sont progressivement mises en place dès les années 1980 et, peu à peu, les socioprofessionnels, le monde associatif et les citoyens ont rejoint la gouvernance de la démarche.

EN ATTENDANT LE LABEL...

Pour l'année 2020, sans attendre la labellisation (imminente) le comité de pilotage du PAiT a souhaité engager les premières opérations collectives de mise en œuvre des grandes orientations définies.
Dernière minute : Grenoble-Alpes Métropole a été désignée pour faire partie du jury de labellisation des PAiT, un signal prometteur pour la future labellisation de la candidature locale !

L'Agence veille pour vous
Thématique Agricultures & alimentation

contribuer

PLH / LA VISION DES **PROMOTEURS**

Organisé par la Métropole dans le cadre du PLH 2017/2022, le focus group réunit une à deux fois par an les promoteurs privés, les bailleurs sociaux et les coopératives d'accession sociale autour des enjeux liés à la mise en œuvre du PLH (ou du volet habitat du PLUi). Cette rencontre permet d'informer les acteurs de la construction neuve des évolutions de la politique d'habitat et d'urbanisme et de recueillir leur point de vue sur la mise en œuvre des objectifs de construction, de mixité, d'accession sociale…
Dans un contexte de transformations multiples, quelles sont les nouvelles attentes vis-à-vis des programmes immobiliers neufs ? Tel était le sujet du dernier focus group, organisé le 17 décembre à Grenoble sous la forme d'un débat participatif animé par l'Agence, en présence d'une vingtaine de professionnels.
La mise initiale (évolution des modes d'habiter, résultat d'enquêtes de satisfaction) a permis d'échanger sur les nouvelles attentes résidentielles.
Localement, les professionnels de la construction se mobilisent pour apporter des réponses innovantes : logement personnalisable (avec l'appui d'une application et d'une startup spécialisée), « volumes capables » aménageables au fur et à mesure des besoins et ressources du ménage, concepts favorisant les grandes terrasses extérieures et les espaces partagés, cahiers des charges insistant sur la qualité d'usage…

88 %
des ménages satisfaits de leur logement

Les +
Confort thermique, cuisine ouverte, orientation, ensoleillement

Les –
Nuisances sonores internes, qualité des finitions, vis-à-vis

Atelier Thierry Roche & Associés / +33 4 78 34 02 56 / www.atelierthierryroche.fr /
91 bis av. de la République – 69160 Tassin-La-Demi-Lune / Cité de l'Environnement – 355 all. Jacques Monod – 69800 Saint-Priest / France

ACCÈS AU LOGEMENT DES PERSONNES **DÉFAVORISÉES**

Lors de la Conférence départementale de l'habitat du 5 décembre 2019, le Département de l'Isère a lancé la réactualisation du Plan départemental pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées (Paldhi), avec l'ensemble des partenaires de l'habitat (intercommunalités, bailleurs, structures d'hébergement, associations œuvrant auprès des publics fragiles…).
L'Agence l'accompagnait à nouveau dans l'élaboration du diagnostic territorial. Sous forme de quizz, elle a présenté les premières données mobilisables sur la situation de la pauvreté en Isère depuis 2012 et sur les situations de mal-logement, issues de l'observatoire départemental de l'habitat.
Ces cinq dernières années, malgré une baisse légère du chômage en fin de période, la pauvreté n'a pas régressé. Des constats partagés par les participants venus apporter des regards de terrain (MFI, UDCCAS, CAF, bailleurs sociaux…), confirmant les situations délicates des jeunes, l'engorgement du dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile ou encore, la difficulté à produire du logement social accessible aux plus modestes. En 2020, l'Agence poursuit l'approfondissement de ces premiers éléments : analyse de la demande de logement, zoom sur les travailleurs pauvres, approche territoriale plus fine et cartographiée…

Revenu médian de la population totale et rapport interdécile

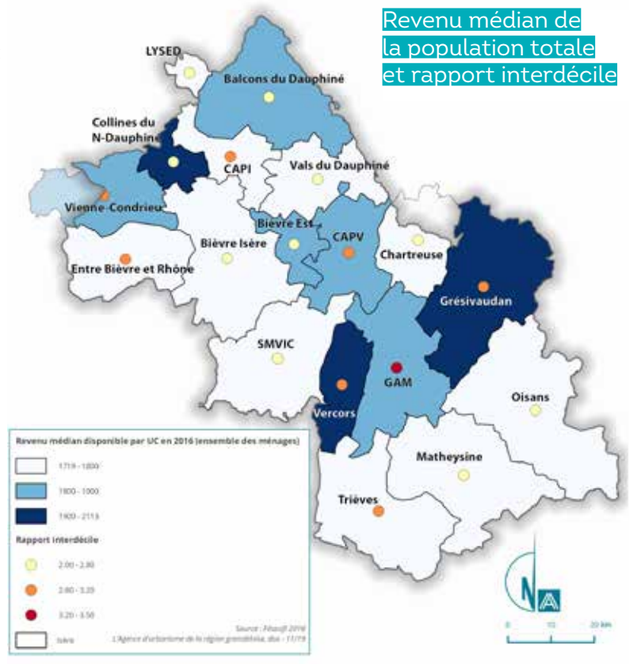

Évolution du niveau de vie en France selon l'âge

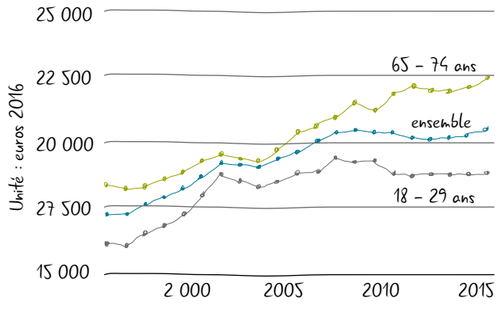

Pour les jeunes, le niveau de vie stagne, tandis que celui des plus âgés progresse nettement

au mieux être de tous

réinventer nos espaces de demain

LA **SANTÉ** DANS LES PROJETS **URBAINS**

Réchauffement climatique, vieillissement des populations, crise économique et sociale… Dans ce contexte, l'urbanisme favorable à la santé revient en force. Pour les collectivités, les projets urbains sont des leviers pour améliorer les conditions de vie des habitants, notamment les plus vulnérables. L'une des premières étapes pour l'Agence, engagée depuis quelques années sur le volet santé des projets, est de fédérer les acteurs de la fabrication urbaine (collectivités, promoteurs, aménageurs, bailleurs, urbanistes, architectes, BET, propriétaires, gestionnaire, usagers…) et les acteurs de la santé autour d'une culture commune sur les liens entre déterminants de santé et milieux de vie.

En 2019, l'Agence a mené plusieurs expérimentations. En partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS), elle a accompagné la Ville de la Mure et la communauté de communes de la Matheysine *" pour créer un centre-ville favorable à la santé "*, axe transversal de sa convention-cadre d'Opération de revitalisation du territoire (ORT). Le futur programme d'actions décline sur les dix prochaines années des orientations et des partenariats à mobiliser pour la lutte contre l'habitat indigne, la préservation du patrimoine, la requalification des espaces publics, l'offre d'équipements et de commerces… L'Agence a également conduit, à la demande du service cohésion sociale de Grenoble-Alpes Métropole, une Évaluation d'impact en santé (EIS) du projet de renouvellement urbain des îles de mars-Olympiades de Le Pont-de-Claix.
En mobilisant conjointement les acteurs de la santé et du projet urbain, elle a abouti à la formulation partagée de neuf recommandations pour mieux intégrer la santé dans les prochaines étapes du projet.

Selon la constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé est *" un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité "* et représente *" l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale "*.

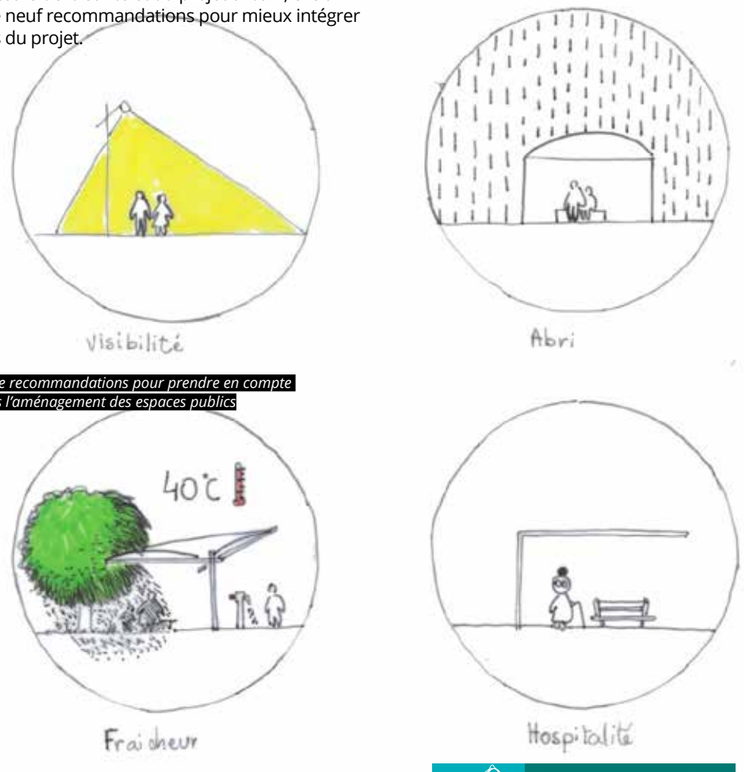

Illustration de recommandations pour prendre en compte la santé dans l'aménagement des espaces publics

*Découvrez le dossier Santé sur **www.aurg.fr***

■ **LES IDÉES ET ACTIONS-PHARES ISSUES DE LA CONCERTATION, À DÉVELOPPER EN PRIORITÉ :** l'interopérabilité des points de charge sur le territoire, la promotion et l'essai de véhicules électriques, des équipements de bornes électriques en copropriété, la promotion des mobilités alternatives et le développement de l'autopartage électrique.

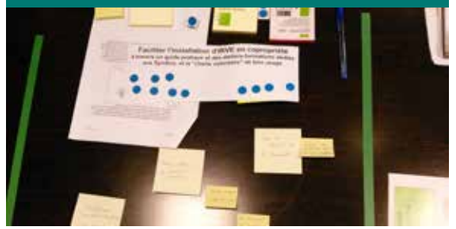

VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR DU **VÉHICULE ÉLECTRIQUE**

Quelles expérimentations et stratégies opérer pour développer l'usage des nouvelles mobilités et du véhicule électrique ?
Le service Management de la mobilité et de l'information multimodale de Grenoble-Alpes Métropole a souhaité que l'Agence l'accompagne pour suivre le travail du groupement Axenne/TTK en charge de réaliser son schéma directeur du véhicule électrique. Après une phase de diagnostic et de constitution d'une culture commune en matière d'électromobilité, l'étude s'est concentrée sur la réalisation d'un schéma de déploiement de bornes électriques, la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs et habitants. En octobre, un atelier de concertation a réuni des services de la Métropole, des techniciens communaux, des représentants d'associations de l'électromobilité, des concessionnaires automobiles et des gestionnaires de réseaux énergétiques. Animé par le groupement d'études, la Métropole et l'Agence, cet atelier a permis d'identifier un plan d'actions, qui a fait l'objet d'une délibération au mois de janvier 2020 par le Smmag, qui reprend la compétence.

AGENCE / GRDF : ACCULTURATION RÉCIPROQUE

S'inspirant des démarches de développement durable et de haute qualité environnementale des années 2000, l'Agence s'est préoccupée très tôt des questions climatiques en approfondissant les modalités de leur intégration dans les documents d'urbanisme. Elle se montre de plus en plus experte en se rapprochant des réseaux d'acteurs locaux et nationaux. Ainsi depuis 2017, elle collabore avec GRDF (Gaz Réseau Distribution France) dans le but de prendre en compte les opportunités d'évolution des réseaux d'énergie dans la planification territoriale et les politiques locales d'aménagement, et de croiser les approches prospectives.
Après un premier séminaire réunissant les équipes territoriales GRDF Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence, une nouvelle rencontre a été organisée en septembre 2019 sur le lien entre PLUi et méthanisation. Elle a pris la forme d'une sensibilisation des équipes GRDF aux outils de planification et d'une visite du site de méthanisation Méthamoly dans les Monts du Lyonnais.

Brèves

travailler

UNE **DYNAMIQUE** COMMERCE NATIONALE

Dans sa volonté de créer une dynamique autour de la politique du commerce, et de créer une communauté d'acteurs, la Fnau a conduit en 2019 une démarche associant les agences d'urbanisme, l'AdCF, France urbaine et la Fédération des SCoT.
Reconnue sur ces sujets, l'Agence grenobloise a été sollicitée pour contribuer au cycle de trois ateliers portant sur l'observation commerciale. Objectifs : identifier les enjeux d'une observation territorialisée du commerce et tenter d'élaborer une méthodologie commune qui permette de décliner localement des observatoires du commerce.
L'Agence, accompagnée de ses proches partenaires (Métropole et EP SCoT), a notamment présenté un retour d'expérience complet sur les moyens techniques, méthodologiques et de gouvernance de l'Observatoire des RDC commerciaux métropolitain, dispositif dupliqué par d'autres agences d'urbanisme, à l'instar de Nantes.

ensemble

ATTRACTIVITÉ FONCIÈRE : UN SUJET POUR L'**OFPI**

Depuis 2006, l'Agence est en charge, avec la Safer Auvergne Rhône-Alpes, de la mise en œuvre de l'Observatoire foncier partenarial de l'Isère (Ofpi). Ce dispositif permanent d'observation mutualisée à l'échelle du département articule deux objectifs principaux : d'une part caractériser les marchés fonciers et immobiliers (prix, volumes, stratégies et profils des acquéreurs) et suivre les consommations foncières induites ; d'autre part favoriser le partage et la diffusion d'expériences et de méthodologies autour de l'observation foncière.
Comme chaque année, l'Agence a organisé, avec la Safer et le Département, le « Rendez-vous des acteurs du marché », réunissant une cinquantaine de participants le 15 octobre à Grenoble. Il portait sur la mobilisation de l'action foncière au service de l'attractivité des territoires. Après une présentation des chiffres-clés de l'Ofpi par la Safer et l'Agence, deux tables rondes étaient organisées réunissant élus et experts :
1/ Répondre à une diversité de besoins fonciers sur des territoires attractifs
2/ Les leviers d'action foncière des territoires en recherche d'attractivité.

Gros plan

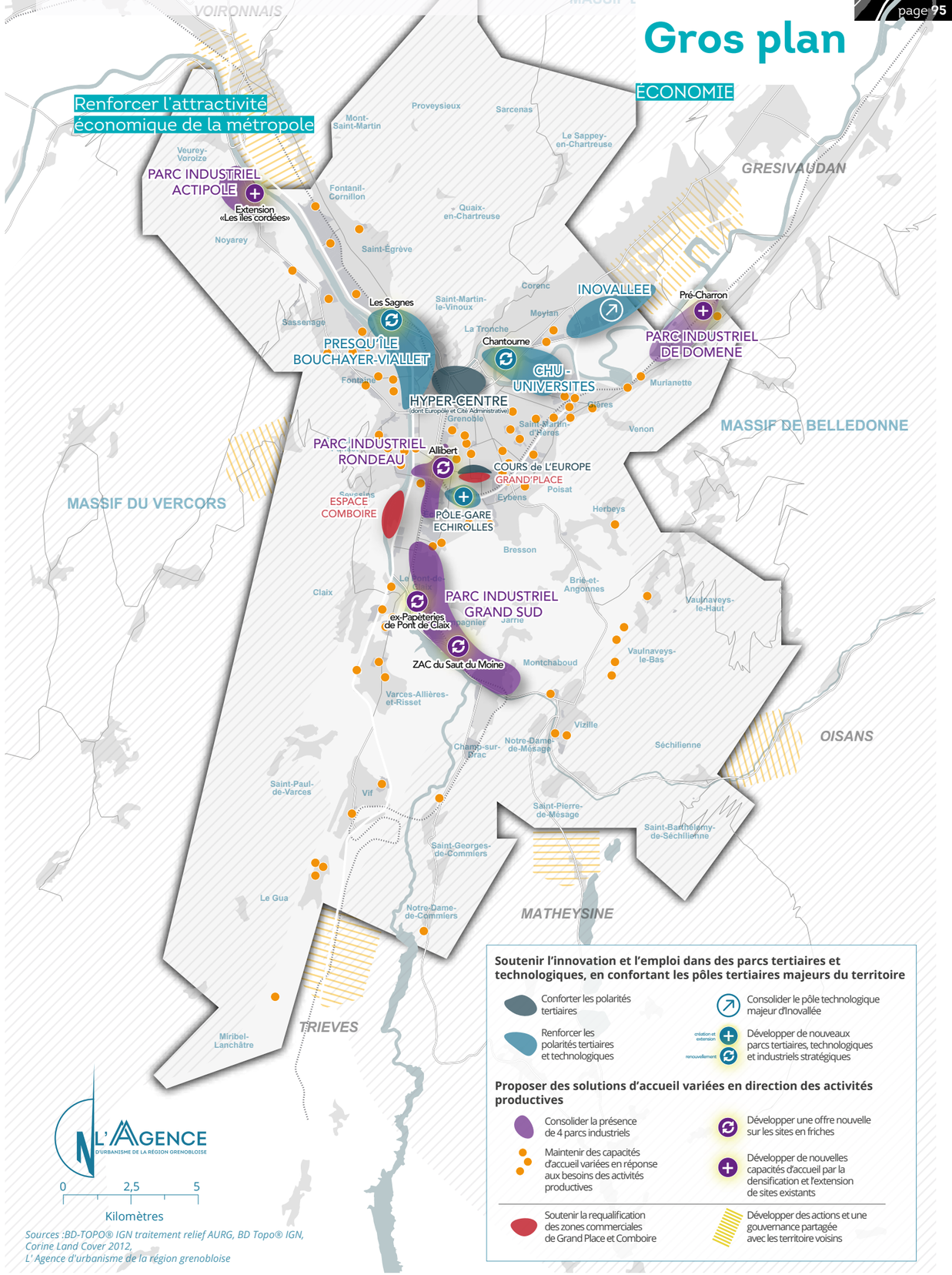

PARTAGER

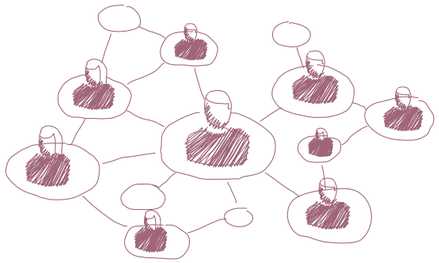

LE PARTAGE, LA MUTUALISATION ET LA CAPITALISATION (DES MÉTHODES, DES EXPÉRIENCES, DES CONNAISSANCES), LA VEILLE, SONT DANS L'ADN DE L'AGENCE.

Ils constituent un engagement fort du Projet d'Agence et une plus-value pour tous ses membres. Ses réseaux, qu'ils soient experts ou universitaires, locaux, régionaux et nationaux, ainsi que son conseil scientifique pluridisciplinaire, constituent une force-vive mobilisable, au service de l'intelligence collective, de la connaissance territoriale et de l'innovation, dans une volonté d'ouverture, d'échange et de progrès.

MÉMOIRE DU TERRITOIRE, L'AGENCE CENTRALISE ET CAPITALISE QUANTITÉ D'INFORMATIONS ET D'ÉTUDES, MAIS AUSSI D'OUVRAGES ET DE PHOTOGRAPHIES SUR LA GRANDE RÉGION GRENOBLOISE.

L'enrichissement permanent de ses bases de données et de ses méthodes nourrissent d'autres études ou explorations, ouvrent les regards. Considérant la connaissance et les enseignements capitalisés comme un bien commun, l'Agence s'attache à les rendre disponibles, en s'ouvrant à des publics diversifiés, afin de contribuer à l'élaboration et à la vitalité d'une culture (inter)territoriale partagée.

PROJETS 2019

page 98

L'INTERVIEW

Sabine Lozier
et
Anne Quantin
Pottecher

pages 100 à 105

FOCUS

50 ans de relations avec l'Institut d'urbanisme

Quand l'écologie s'invite en ville

La logistique dans la Greg, quelles attentes ?

L'offre de logements étudiants dans le Sillon alpin

pages 105 à 106

BRÈVES

Orchestrer les réflexions sur le ferroviaire

Débat sur les défis de l'action publique territoriale

Un nouveau site, vitrine des territoires

page 107

EXPERTISE

Veilleuse, blogueuse

pages 108 à 109

PUBLI

Relever le défi de la rénovation énergétique

La vulnérabilité socioéconomique en images

page 110

L'ÉVÉNEMENT

Big Bang Numérique
#EXCLUSION
#INCLUSION

page 112

GROS PLAN

NUMÉRIQUE
Covoitureurs à la trace

Sabine Lozier
Coordonnatrice du réseau urba4
(agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes)

FAIRE SENS ET CULTURE COMMUNS, UNE CLÉ POUR AGIR MIEUX ?

Au service de ses membres et des territoires, l'Agence s'attache à être à la fois un accumulateur d'expertise et de connaissance, et un incubateur d'idées et de solutions neuves. Pour une raison simple qu'il est bon de rappeler : c'est un outil partenarial et transverse, qui brasse une grande diversité de disciplines, ouvert sur le monde qui l'entoure et surtout, soucieux, en toutes circonstances, d'échanger, de mutualiser, de partager. Que ce soit à travers la Fnau, urbA4, son Conseil technique partenarial, son Conseil scientifique… elle n'envisage son action que dans un cadre « d'interconnaissance ».

Vous venez d'entrer en fonction : quel est votre rôle ?

Urbaniste de formation, après un parcours diversifié qui est passé notamment par trois agences d'urbanisme, je suis arrivée à celle de Lyon en septembre dernier, avec une double casquette. Je suis pour une part chargée d'études « grand territoire » et un tiers de mon temps est consacré à la coordination du réseau urbA4, qui rassemble les agences de Grenoble, Saint-Étienne, Lyon et Clermont-Ferrand. À ce titre, j'ai un rôle interne et externe pour créer des synergies, articuler les actions, en lancer de nouvelles pour consolider ce qui existe déjà et pour rendre visible l'action du réseau auprès des partenaires régionaux.

> " Le réseau est important pour répondre aux demandes des territoires qui ont vraiment besoin d'une approche globale autant que d'un ancrage local fort dans la durée. "

Pourquoi un réseau d'agences à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes est-il indispensable ?

Ce sont quatre agences de calibres divers, avec des chargé·e·s d'études aux compétences complémentaires, parfois avec des approches spécifiques. Cette mise en commun d'expertises pluridisciplinaires et de savoir-faire leur permet d'enrichir leurs points de vue sur leur propre périmètre d'intervention et de décrypter les dynamiques territoriales qui sont à l'œuvre sur le territoire régional, dans toute leur complexité et leur diversité.

La démarche réside aussi dans l'optimisation et la mutualisation des outils, des ressources, des méthodologies, des données, des expertises. Nous avons tous un volant de taches assez récurrentes, notamment en matière d'observation, de statistiques. Il y a un réel intérêt à éviter les doublons pour favoriser la mutualisation et bien évidement, optimiser les deniers publics.

Nous avons par exemple mis en place un serveur commun pour héberger toutes les missions que nous menons ensemble pour le compte de partenaires d'échelle régionale, et fait l'acquisition de données partagées, comme l'image satellite SPOT Thema qui permet d'observer l'évolution de l'occupation du sol. Depuis deux ans, nous avons engagé une démarche pour identifier, sur chacune des thématiques de travail, les données que l'on peut mutualiser. Elle s'arrime à un groupe pilote avec un représentant de chacune des agences, en associant des chargés d'études thématiques qui se réunissent de manière assez régulière. C'est l'occasion de pouvoir, chacun, avancer et progresser en s'inspirant de ce que font les autres.

Quels sont les bénéfices d'une connaissance mutualisée et transverse pour les territoires ?

Cette réelle avancée de l'interconnaissance bénéficie à nos partenaires. Comme le veut l'adage, " *Ensemble on est plus fort* ", cette mutualisation nous donne une vraie légitimité pour intervenir à l'échelle de la Région Aura. Aujourd'hui on constate une interdépendance croissante des relations d'échanges entre les territoires. De ce fait, le réseau est important pour répondre aux demandes des territoires qui ont vraiment besoin d'une approche globale autant que d'un ancrage local fort dans la durée. Les agences d'urbanisme ont cette pérennité. Elles apportent leur ingénierie pluridisciplinaire et ce qui est vraiment leur ADN : le côté partenarial. Le réseau permet cette nécessaire mise en dialogue à une échelle plus large.

Quels objectifs et quel programme se dessinent pour 2020/2021 ?

Il y a la continuité de ce chantier de mutualisation qui est la constitution du socle commun. En 2020, un atelier de travail doit intervenir sur la thématique habitat et foncier, mise sous le feu des projecteurs avec l'objectif « zéro artificialisation nette ». L'objectif est d'identifier s'il y a des lacunes, des manques et de développer, à travers l'interconnaissance, une véritable offre de service à destination des acteurs régionaux.

LE REGARD DE…
Anne Quantin Pottecher
Responsable de la communication

Depuis mon arrivée à l'Agence il y a neuf ans, je milite pour que cette notion large de partage (de l'information, de la connaissance, des questions, des idées, des méthodes, des expériences, etc.), très adossée à nos missions d'observation et d'études, soit au cœur. C'est d'ailleurs aujourd'hui un axe fort de l'offre de service, de la communication et du partenariat. Pour des raisons évidentes : la première est le « rendre compte ». Comme l'a rappelé Sabine Lozier, les missions des agences sont financées par des deniers publics ; en outre, elles s'effectuent dans le cadre d'un programme partenarial qui est voté. Dire ce que l'on fait, restituer et diffuser les résultats sous une forme aussi accessible que possible est un minimum ! C'est toutefois insuffisant à mes yeux. **Depuis plus de cinquante ans, les agences, et la nôtre en particulier, constituent une mémoire et une connaissance du territoire et de ses évolutions tout à fait uniques.** Il serait impensable que ces informations précieuses dorment dans des tiroirs. Au contraire, elles constituent un bien commun inestimable, au service de l'ensemble des acteurs territoriaux, qui doit nous aider collectivement, à comprendre d'où l'on vient et à réfléchir où l'on veut aller, en dialoguant et en débattant, à partir du socle de culture et de connaissances communes qui s'est constitué et que l'Agence entend animer et faire vivre, plus que jamais. Oui le monde est complexe, les défis nombreux, l'avenir incertain. C'est une raison supplémentaire pour mettre en commun tout ce qui peut aider à comprendre, éclairer, agir mieux, progresser… Nous avons refondu cette année notre site Internet dans cette optique. Avec notre système d'information territorial, nous transformons et décryptons des données essentielles, mises à disposition au sein de nos publications. Avec le Conseil scientifique de l'Agence et Grand A, dans le cadre de Transfo ou de la Biennale des Villes en transition, nous proposons de grandes questions au débat public avec la contribution d'experts. Avec le projet de Plateforme des prospectives et stratégies, nous formulons le vœu d'ouvrir une scène large qui nous permette d'embrasser ensemble les « à venir » possibles et de nous y préparer. L'heure n'est certainement pas au repli sur soi. Échangeons, décloisonnons, partageons, créons ensemble. Sans restriction.

50 ANS 1969 2019
URBA GRENOBLE
INSTITUT D'URBANISME & DE GÉOGRAPHIE ALPINE

50 ANS DE RELATIONS AVEC L'INSTITUT D'URBANISME

Un colloque, une exposition, des festivités. À l'occasion des 50 ans de l'Institut d'urbanisme grenoblois, Benoît Parent apporte le témoignage de l'Agence.

Fondé en 1969 sous le nom Unité d'Enseignement et de Recherche « Urbanisation Aménagement », l'ex-Institut d'urbanisme de Grenoble, rattaché à l'Université des Sciences Sociales puis à l'université fusionnée Grenoble-Alpes, émerge de l'effervescence de mai 1968 mais aussi, de l'élection quelques années plus tôt, en 1965, d'une équipe emmenée par Hubert Dubedout (Groupe d'Action Municipale – GAM), avec des figures comme Jean Verlhac ou Jean-François Parent. **Pour s'émanciper de la tutelle étatique, le « laboratoire urbain grenoblois », tel qu'on a pris l'habitude de qualifier ce creuset d'innovation, s'est alors doté à la fois d'une agence d'urbanisme et, peu après, d'un outil de formation et d'expérimentation en matière d'enseignement et de recherches en urbanisme.**

" Le tournant que prend la collaboration entre l'Agence et l'université est enthousiasmant. Nous interagissons avec l'IUGA bien sûr (la fameuse Cité des territoires où se forment nombre de nos jeunes collaborateurs) mais aussi avec l'Ensag, SciencesPo, l'université de droit, de sociologie, d'informatique (...) Je ne peux énoncer ici toutes nos collaborations, plus riches les unes que les autres, notamment bien sûr au sein de notre conseil scientifique mais aussi d'ateliers d'étudiants menés en commun (...) Multidisciplinaire, interdisciplinaire, transdisciplinaire... au cœur de la vie, de la ville et des territoires, l'urbanisme l'est plus que jamais. Multiplier les échanges et les points de vue, franchir les limites et casser les barrières s'imposent pour répondre aux défis du XXIe siècle. La fusion des universités, le resserrement des liens entre les acteurs institutionnels, universitaires et techniques, tout ce qui stimule les interfaçages, sont une opportunité pour accélérer le mouvement. Parce que les défis sont élevés, parce que, comme les territoires, comme les individus, ils sont interdépendants, parce qu'il y urgence à agir et à s'unir. "
Benoît Parent lors de son allocution

« 50 ans d'urba » était le thème de cet anniversaire de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA) fêté sur trois jours en janvier 2020, avec deux temps forts : une exposition retraçant les grandes lignes et réinterrogeant le mythe du laboratoire urbain, et un colloque, Urban feedback, pour ouvrir des perspectives critiques sur cinquante années d'enseignement et de recherche en urbanisme. Cinquante années de relations, plus ou moins proches selon les époques, entre l'institut et l'agence d'urbanisme.

À ce titre, Benoît Parent répondait à l'invitation de Jean Christophe Dissart, pour apporter son témoignage lors de la soirée d'ouverture à la Plateforme, centre grenoblois d'information sur les projets urbains.

Retrouvez le film de l'expo

QUAND L'ÉCOLOGIE S'INVITE EN VILLE

Organisé à Lausanne du 23 ou 25 janvier 2019, le colloque international « Quand l'écologie entre en ville » invitait à traiter du rôle croissant (mais tardif) de l'écologie urbaine non seulement dans la connaissance mais aussi dans la gestion et l'aménagement des villes. Le 23 janvier, l'écologue de l'Agence, Hugues Merle et Mathieu Perrin de l'Irstea (désormais INRAe), étaient invités à présenter leur point de vue sur le thème « L'expertise écologique pour et par l'action planificatrice : l'enjeu de la biodiversité à l'épreuve du fait urbain. »
Extraits de leur présentation.

NAISSANCE DU CONCEPT DE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

La traditionnelle stratégie de conservation consistant à établir des périmètres de protection s'est montrée insuffisante pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Face à ce constat, le concept de réseau écologique s'est vu progressivement promu dans le champ de l'aménagement dans les années 2000, pour contrer la fragmentation des habitats d'espèces faunistiques et floristiques, notamment par les implantations humaines, cause majeure du déclin de la biodiversité.

*Retrouvez l'article in extenso sur **www.aurg.fr***

Des questions se posent toutefois quant aux modalités de définition de ces réseaux écologiques dans les procédures de planification et quant à l'expertise mobilisée pour en justifier les tracés. Les connaissances disponibles au niveau des territoires sont souvent parcellaires ou trop fragiles pour juger de la pertinence écologique des contours retenus et les méthodologies utilisées prêtent parfois le flanc à l'absence de validation scientifique ou de reconnaissance de l'expertise, surtout quand des enjeux contradictoires s'expriment.

UNE POSITION ENCORE FRAGILE

Hugues Merle et Mathieu Perrin, le premier, écologue au sein de l'Agence et le second, chercheur en aménagement, ont choisi de s'appuyer sur la mise en œuvre de la politique française de la trame verte et bleue (TVB) dans le cadre du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole. Il s'agit d'un territoire métropolitain contraint par le manque d'espace et les risques majeurs (naturels et technologiques), où les questions de réseaux écologiques entrent rapidement en résonance, voire en tension, avec les enjeux de développement (habitat et économie).
Après avoir retracé quelques éléments du contexte français permettant de mieux saisir les fondements de cette politique TVB, ils ont fait état d'exemples de l'expertise mobilisable ainsi que des jeux de gouvernance auxquels doit s'adapter l'expert en écologie dans les démarches de planification urbaine ou territoriale. Pour eux, deux aspects fragilisent en effet sa position dans les démarches de planification : en premier lieu, les moyens mobilisables (humains, financiers, instrumentaux, etc.) et les données disponibles (habitats/espèces, télédétection, etc.) sont particulièrement limités. En second lieu, la gouvernance de planification implique souvent que l'écologue adopte une posture de vulgarisateur, l'amenant à privilégier les éléments susceptibles « de faire mouche » plutôt que de mobiliser les données les plus pertinentes du point de vue scientifique.

L'ÉCOLOGUE, UN EXPERT COMME LES AUTRES

Ces constats les ont amenés à conclure en s'interrogeant sur la (faible) place accordée à l'expertise écologique (et à sa valeur scientifique), face à la parole technique ou juridique prudentielle dans les processus portant sur des espaces contraints. Ils invitent à reconsidérer l'action planificatrice comme une opportunité pour façonner l'expertise écologique et l'intégrer à part entière dans un véritable « écosystème de l'expertise ». La phase d'élaboration de la politique TVB pourrait s'envisager en ce sens. **Hugues Merle espère beaucoup de la mise en place de l'observatoire métropolitain de la biodiversité pour permettre les évolutions nécessaires et la structuration sur le long terme, d'une expertise écologique territorialisée.**

LA LOGISTIQUE DANS LA Greg, QUELLES ATTENTES ?

L'Établissement public du SCoT et Grenoble-Alpes Métropole ont demandé à l'Agence d'explorer le fonctionnement de la logistique dans la Grande Région de Grenoble (Greg) et de produire une analyse approfondie de la question foncière liée à cette activité. C'est chose faite avec la présentation d'une étude détaillée lors d'une commission mixte économie et déplacement du SCoT en avril 2019.

Qu'est-ce que la logistique ? Quelles sont les caractéristiques du foncier dédié ? Quelle est l'offre foncière disponible sur le territoire ? Quels sont les besoins futurs des entreprises ? Comment se positionnent les territoires face à l'accueil de cette activité ? Quelle est la stratégie à construire collectivement pour apporter une réponse concertée et complémentaire aux entreprises ?... Pour apporter des réponses, l'Agence s'est attachée à quantifier le foncier dédié à la logistique, à objectiver les besoins des acteurs économiques et à identifier des pistes de solutions face aux difficultés d'implantation des entreprises. Elle a pu mieux appréhender les dynamiques à l'œuvre par une approche qualitative, via des entretiens avec les intercommunalités et un panel d'entreprises de la logistique.

DE FORTES DISPARITÉS TERRITORIALES

La logistique, dont la géographie redessine le fameux « Y grenoblois », se concentre sur des territoires tels que Rives, Centr'alp, Le Versoud/Villard-Bonnot et Pontcharra en particulier. **L'entrée Nord (Sud Voironnais et Nord Métropole) constitue la zone logistique majeure du territoire, avec 76 ha dédiés, soit 36 % de la superficie logistique totale.**

DES ATTENTES MIEUX IDENTIFIÉES

La rencontre avec une quinzaine d'acteurs de la logistique a permis de mieux comprendre les relations entre ce secteur et le tissu industriel local, de mesurer les difficultés rencontrées et enfin, d'appréhender les attentes auprès des collectivités. Elle a révélé une activité aussi fragile qu'essentielle au développement économique du territoire, ainsi qu'un déficit de terrains disponibles pour son déploiement.

" La logistique apparaît comme une activité support nécessaire au développement mais aussi à l'attractivité économique de la Grande région de Grenoble " affirme Vincent Escartin, chargé d'étude Économie à l'Agence. *" Malgré de nombreuses contraintes, les entreprises logistiques sont aujourd'hui en phase de croissance, signe que ce marché est porteur "* confirme Clément Dreveton, son binôme sur l'étude.
" Cependant, ce dynamisme paraît fragile et semble nécessiter une meilleure prise en compte de l'activité logistique par les politiques publiques. Avec cette étude, des pistes sont ouvertes pour poursuivre la démarche partenariale et accompagner les territoires dans une meilleure prise en compte de ces forts enjeux. "

Le manque de disponibilité de foncier et ses conditions d'acquisition en vue de construire des entrepôts logistiques sont un frein au développement du secteur. "
Pascal Dominois, directeurs des opérations chez GLD

*Découvrez l'étude sur **www.aurg.fr***

La densité de surface logistique dans la Greg

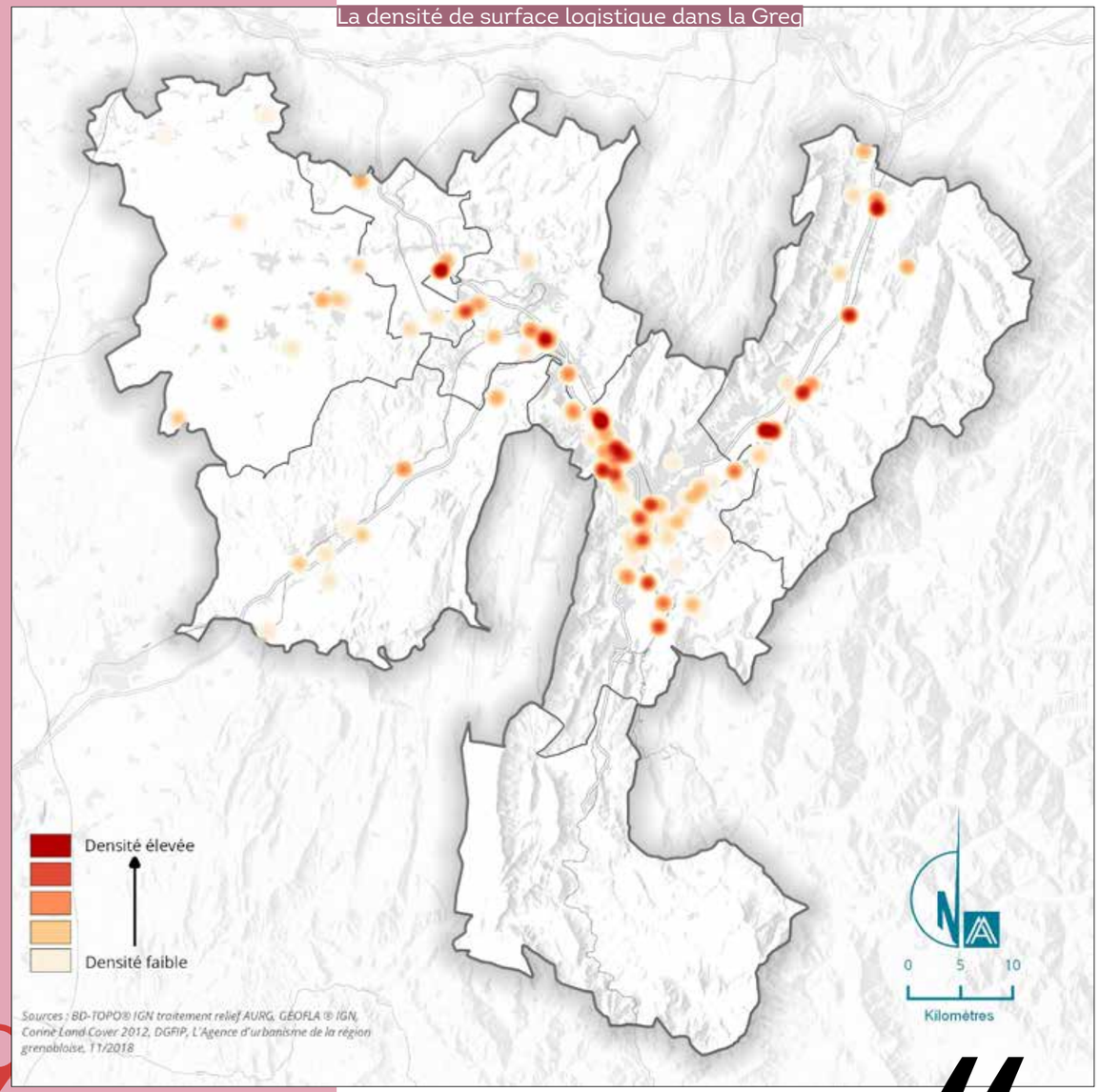

Dans le Grésivaudan, nous continuerons de favoriser le développement des petites entreprises de logistique de proximité, déjà implantées, mais nous nous proposons de ne plus accueillir de nouvelles grandes plateformes de logistique, commerciales ou industrielles — d'intérêt Greg ou plus — sans avoir échangé avec les territoires voisins. "
Pierre Beguery, maire de Montbonnot-Saint-Martin, 2e vice-président à l'Économie de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

*En savoir plus sur l'OTLE sur **www.aurg.fr***

L'Agence veille pour vous ***Thématique Habitat & foncier***

L'OFFRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS DANS LE SILLON ALPIN

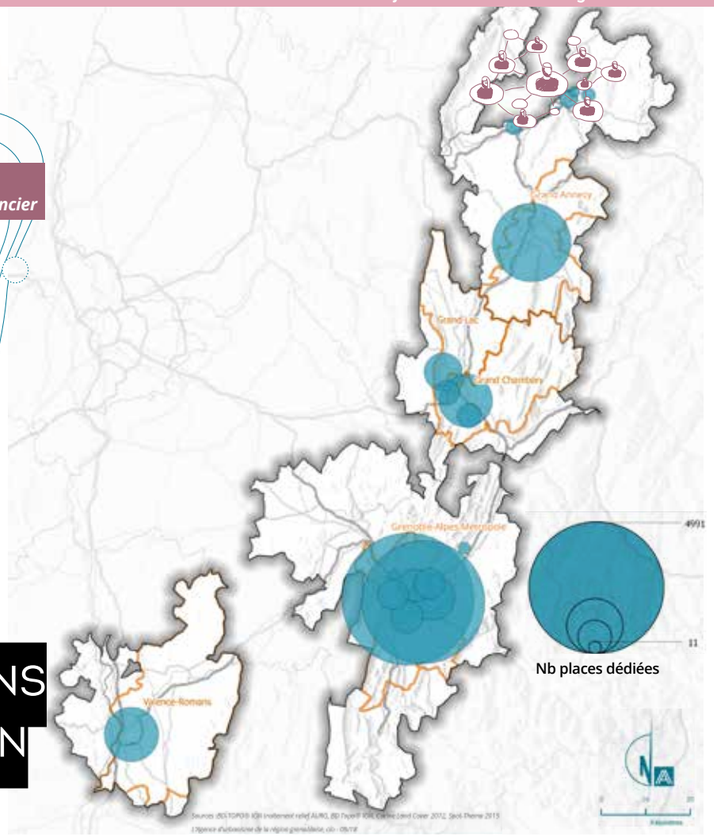

En janvier 2019 était officiellement lancé l'OTLE, l'observatoire territorial du logement des étudiants, coordonné et animé par l'Agence, dans le cadre d'une démarche nationale. Toute l'année, l'Agence a collecté et analysé des données à l'échelle du Sillon alpin et de chacun des cinq pôles universitaires membres, constituant une base de données unique, géolocalisée, homogène qui recense l'offre et la demande des logements étudiants. Chaque EPCI dispose aujourd'hui de son « portrait détaillé » et un portrait d'ensemble du Sillon alpin est réalisé.

CHAQUE PORTRAIT DÉTAILLE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET NOTAMMENT, L'OFFRE DÉDIÉE (résidences privées, résidences du Crous, foyers de jeunes travailleurs ou autres logements jeunes, logements sociaux réservés aux étudiants, etc.). Cette connaissance exhaustive entièrement nouvelle constitue une base de données qui sera fiabilisée et enrichie. Jusque-là en effet, seule l'offre réservée aux étudiants a été analysée : l'Agence va désormais étudier les logements occupés par les étudiants au sein de l'offre de logement globale.

39 900 logements
occupés par des étudiants dont plus de 14 660 places dans 121 résidences étudiantes recensées

87 600 étudiants
dans l'enseignement supérieur en 2017-2018, soit 82 étudiants pour 1 000 habitants

OTLE

LES PORTRAITS S'INTÉRESSENT ÉGALEMENT À LA DEMANDE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS, sous l'angle de l'offre de formation et des effectifs universitaires (données fournies par le Ministère de l'enseignement supérieur) et du profil sociodémographique des étudiants (données Insee).

DES CARTES DE FLUX (source Insee) renseignent sur les lieux d'habitation et d'études des étudiants du territoire ainsi que sur leurs déplacements.
Le travail doit se poursuivre avec notamment, la fiabilisation de la base des résidences dédiées par une enquête auprès des gestionnaires, la mise à jour des données avec les nouveaux standards nationaux 2020 et enfin, l'intégration des données à la démarche nationale. Une expérimentation est par ailleurs envisagée avec la Caf de l'Isère pour récolter des informations sur le parc diffus et notamment les loyers.

Partenariat : Grenoble-Alpes Métropole, Valence Romans Agglo, Grand Annecy, Grand Chambéry, Grand Lac, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Crous Grenoble-Alpes, Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche (Aduda), la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE, regroupant l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, l'Université Savoie Mont-Blanc, Sciences Po Grenoble et l'école d'architecture Ensag) et la Caisse des Dépôts et Consignations.

ORCHESTRER LES RÉFLEXIONS SUR LE FERROVIAIRE

L'Agence contribue depuis 2018 aux études partenariales prospectives de l'étoile ferroviaire grenobloise (EFG) conduite par SNCF-Réseaux. Cette réflexion, portée à trois horizons temporels (2025, 2035, 2050), comporte une étude d'exploitation et un volet socioéconomique.
Elle vise à définir la programmation des investissements à moyen terme et le phasage des travaux pour mettre en œuvre l'offre ferroviaire définie dans les projets de territoire. L'Agence contribue par l'apport de sa connaissance du territoire et des projets, et par un appui méthodologique à la modélisation des potentiels de clientèle des scénarios.
Entre avril et juillet 2019, le débat public sur le projet d'aménagement à long-terme du nœud ferroviaire lyonnais (NFL-LT) a permis aux acteurs locaux et régionaux d'affirmer leur soutien à ce projet tout en défendant son inscription dans une démarche globale de relance des investissements ferroviaires à l'échelle régionale. L'Agence a rédigé la contribution des acteurs de l'aire grenobloise (Smmag, Grenoble-Alpes Métropole, Pays Voironnais, Le Grésivaudan, Ville de Grenoble, Établissement public du SCoT) mettant en exergue l'articulation entre le nœud ferroviaire lyonnais, l'axe Grenoble-Lyon et l'étoile ferroviaire grenobloise. Elle a également participé au cahier d'acteurs du « réseau des villes-centres, grandes agglomérations et métropoles d'Auvergne-Rhône-Alpes ».
À l'automne 2019, l'Agence a contribué à la note de présentation du futur RER de l'aire grenobloise pour alimenter le recensement des projets de « services express métropolitain » conduit par SNCF Réseaux pour le compte du ministère de la Transition écologique et solidaire.
En fin d'année, le Smmag et Grenoble-Alpes Métropole ont sollicité une étude de contexte et d'enjeux sur le pôle d'échanges associé à la future halte ferroviaire de Domène qui devrait voir le jour à l'horizon 2025. Cette étude sera finalisée au premier trimestre 2020.

Concept de service express métropolitain de la région grenobloise

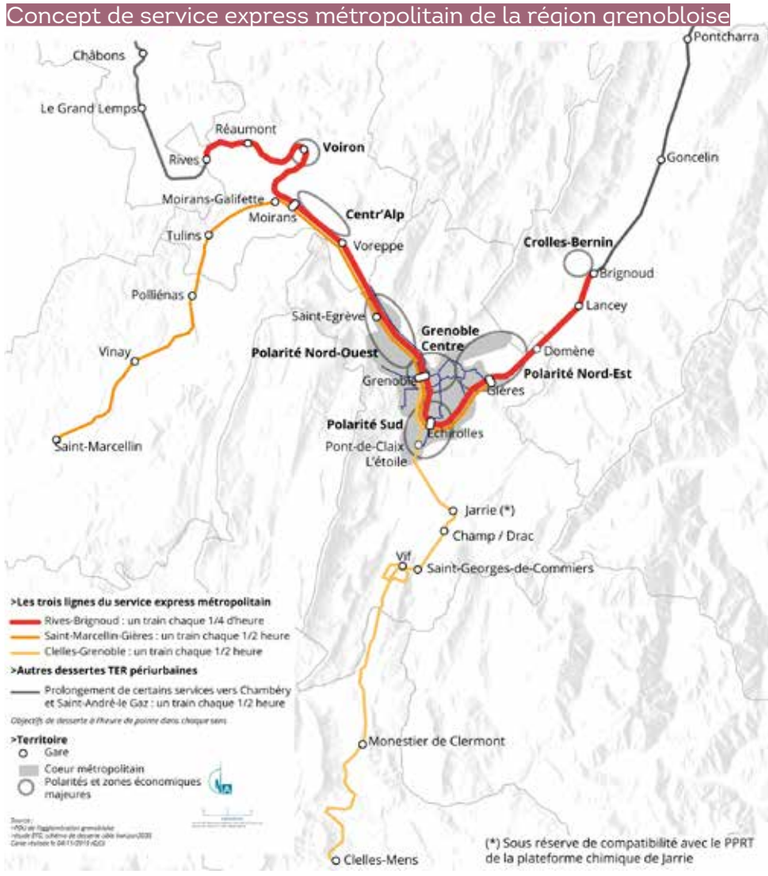

Brèves

DÉBAT SUR LES **DÉFIS** DE L'**ACTION PUBLIQUE** TERRITORIALE

À l'occasion de son assemblée générale le 3 juin, l'Agence organisait un débat sur le thème « Les défis de l'action publique territoriale », en présence de Nicolas Kada, professeur agrégé de Droit public (à l'initiative, avec Vincent Aubelle, de l'ouvrage collectif *Les grandes figures de la décentralisation : de l'Ancien Régime à nos jours*) et de Didier Locatelli, auteur de l'étude réalisée pour l'Assemblée des directeurs généraux des communautés de France (AdGCF) *Quel monde territorial demain et quel logiciel de l'action publique territoriale ?* Ce dernier a réinterrogé les idéologies qui constituent aujourd'hui le socle de la décentralisation et certains grands principes qui s'essoufflent : l'égalité comme promesse territoriale, la proximité comme marqueur de l'efficacité territoriale, l'autonomie rimant avec foisonnement et multiplication des services et des équipements…
Le contexte porte à remettre en cause certaines de nos institutions « d'un autre temps » : comment inventer un nouveau modèle, développer une politique publique territorialisée mieux coordonnée, prendre en compte la parole de citoyens qui s'exprime en dehors de l'action publique ? L'action publique peut-elle et doit-elle avoir réponse à tout ?… Tels étaient en synthèse les termes d'un débat d'une grande actualité.

Le film du débat

À lire à la doc *Les grandes figures de la décentralisation : de l'Ancien Régime à nos jours* par N. Kada et V. Aubelle

UN NOUVEAU SITE, VITRINE DES TERRITOIRES

En septembre 2019, après avoir refondé son positionnement, sa politique de marque et sa ligne éditoriale, l'Agence dévoilait son nouveau site internet : une vitrine de son offre, de son expertise, de ses territoires d'intervention… riche en analyses et informations qui proposent, à travers les missions et productions de l'Agence, de partager la connaissance de la grande région grenobloise. Une invitation à faire culture commune, autour des grandes thématiques : environnement, alimentation, mobilité, démographie, énergie, numérique, citoyenneté… qui sont au cœur des transitions, des politiques publiques, de l'activité partenariale de l'Agence et donc, de son nouveau site, en cohérence avec le blog *L'Agence veille pour vous*, également refondu. Avec ces outils, complétés par une présence forte sur les réseaux sociaux, l'Agence révèle un rayon d'action et de service d'une diversité remarquable. À l'heure du renouvellement de sa gouvernance et de son projet stratégique, il lui importait de les rendre plus visibles et plus explicites. C'est chose faite. Espérons que cette mine d'informations et d'inspiration sera utile, non seulement à nos membres, mais à tout un chacun.

Parce que (se) connaître et (se) comprendre, c'est capital
(extrait du Manifeste de l'Agence, 2017).

Expertise

VEILLEUSE, BLOGUEUSE

Chaque matin, Caroline Leroy, chargée de documentation, de la veille et de l'animation des réseaux sociaux, traque, cible et décortique les publications utiles aux productions, aux analyses et aux projections produites par les chargé·e·s d'études pour les partenaires. Aidée de Béatrice Garcia à l'accueil, elle réalise une revue de presse journalière détaillée qui leur permet de balayer rapidement l'essentiel de l'actualité. L'arrivée du digital et de l'intelligence artificielle a transformé le métier. Même si la documentaliste est encore chargée de la gestion du précieux fonds de livres et d'archives de l'Agence, sa mission, considérablement élargie, est désormais de trier l'information massive et diffuse pour la rendre plus visible et plus lisible… C'est un vrai service qu'elle rend aux partenaires de l'Agence, à travers le blog *L'Agence veille pour vous*, sa newsletter et ses nombreux posts sur les réseaux.

UN NOUVEAU BLOG DE VEILLE POUR L'AGENCE
Un nouveau rubriquage, des focales sur l'actualité, une version responsive… Le nouveau blog *L'Agence veille pour vous* est en ligne depuis le printemps 2020. Il informe en continu sur l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement de la région grenobloise et d'ailleurs.

Caroline Leroy

Lire, veiller, trier, informer, diffuser, publier, valoriser… mon métier consiste à faire le lien entre ceux qui savent et ceux qui veulent savoir. Via nos réseaux, la presse et les outils dédiés, nous avons à cœur à l'Agence, d'informer et de partager les sujets et enjeux qui nourrissent nos réflexions et nos études partenariales. ”

DES RESSOURCES ET UNE VEILLE ACTIVE ACCESSIBLES À TOUS

La panoplie des outils de diffusion mis à jour en temps réel par Caroline est vaste : une base documentaire recensant toutes les publications couvrant les thématiques traitées par l'Agence ; un centre de documentation ouvert au public sur rendez-vous ; le blog de veille et sa newsletter hebdomadaire ; une photo-cartothèque riche de plus de 18 000 images.
Les réseaux sociaux (Linkedin, 950 abonnés, Twitter, 460 followers et 170 posts, Facebook, YouTube… et désormais Instagram) viennent compléter avec succès les canaux de diffusion et d'information.

La base documentaire ***basedoc.aurg.fr***

Le blog l'Agence veille pour vous ***veille.aurg.fr***

Le métier de documentaliste
La photo-cartothèque

RELEVER LE DÉFI DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quels rôles peuvent jouer les politiques d'urbanisme et d'habitat dans la rénovation thermique des logements ? Une étude, pilotée par l'Agence dans le cadre du partenariat urbA4 / Ademe, a été publiée en 2019. Elle éclaire la compréhension globale du triptyque « Habitat / Rénovation énergétique / Urbanisme » et donne des outils aux territoires pour relever le défi de la rénovation énergétique de leurs parcs de logement.

RÉNOVATION THERMIQUE & HABITAT : UN ENJEU MAJEUR

L'habitat constitue un axe fort de la politique de transition énergétique. Pour l'État, il s'agit avant tout de réduire la consommation énergétique des logements et de lutter contre les situations de précarité énergétique. L'objectif a été fixé de rénover 500000 logements par an, dont plus de 150000 « passoires énergétiques » (étiquetées F ou G), occupées par des ménages en situation de précarité énergétique.
En 2017, l'Ademe a souhaité s'interroger avec le réseau urbA4 sur le rôle des politiques d'urbanisme et d'habitat dans la rénovation thermique des logements, et sur les leviers incitatifs à mettre en œuvre. L'Agence grenobloise, experte des politiques habitat, a piloté la démarche.

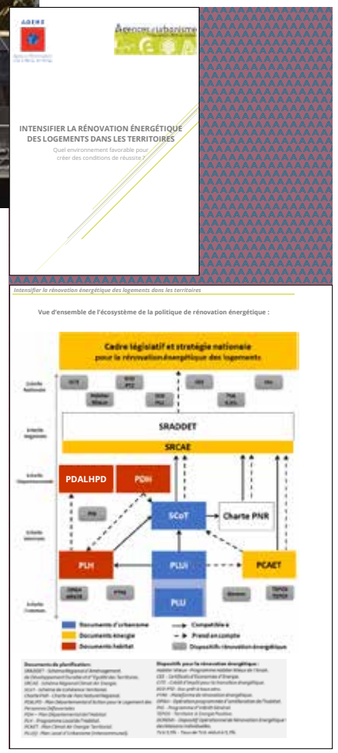

UNE ÉTUDE TERRAIN

Quels sont les freins actuels à l'accélération de la rénovation thermique de l'habitat ? Quelles conditions réunir pour intensifier la rénovation dans les territoires ? Comment créer un environnement de travail à la fois favorable pour les acteurs et incitatif pour les ménages ? Comment favoriser l'articulation entre les politiques énergétiques, les documents d'urbanisme et les politiques de l'habitat ?

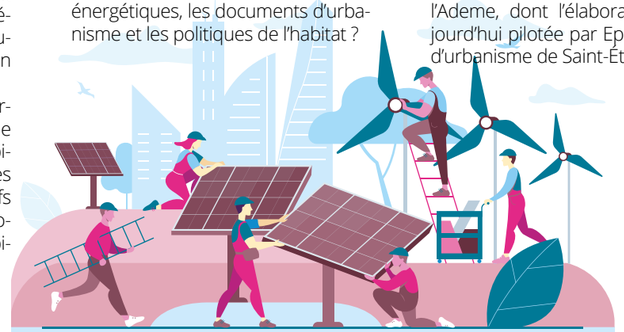

Après l'élaboration d'un panorama du cadre légal et institutionnel de la politique de rénovation énergétique en regard de différents contextes territoriaux, des entretiens ont été conduits auprès des acteurs régionaux qui concourent à la rénovation de l'habitat (Région Auvergne-Rhône-Alpes, Soliha, URCAUE, Aura HLM…). L'Agence a ensuite porté un regard plus opérationnel sur les atouts et les limites des dispositifs de travail déployés localement, à partir des retours d'expériences de territoires différenciés (Grenoble-Alpes Métropole avec le dispositif MurMur, le Vercors, le Trièves, le Pays Voironnais).

VERS UN ÉCOSYSTÈME DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PLUS INCITATIF

Suite aux enquêtes et à un séminaire régional en 2018, un guide *Intensifier la rénovation énergétique des logements dans les territoires* a été publié en 2019. Il recense les principaux leviers à mettre en œuvre : améliorer la connaissance et l'identification des besoins en matière de rénovation, favoriser la transversalité des approches, mettre en place un dispositif d'animation de proximité, faciliter le parcours des ménages volontaires, etc.
En 2019, les résultats ont été présentés dans les sphères régionales techniques liées à l'énergie et au logement, ainsi que lors des Assises de l'énergie, dans le cadre de la Biennale Villes en transition de Grenoble en mars. Cette étude va donner lieu à une publication dans le cadre de la collection *Les clés pour agir* de l'Ademe, dont l'élaboration est aujourd'hui pilotée par Epures (agence d'urbanisme de Saint-Étienne).

LA VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE EN IMAGES

Afin de mieux partager les données d'observation du Système d'information territorial (SIT), l'Agence a lancé en 2019 une collection de planches thématiques illustrées.

Cette deuxième édition appréhende les **situations de vulnérabilité des habitants par les conditions socioéconomiques.** Le prisme des indicateurs sélectionnés intègre autant les niveaux de revenus et leurs inégalités, qu'une vision plus sociétale, comme le fait d'être demandeur d'emploi de longue durée ou non titulaire du baccalauréat.
Les habitants de l'aire grenobloise affichent un niveau de revenu médian supérieur à celui des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ensemble des Français (1 860 € contre 1 789 € et 1 734 €). Les inégalités de revenus entre les Sud-Isérois les plus riches et les plus pauvres sont de surcroît moins fortes, et le taux de pauvreté est inférieur.

Pour autant, si les conditions de vie semblent plus favorables, les évolutions sur la période récente montrent une aggravation des situations plus rapide que pour la région ou le territoire national : les revenus des plus pauvres augmentent moins vite, et le taux de pauvreté augmente davantage.
Les habitants de l'aire grenobloise les plus vulnérables sont sensiblement les mêmes qu'à l'échelle régionale et nationale, à savoir les 15-30 ans, les familles monoparentales et les locataires du parc social.
L'analyse fine des indices de vulnérabilité à l'échelle des onze EPCI révèle des disparités fortes.

" Cette nouvelle collection est l'occasion pour l'Agence de partager ses données d'observation et d'offrir à nos partenaires, par territoire, un focus sur un sujet donné. État des lieux ou évolutions, nos expert.e.s analysent les données qui sont retranscrites via des graphiques et des cartes, pour une vision synthétique et globale. "
Françoise Pichavant, responsable du cadre modes de vie, activités économiques et société

Occupation des sols, vulnérabilité socioéconomique, démographie, économie, environnement, mobilités… L'Agence d'urbanisme publie des planches thématiques, déclinées à différentes échelles de territoire (EPCI, aire grenobloise, Isère).

#2 LA VULNÉRABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

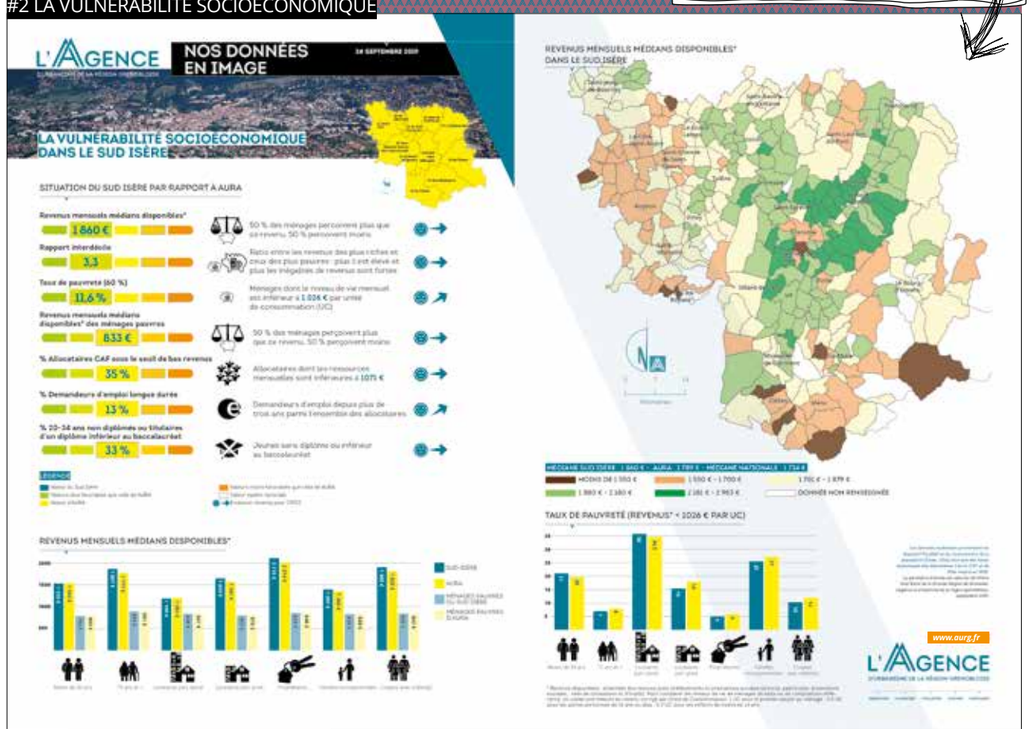

Retrouvez #Occupation des sols #Démographie sur ***www.aurg.fr***

BIG BANG NUMERIQUE #EXCLUSION #INCLUSION

GRAND A
LES RENCONTRES

Santé, énergie, mobilités, habitat, éducation, citoyenneté…
Depuis moins d'une génération, le numérique révolutionne nos vies, nos activités, nos territoires.
Mais tout est-il bon à prendre dans cette grande mutation ?
Quels sont les points de vigilance ?
L'Agence, entourée de nombreux acteurs, a exploré ce thème lors de sa rencontre annuelle, jeudi 19 décembre 2019 à Saint-Quentin-sur-Isère.
Un choix hautement symbolique.

Plus de 100 personnes, élus, techniciens, étudiants… étaient réunis à Saint-Quentin-sur-Isère pour une soirée immersive en terre numérique, animée par Natacha Seigneuret, directrice de la structure fédérative de recherche SFR Territoires en réseaux.

*Retrouvez le film d'introduction et celui de la Rencontre sur **www.aurg.fr***

Benoît Parent, Directeur de l'Agence, a ouvert la rencontre en rappelant la place du numérique dans les territoires. *" Le numérique est au cœur de la vi(ll)e, au cœur des territoires. Que veut-on en faire ? Vers quels modèles veut-on aller pour ne pas subir, pour ne pas regretter des transformations dont nous voulons être des acteurs conscients. Pour finalement se donner le choix. "*

Après des échanges croisés entre Nicolas Douay, Professeur en Aménagement et Urbanisme à l'IUGA, auteur de *L'urbanisme à l'heure du numérique* (éditions Iste) et Claire Belet, chargée de mission à L'Adrets, association pour le développement en réseau des territoires et des services alpins, pilote du projet européen Smart villages, les participants ont embarqué en terre numérique, à travers un atelier de design fiction, organisé par Fréquence Écoles, membre du Hub pour l'Inclusion Numérique en Auvergne-Rhône-Alpes (Hinaura).

La conclusion est évidemment revenue à Jean-Paul Bret *" Nous sommes partis en 2049 et revenus en 2019, pour reprendre ensemble, sur notre grand territoire, le fil de l'histoire. Celle qu'il nous appartient d'écrire, forts d'une vision partagée, en pleine conscience de nos choix, de nos priorités, des chemins que nous voulons ou non emprunter. Il est des urgences qu'on ne peut plus ignorer. "*

Il a souligné l'investissement de l'Agence qui, dans une période de grande intensité, parvient à se mobiliser sur ces indispensables questions prospectives. À ses côtés, l'Université est très présente, à travers le conseil scientifique, ses contributions diverses et les ateliers inscrits dans les programmes de Master qui viennent nourrir les réflexions et parfois bousculer les manières de penser.

Une synthèse collective réalisée à chaud, à l'issue de l'atelier design fiction

Trolles, Desseire, Prérousse, Dillard, Villevieille, Loiron… les participants, réunis aléatoirement autour de territoires pas si imaginaires, représentatifs des cœurs de ville, des communes périurbaines ou de montagne… ont échangé pendant près de deux heures sur des scénarios futuristes, avant un retour à la réalité. Leur mission : ***s'immerger dans un futur probable et imaginer collectivement des solutions concrètes pour faire en sorte qu'il advienne… ou pas.***

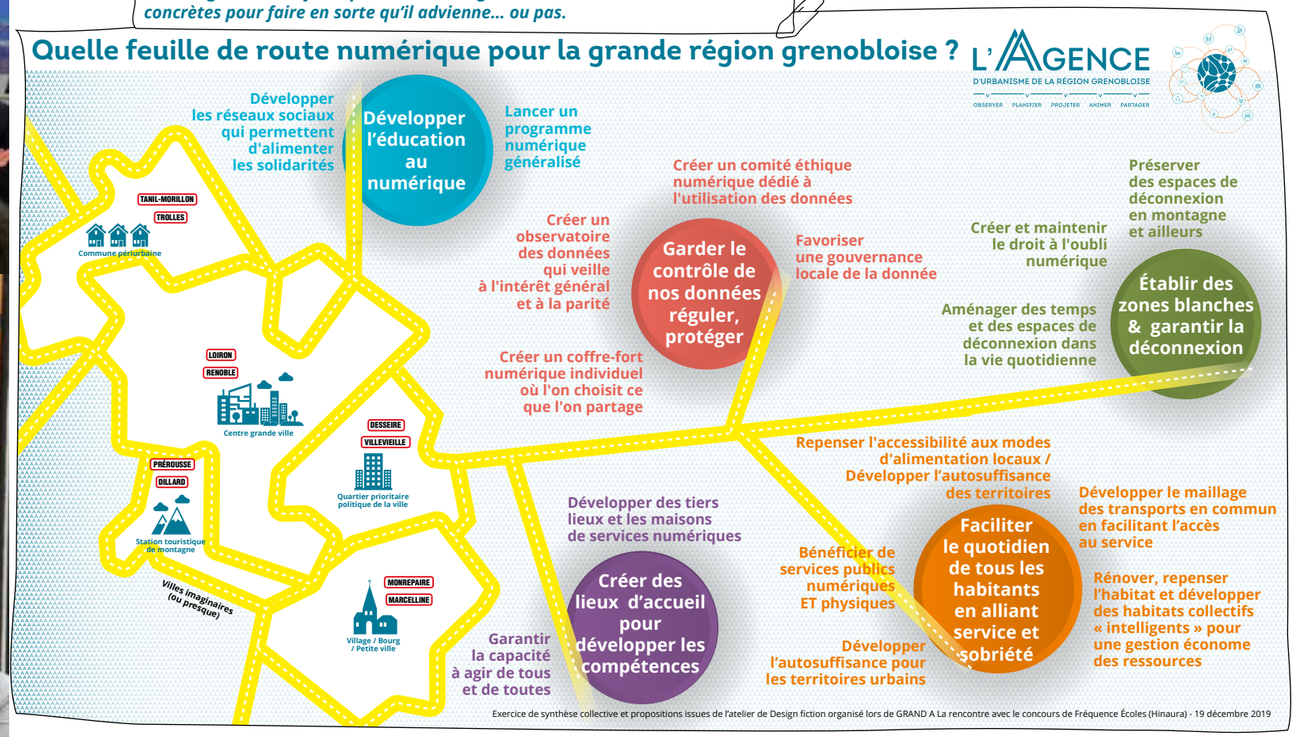

La carte de GRAND A

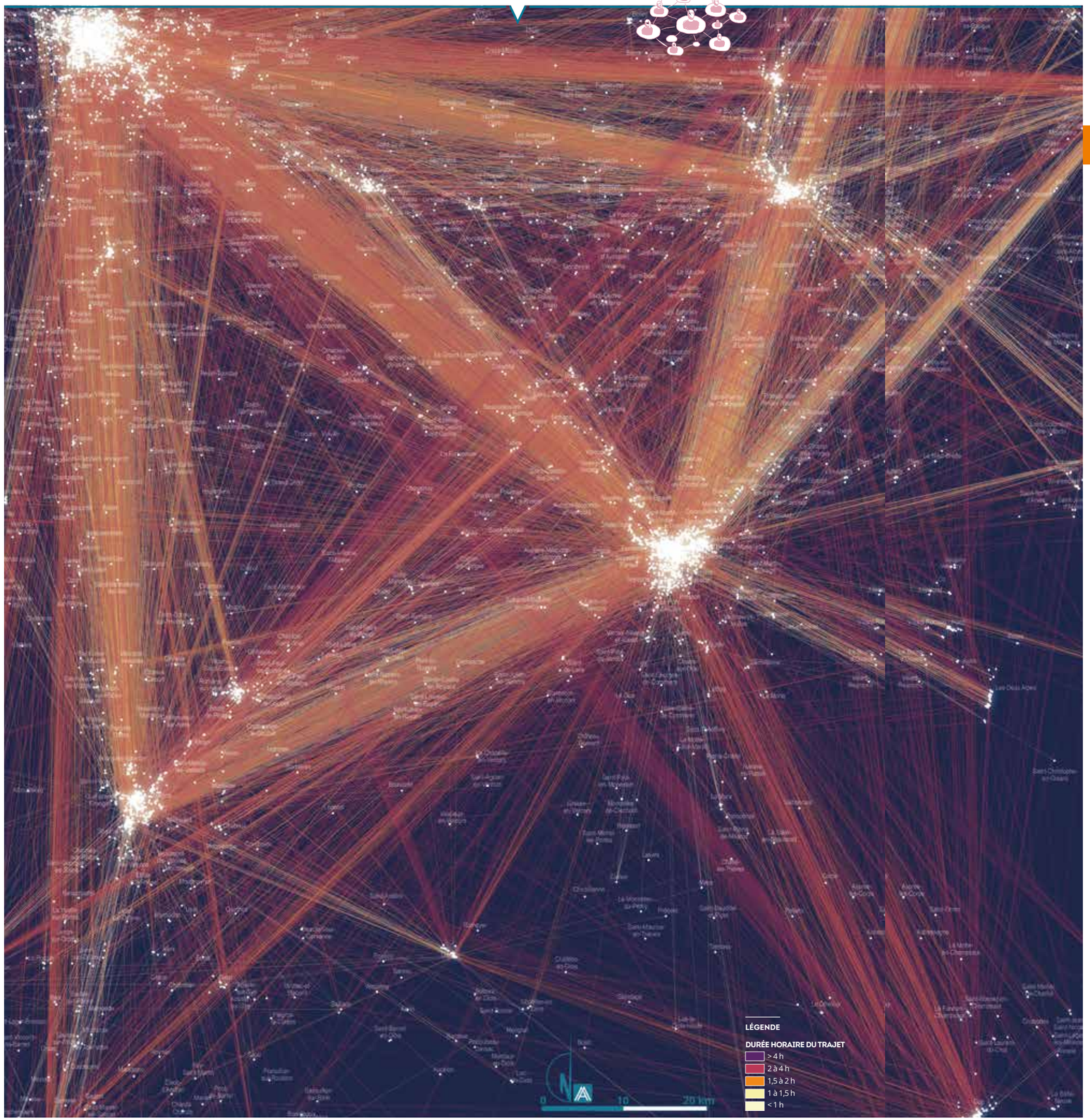

Covoitureurs à la trace

Cette représentation des traces numériques a pour objectif de montrer l'apport des usages à l'observation des flux. C'est la pratique du covoiturage qui est illustrée ici, à partir des données de l'application BlaBlaCar (mise en relation numérique entre l'offre et la demande de trajets).

Issue des travaux d'un collectif de chercheurs grenoblois, cette carte représente les trajets proposés sur BlaBlaCar entre le 6 et le 21 mars 2019, dans l'aire géographique définie pour Grand A (donc hors liaisons vers l'extérieur comme par ex. Genève, Paris, Marseille…). Chaque trajet a pour origine ou pour destination l'une des 9 villes retenues pour la requête : Albertville, Annecy, Chambéry, Die, Gap, Grenoble, Lyon, Privas, Valence.

Quelques enseignements spontanés sont intéressants : si les grands corridors de mobilité dominent, on voit que presque toutes les communes sont concernées par une annonce de covoiturage. La pratique paraît rentrée dans les mœurs que l'on vive en ville ou pas. Alors que « l'autosolisme » reste de mise (53 % des déplacements des Rhônalpins de + de 11 ans se font au volant d'une voiture et 8 % comme passager*, avec un taux d'occupation entre 1 et 2 pers.), on peut légitimement penser que la marge de progression est importante et qu'elle ouvre des perspectives locales aux problèmes de mobilité, notamment pour les trajets quotidiens. De plus, la carte fait apparaître les stations de ski comme des pôles très structurés : cela s'explique par le poids important des trajets liés aux loisirs dans les pratiques de covoiturage organisé.

Quelques éléments de pondération sont toutefois nécessaires. Le résultat issu des requêtes numériques est graphiquement spectaculaire, mais il doit être relativisé : les 30 000 traces repérées ici (sur 15 jours) sont une goutte d'eau parmi les 15 millions de déplacements quotidiens enregistrés sur l'aire de la carte. Dix fois moins également que les quelque 300 000 déplacements effectués chaque jour entre les grands bassins de vie (aire Grenobloise / Savoie, aire lyonnaise et Drôme-Ardèche).

De nombreuses difficultés techniques limitent encore la connaissance du phénomène de covoiturage organisé. Les résultats présentés ici peuvent difficilement être analysés d'un point de vue comparatif, d'autant moins que BlaBlaCar (surtout à cette échelle) est loin d'avoir le monopole de la pratique.

*Enquête déplacements régionale en Rhône-Alpes 2013-2015

Source des données : BlaBlaCar, 2019. Travaux réalisés par Duroudier S., Ployon E., André-Poyaud I., Casagrande A., Chardonnel S., Davoine P.A., Talandier M. de l'Université Grenoble Alpes, CNRS, UMR Pacte, dans le cadre du projet de recherche « Data Institute » financé par l'Idex.

*Découvrez GRAND A le Mag sur **grand-a.aurg.org***

LES TRAJETS PROPOSÉS SUR BLABLACAR ENTRE LE 6 ET LE 21 MARS 2019 SUR L'AIRE DE LA CARTE

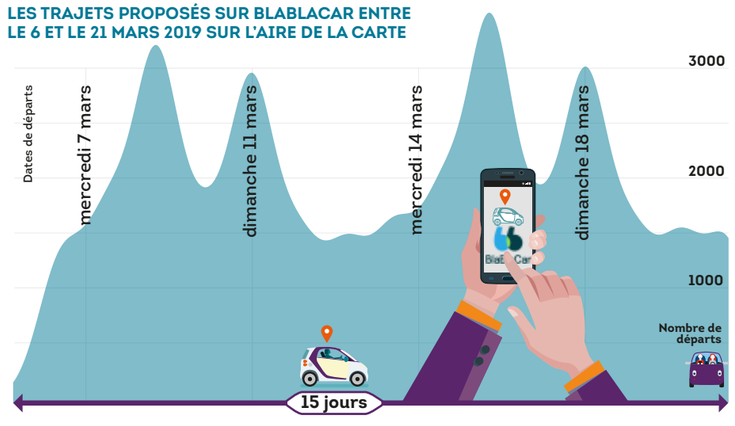

ÉCRIRE ENSEMBLE LES « À VENIR » DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Par essence l'avenir – ce qui est à venir – n'est pas écrit à l'avance ni linéaire.
Il s'élabore entre probable et improbable, prévisible et imprévisible, certain et incertain ;
il est fait d'interactions, d'enchaînements et de chocs, parfois de ruptures ;
il nous emmène où on n'imaginait pas aller, alterne immédiateté, temps longs et accélérations,
zones d'ombre et éclaircissements, provoque des rencontres et des bouleversements, le meilleur et le pire…
Il n'est jamais que questions, interprétations, ouvertures et fermetures, entre la finitude des solutions du passé
et l'infinitude des possibles et des choix. Sans retour en arrière. Il faut aller de l'avant, esquiver, rebondir, toujours.
Il nous appartient à tous de penser la suite (les suites ?), mais la suite ne nous appartient pas.
Le plus souvent, d'autres que nous verront fleurir ce que nous avions mis à germer.
Hier encore, nous étions prévisionnistes, prospectivistes, planificateurs… forts d'un sentiment de maîtrise et de contrôle
aujourd'hui totalement dissolu. Collapsologues, résilients, décroissants, sont-ils les messagers de l'anthropocène ?
Sommes-nous sûrs de comprendre et partager ces nouveaux concepts, ce vocable parfois déroutant ?

L'Agence, qui envisage, dans le cadre de la nouvelle mandature, d'impulser une *Plateforme des prospectives et des stratégies*, propose préalablement d'édifier, avec ses partenaires, une plateforme de vocabulaire, un « glossaire prospectif » afin que tous les acteurs de la démarche parlent le même langage. Pour mieux s'entendre.

Prémices.

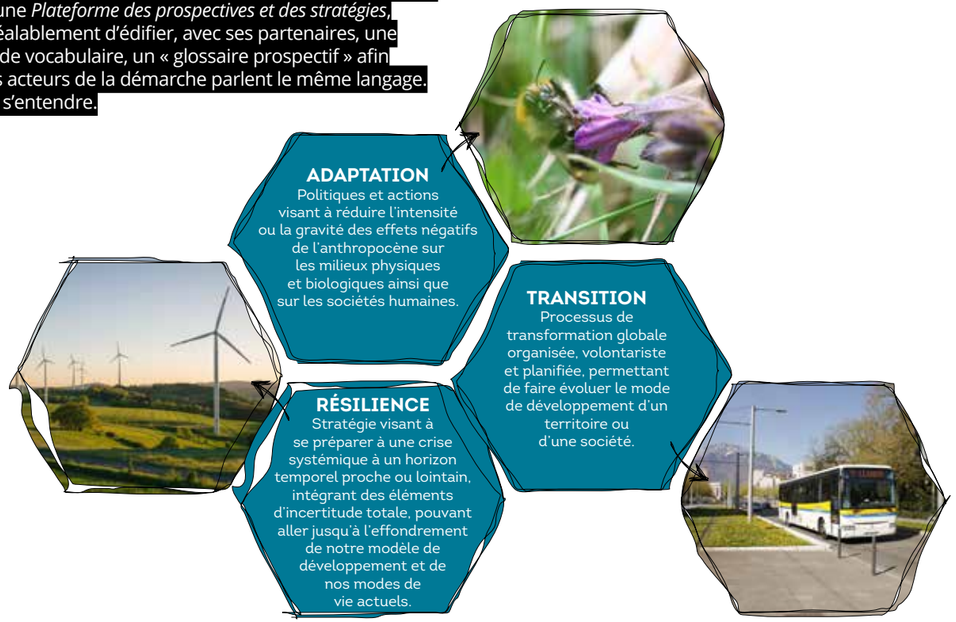

demain plus d'humain

Quand rien n'est plus certain que l'incertain, quand il nous faut oser regarder en face l'anthropocène,
c'est d'un changement radical de nos cadres de pensée et de nos postures dont il nous faut (nous) parler.
L'avenir est par essence incertain : le rôle de la prospective est d'éclairer ce qui pourrait
se passer demain afin de mieux s'organiser aujourd'hui.

PARLE-T-ON LE MÊME LANGAGE ?

LES MOTS DE « LA » PROSPECTIVE. TENTATIVES DE DÉFINITIONS

Adaptation (au sens de l'action publique à l'heure de l'anthropocène)
ensemble des politiques, mesures, interventions, actions humaines visant à réduire l'intensité ou la gravité des effets négatifs de l'anthropocène sur les milieux physiques, biologiques et anthropologiques. Les stratégies d'adaptation renvoient principalement à des problèmes actuels ou futurs que l'on connaît avec un bon niveau de certitude (par exemple, s'adapter à des étés où la température pourra régulièrement dépasser 45 - 50°C à Grenoble à l'horizon 2050).

Anthropocène (au sens scientifique)
période durant laquelle l'influence de l'être humain sur la biosphère aurait atteint un niveau tel qu'elle serait devenue une « force géologique » capable de marquer la lithosphère. Objet de débats au sein de la communauté scientifique, cette notion n'a été à ce jour ni officiellement reconnue ni ajoutée à l'échelle des temps géologique.

Anthropocène (au sens politique)
concept décrivant un environnement planétaire marqué par les activités humaines, en rapide évolution, dans lequel l'humanité et l'ensemble des formes de vie sont contraints à une adaptation accélérée. L'anthropocène interroge les limites de la planète, ses équilibres, ainsi que les effets de l'intervention humaine sur les écosystèmes et la biodiversité.

Atténuation (au sens de l'action publique à l'heure de l'anthropocène)
ensemble des politiques, mesures, interventions, actions humaines, visant à réduire les effets négatifs de l'activité humaine sur l'environnement, en particulier les émissions de gaz à effet de serre et les polluants…

Avenir
tout ce qui n'est pas encore advenu, soit l'ensemble des évènements susceptibles de se produire à court, moyen et long terme.

Connaissances
ensemble de données, d'analyses, d'interprétations, de retours d'expériences, capitalisées et organisées afin de mieux comprendre les phénomènes passés ou présents et de se projeter dans l'avenir.

Futur
représentation, individuelle ou collective, de l'avenir à un horizon temporel prédéfini. Le futur peut être : engagé (facteurs à l'œuvre) ; possible (plausible compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et des avancées technologiques, dans un contexte socioéconomique donné) ; probable (occurrence forte) ; souhaité (futur possible vers lequel on souhaite tendre) ; rêvé (que l'on aurait souhaité possible mais qui ne semble pas atteignable).

Incertitude temporelle
évolution ou évènement dont nos connaissances nous permettent d'envisager qu'elle/il se produira, mais sans en connaître avec certitude la temporalité.

Prospective
ensemble des recherches et démarches concernant l'évolution future d'un territoire, d'une société ou de l'humanité dans son ensemble. Ici, l'aire grenobloise et ses habitants.

Tendance émergente
évolution récente montante, dont la mesure des impacts sociétaux n'est pas encore toujours bien identifiée ou fait encore largement débat.

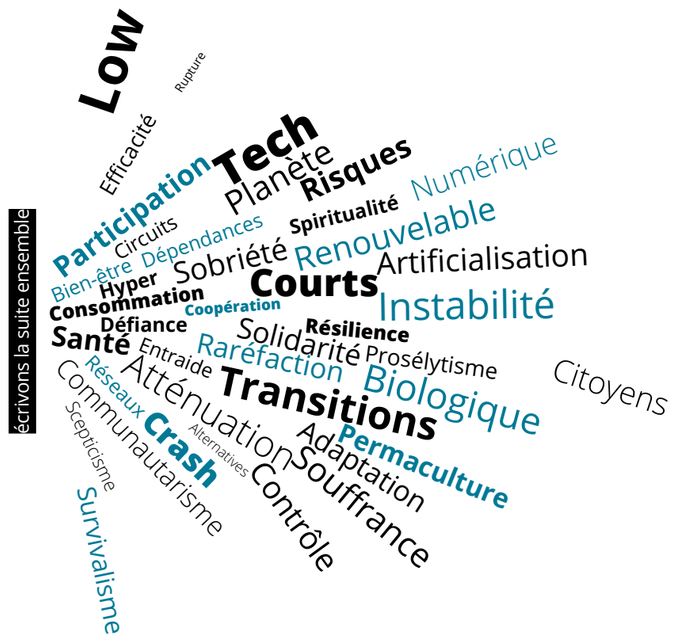

Découvrez GRAND A LE MAG

1 Territoires, # 2 Risques et résilience, #3 Numérique sur grand-a.aurg.org

Notre nouveau site Internet, riche en contenus sur vos territoires et nos projets partenariaux

www.aurg.fr

RETROUVEZ NOS SERVICES EN LIGNE

basedoc.aurg.fr
pour télécharger nos **études** et interroger le **fonds documentaire**
aurg.fr
pour disposer de **photos et cartes du territoire** en haute définition
tercarte.aurg.org
pour créer des **cartes statistiques personnalisées**

Besoin d'info sur l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement et de leurs thématiques (mobilités, habitat, biodiversité, énergie…), ici et ailleurs ?

abonnez-vous !

L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

veille.aurg.fr > **Le blog et la news, tous les mercredis**

Sans oublier le **centre de documentation**, une mine d'informations, sur rendez-vous :
caroline.leroy@aurg.asso.fr

suivez-nous sur les réseaux sociaux

Septembre 2020
Directeur de la publication : Benoît Parent
Équipe éditoriale : service valorisation
Interviews : Béatrice Méténier
Conception graphique : Ça crée Val
Cartes : l'Agence
Photos : l'Agence, C. Lopez et L. de Biasi – Institut Paris Région, Julie Nauroy – CCMV, SCoT de l'aire gapençaise, Sylvain Faisan, AdobeStock, Pixabay, Pixambo…

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER